



N°03 · 19.01.2024 · 71. Jahrgang

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK « Une ligne très fine » Romain Heinen revient sur ses 17 années passées à la tête de l'Enregistrement, les cinq ministres des Finances qu'il a côtoyés et les logiques institutionnelles auxquelles il s'est heurté S. 3	Deux pas en avant, un pas en arrière Entre liberté et contraintes, le droit des associations a connu maints soubresauts liés aux enjeux politiques. La loi de 2023 sur les asbl ne fait pas exception S. 8	WIRTSCHAFT You're just too good Des placements tout public créés par un escroc luxembourgeois : plongée dans le monde des cryptos S. 12	FEUILLETON Träumst du schon wieder? Die Aufmerksamkeitsdefizitstörung hat sich in den sozialen Medien zum trendigen Top-Thema entwickelt. Vor allem Kinder können einen starken Leidensdruck entwickeln S. 17	BEILAGE MOBILITÄT Mobiler Rekord 12 Seiten über Elektrofahrzeuge, öffentliche Verkehrsmittel, autonomes Fahren, Autopannen und Carsharing S. 33	Foto: Sven Becker 6,00 €
---	--	--	--	--	---



Hybris

IIII Luc Laboulle

Seit November regieren CSV und DP nicht nur in den beiden größten Städten Luxemburg und Esch/Alzette (mit den Grünen), sondern auch im Staat. Eine derartige Konzentration von bürgerlich-konservativer Macht hat es in Luxemburg selten gegeben. Wozu sie führen kann, ließ sich in den letzten Wochen erahnen.

„Hei huet de Wieler trotzdem eng kloer Majoritéit vu 35 Sëtz decidéiert“, sagte Premierminister Luc Frieden (CSV) beim Neijorschinterview im *RTL Télé*. Er wiederholt diesen Satz bei jeder Gelegenheit, um den rechtsliberalen Kurs der neuen Regierung zu legitimieren und ihn gegenüber der Kritik der politischen Linken zu verteidigen. 35 Sitze sind in der Tat mehr, als die beiden Vorgängerregierungen aus DP, LSAP und Grünen hatten. Gleichzeitig täuschen die 35 Sitze darüber hinweg, dass das Luxemburger Wahlsystem mit seinen vier Bezirken und der D’Hondt-Berechnungsmethode zur Mandatsaufteilung die CSV unverhältnismäßig bevorteilt. In Wählerstimmen ausgedrückt, ist die neue CSV-DP Mehrheit mit 47,91 Prozent schwächer als die beiden Dreierbündnisse vor ihr (2013: 48,88 Prozent; 2018: 49,63 Prozent). Friedens Erzählung von der „kloer Majoritéit“ täuscht ebenfalls darüber hinweg, dass bis auf die CSV-DP-Koalition von 1999 (Juncker-Polfer) keine Mehrheit mit christsozialer Beteiligung weniger Sitze hatte als die aktuelle.

Vergleichsweise schwach ist auch der Premierminister selbst. Im Zentrumsbezirk wurde er nur Zweitgewählter hinter Xavier Bettel (DP), der im Gegensatz zu Frieden mehr Stimmen erhielt als Jean Asselborn (LSAP) und Gilles Roth (CSV), obwohl die im bevölkerungsreicheren Süden antraten.

Luc Frieden vergleicht seine Rolle als Premierminister mit der eines Generaldirektors, eines Betriebschefs: „Een den eng féierend Roll spillt fir déi ganz Ekipp an een den och matschwätzt, wat déi eenzel Ministere maachen.“ Schon im Wahlkampf hatte er den Wähler/innen versprochen, „mat der Fauscht op den Dësch“ zu schlagen und ein Machtwort zu sprechen, wenn es nicht so geht, wie er möchte. Damit Frieden genug Zeit hat, um alle Minister/innen zu kontrollieren, hat er sich selber nicht zu viel Arbeit aufgebürdet; hat neben dem Staatsministerium nur die Ressorts Kultus, Medien und Kommunikation übernommen; hat sich die unerfahrene Elisabeth Margue als delegierte Ministerin an seine Seite geholt.

Doch steht Luc Frieden diese autoritäre Chefrolle überhaupt zu? „Le Premier ministre coordonne l’action du Gouvernement et veille au maintien de l’unité de l’action gouvernementale“, steht in der Verfassung. Und in der königlichen Verordnung von 1857 über die Organisation der Regierung heißt es: „Le Ministre d’État surveille la marche générale des affaires, et veille au maintien de l’unité des principes à appliquer dans les diverses parties du service de l’État.“ Für ihre jeweiligen Ressorts sind die einzelnen Minister/innen selber zuständig.

Jurist/innen haben sich unseres Wissens nach bislang selten mit der Rolle des Premierministers befasst. Eine Ausnahme ist eine Abhandlung des Rechtsanwalts und LSAP-Politikers Alex Bodry, aus der hervorgeht, dass der Premierminister nicht der hierarchische Chef der anderen Regierungsmitglieder ist – das Gesetz keinen *lien de subordination* zwischen ihm und den anderen Minister/innen herstellt. Auch habe der Premierminister nicht das Recht, seinen persönlichen politischen Standpunkt gegenüber dem Koalitionspartner durchzusetzen, schreibt Bodry. Sein Text, der Ende der 1990-er Jahre in einem *Bulletin* des Cercle François Laurent veröffentlicht wurde, muss vor dem Hintergrund betrachtet werden, dass er damals Minister in einer CSV-LSAP-Regierung unter Jean-Claude Juncker (CSV) war.

Tatsächlich sieht die Luxemburger Verfassung aber für den Premierminister kein Richtlinienprinzip oder geschäftsführendes Mandat, wie etwa für den deutschen Bundeskanzler, vor. Dafür fehlt ihm schlichtweg die demokratische Legitimation. Der Premierminister ist kein Kanzler und schon gar kein Präsident. Er wird weder direkt von den Staatsbürger/innen, noch vom Parlament gewählt. Wie die anderen Minister/innen wird er vom Großherzog ernannt. Er ist ein koordinierender und repräsentierender Primus inter Pares. Für Luc Frieden gilt das in noch höherem Maße als für seine Vorgänger Juncker und Bettel, die ihre direkten Kontrahenten bei Wahlen stets um Längen hinter sich ließen. Luc Frieden erhielt hingegen von allen vier Spitzenkandidat/innen – verhältnismäßig zum Gesamtergebn ihrer Partei in dem jeweiligen Bezirk, in dem sie antraten – bei weitem am wenigsten persönliche Stimmen. ●



Politik

« Une ligne très fine »

IIII Interview : Bernard Thomas

Romain Heinen revient sur ses 17 années passées à la tête de l’Enregistrement, les cinq ministres des Finances qu’il a côtoyés et les logiques institutionnelles auxquelles il s’est heurté



Sven Becker

Nommé en 2006, Romain Heinen prend sa retraite cet octobre

d’Land : Durant les 17 ans que vous avez dirigé l’Enregistrement, vous avez connu cinq ministres des Finances successifs. Comment décririez-vous cette relation ?

Romain Heinen : Différente à chaque fois. Le directeur est condamné à s’entendre avec le ministre. Il doit trouver un équilibre. La loi organique stipule que l’administration est « confiée » à un directeur ; c’est donc aussi une question de confiance. Celui qui me l’a accordée, c’était Jean-Claude Juncker. Tout le monde l’appelait simplement « de Chef ». Il en savait souvent plus sur la matière que les directeurs d’administration. Ce savoir lui donnait une autorité extrême. On aurait traversé le feu pour lui. Il avait aussi ce don de se rappeler les noms de chacun. Ou du moins un détail, comme la marque de cigarettes que quelqu’un fumait.

Être membre du LSAP (qui vous a proposé pour le Conseil d’État en 2011) n’a-t-il pas eu d’impact sur votre nomination ?

Avec Jean-Claude Juncker, zéro virgule zéro. C’était l’engagement qui comptait, et rien d’autre. Je savais que je n’allais pas me retrouver tout seul, que j’avais le ministre derrière moi. Cette personne est à la base de ma carrière et je ressens beaucoup de respect pour lui. Son point faible, c’était qu’il avait du mal à s’organiser et à se protéger au sein du ministère d’État qui continuait à fonctionner comme au XIX^e siècle. C’est ce qui a finalement causé sa chute en 2013.

Comment s’est passée votre collaboration avec Luc Frieden ? Il était très réticent à accorder plus de personnel aux administrations fiscales. Avec les conséquences qu’on sait...

En même temps, il était toujours ouvert à toutes les propositions d’innovation et de modernisation. Mais à l’époque, il n’était pas encore « de neie Luc », la relation était donc plus officielle... plus distanciée.

Et avec Pierre Gramegna ?

Au sein du ministère des Finances, la passation des pouvoirs de 2013 était vécue sur un air d’enterrement. Le ministre Gramegna était très méfiant au début. On peut le comprendre : Il venait d’atterrir dans un milieu où il ne connaissait personne. Mais la relation entre nous s’est peu à peu améliorée. À la fin, elle était bonne, et j’ai sincèrement regretté son départ. Après, il est comme il est. C’est quelqu’un de très intelligent, mais aussi d’émotionnel : le ton pouvait monter très vite très haut... Mais quelques heures plus tard, c’était comme si rien ne s’était passé.

Yuriko Backes ?

Elle se donnait beaucoup de peine pour être proche des gens, par exemple en visitant les bureaux. Il était très agréable de travailler avec elle. Je vais vous raconter une petite anecdote.

Vue sur le bureau du ministre des Finances depuis l’antichambre

petite anecdote. Devant le bureau de la ministre, il y a une antichambre. Cette pièce, je la connais depuis toujours. Quand on y attend son premier rendez-vous avec un nouveau ministre, on est forcément un peu nerveux et on se demande comment ça va se passer. Début 2022, je suis donc assis dans l'antichambre ministérielle en attendant ma première entrevue avec Yuriko Backes. La porte s'ouvre, et la ministre sort en me demandant : « Tu veux que je te prépare un café ? Tu le prends avec du sucre ou du lait ? » J'en suis presque tombé de ma chaise. Chez ses prédécesseurs, une telle question aurait été impensable.

Et enfin l'actuel ministre, Gilles Roth ?

Au début de nos carrières, on était collègues au ministère des Finances. Mais, il n'était pas un simple fonctionnaire, il avait déjà un côté un peu extraterritorial. Il était bourgmestre de Mamer ou voulait le devenir, et je pressentais qu'il allait prendre un tout autre chemin que moi. Notre collaboration dans le domaine de la fiscalité était excellente. Quand nous travaillions à deux sur un dossier, j'étais celui qui préparait tout et qui jouait au secrétaire. Il venait, lui, avec trois ou quatre idées juridiques à intégrer. On se complétait bien. À la fin de ma carrière [Romain Heinen part à la retraite le 1^{er} octobre, *ndlr*], il s'agit donc d'une grande satisfaction d'avoir comme chef un ancien collègue que je respecte pleinement dans sa nouvelle fonction.

Y a-t-il eu des moments où vous avez pensé à démissionner ?

Un ou deux, oui. On se soumet ou on se démet, cela a toujours été très clair pour moi. Et j'ai quelques principes sur lesquels je ne tergiverse pas.

Dans le dossier de l'imposition des tantièmes, vous évoquiez récemment des « pressions énormes » exercées par la place financière « jusqu'aux plus hautes sphères de l'État ». En général, vous étiez pourtant moins exposé au lobbying que vos collègues à l'Administration des contributions directes (ACD). Je pense notamment aux *rulings*.

Oui, sauf pour certains dossiers comme la TVA. Mais j'avais un argument objectif pour protéger notre administration de l'anti-chambrage des Big Four : Dans une économie de taille réduite, la plupart des livraisons de biens et de prestations de services ont un caractère transfrontalier. L'Enregistrement peut donc accorder une *ruling*, mais si le pays de destination voit les choses différemment, celui-ci n'aura aucune valeur. Lors d'une réunion du Haut comité de la place financière, on m'avait d'ailleurs demandé quelles étaient les procédures en matière de *rulings* à l'Enregistrement. Ma réponse était très simple : On n'en fait pas.

Le Haut comité de la Place financière était censé développer de nouveaux produits normatifs, et ceci dans une union sacrée entre avocats d'affaires, régulateurs, managers de Big Four et les directeurs des deux administrations fiscales... Comment y voyiez-vous votre rôle ?

Je me suis toujours considéré comme un observateur technique, et non comme un membre actif du Haut comité. J'y apprend beaucoup sur notre secteur économique le plus important. Tout le monde m'y dit gentiment bonjour, *and that's it*. Quand on me pose des questions, je réponds de manière factuelle. Mais il faut faire attention : Il y a une ligne très fine qu'il ne faut pas dépasser. Chacun joue donc son rôle. Je connaissais le mien, et je ne l'ai jamais dépassé. C'est comme au foot : On ne peut pas être gardien et attaquant en même temps. L'administration est là pour appliquer la loi. Si celle-ci doit changer, c'est au Parlement d'en décider.

Vous avez commencé votre carrière comme rédacteur dans la carrière moyenne avant de réussir le saut dans la haute fonction publique. Ce parcours fait aujourd'hui de vous une sorte de dernier des Mohicans...

Après avoir passé mon bac au LGL, je suis entré au secrétariat du ministère des Finances. Concrètement, je traitais le courrier entrant et sortant, selon un système de classification manuel. (C'est pourquoi je n'ai jamais perdu un dossier par la suite.) Les administrateurs généraux s'appelaient Romain Bausch, puis Gaston Reinesch. Le directeur du Trésor se nommait Yves Mersch. Ces gens me fascinaient ; c'étaient de vrais *Macher*. Ils connaissaient leur matière, ils étaient totalement engagés et travaillaient énormément. Pour moi, en tant que novice, c'était une joie de jouer les petites mains.

Vous avez rapidement décidé de suivre les formations internes des administrations fiscales luxembourgeoises, mais également à la Bundesfinanzakademie et au FMI à Washington. Mais vous étiez surtout un des premiers au ministère à vous intéresser aux nouvelles technologies.

C'était l'époque de la révolution des PC. Mais le Centre informatique de l'État les considérait encore comme de petits gadgets, et continuait à privilégier ses grands *mainframes*. J'ai passé un stage à l'Inspection générale des finances qui, grâce à son directeur Hellinghausen, avait le plus d'avance en la matière. En parallèle, je suivais des cours au Centre universitaire. Au sein de mon ministère, j'étais donc devenu une sorte d'ovni. Je m'y connaissais tant en fiscalité qu'en informatique. Après avoir passé l'examen de passage à la carrière supérieure, j'ai intégré l'équipe fiscale de Gaston Reinesch. J'y étais le miroir de l'Enregistrement et du Cadastre. C'était une chance, car ces administrations se situaient à deux extrêmes. Le cadastre était composé d'ingénieurs pragmatiques, alors qu'à l'Enregistrement dominait la *Juristerei* à l'état pur. Les premiers pensaient en termes de projets, les seconds ne regardaient que les textes. J'ai appris relativement tôt qu'il fallait faire des compromis.

« Au sein du Haut comité de la place financière, je me suis toujours considéré comme un observateur technique, et non comme un membre actif »

Votre prédécesseur à l'Enregistrement, Paul Bleser, se livrait à une interminable bataille médiatique et juridique avec Michel Wolter. Il ne cachait pas non plus son désamour pour Jean-Claude Juncker.

Entre Bleser et Juncker, c'était la guerre atomique. J'ai rentré la tête dans les épaules. J'ai compris que si le directeur était en bisbille avec son ministre, les conséquences pour l'administration étaient catastrophiques. C'est d'ailleurs après cette affaire que les mandats des hauts fonctionnaires ont été limités. Avant de partir à la retraite, Paul Bleser donnait une interview à *RTL-Radio* dans laquelle il comparait l'Enregistrement à un sous-marin rouillé gisant au fond de la mer. Et disait ça en tant qu'ancien capitaine de l'administration !

Et en entendant ça, vous vous dites : Voilà le job qu'il me faut ?

Au ministère on m'a dit : Laissons la maison se consumer avant d'y envoyer un nouveau directeur. Je venais d'avoir quarante ans et j'étais en fin de carrière au ministère, ayant atteint le grade 16. J'avais accumulé un savoir théorique, mais je sentais que je n'apprendrais plus rien de nouveau tant que je ne me confronterais pas à la pratique. Ma nomination était contestée au sein du gouvernement, et dans la haute fonction publique.

Vous vous heurtiez à une forme d'élitisme académique ?

Tout au long de ma carrière, je ressentais que certaines personnes ne m'acceptaient pas vraiment. Au sein de l'ACD, il y avait une certaine tradition que des fonctionnaires issus de la carrière moyenne montent au poste de directeur. Mais dans l'histoire de l'Enregistrement, cela était totalement inouï. Tous les directeurs avaient toujours été des juristes. C'étaient des sortes de demi-dieux, pour la plupart assez âgés, qui trônaient au-dessus des rédacteurs qui formaient, eux, la colonne vertébrale de l'administration. On en venait à oublier, que l'Enregistrement était avant tout une administration financière.

En tant que directeur vous vous retrouviez coincé entre l'idéal du *new public management* et la réalité d'un cadre légal relativement strict. Cette tension, comment l'avez-vous ressentie ?

Les directeurs de l'État provoquent une certaine hantise. Nous sommes un peu mal vus, pas seulement par la CGFP, mais également par la politique. On estime que nous avons trop de pouvoir, on craint le risque d'arbitraire. En réalité, nous sommes soumis à un statut, nous pouvons encourir des sanctions disciplinaires et notre mandat est limité à sept ans. La mode actuelle, c'est de vouloir tout régler par des lois. À mes yeux, c'est la mauvaise piste. La fonction publique unique, que la CGFP aime invoquer, reste un mythe. On ne peut pas comparer l'ACD à l'Athénée. L'État est multiple et un directeur doit pouvoir réagir. Comment veut-on par exemple régler le télétravail par la loi ? À moins d'ouvrir de telles latitudes que

le directeur devra, en fin de compte, de nouveau trancher. Dès le premier jour du Grand Confinement, nous avons trouvé une solution en interne ; et ceci en trois heures pile, avant que les premières instructions ne soient publiées.

La réforme de la fonction publique de 2015 promettait des administrations plus « modernes » et « efficaces ». Quel bilan en tirez-vous ?

Je place beaucoup d'espoirs dans la gestion par objectifs. C'est un outil précieux. Il permet de développer une stratégie sur trois ans et de définir des projets opérationnels. Mais sur le terrain, ces idées s'enfoncent. Des objectifs, ce n'est qu'à travers ses fonctionnaires qu'une administration peut les atteindre. Or, il manque un élément central : le lien avec l'avancement dans la carrière. Après l'abolition du système d'évaluation, que je regrette amèrement, on continue à se cramponner à l'avancement automatique, et ceci jusqu'au grade final. C'est comme en prison, il suffit de purger ses années. C'est extrêmement préjudiciable. Il faudrait récompenser les gens qui sont dynamiques, qui suivent les formations, qui tirent les équipes vers l'avant.

Tant l'ACD que l'Enregistrement recherchent actuellement un nouveau directeur. Ne faudrait-il pas embaucher un gestionnaire plutôt qu'un technicien ? Surtout au vu de la crise dans laquelle sombre l'ACD...

Je me considère comme un directeur « old style ». J'estime qu'un directeur ne tire plus son autorité de son titre, mais de son savoir. S'il ne comprend pas les enjeux, comment prendra-t-il des décisions en matière de contentieux par exemple ? Dans les autres pays, la direction générale du fisc est un poste politique. Je me rappelle un collègue néerlandais, rencontré lors d'une réunion internationale. Je le salue en remarquant que c'est la première fois que je le vois. Il me répond qu'il y a un mois encore, il était directeur de leur Adem. Il m'explique que sa mission actuelle consiste à fermer la moitié des bureaux d'imposition. S'il y réussissait, il serait le mec le plus impopulaire de l'administration, et aurait droit à son prochain poste.

Contrairement à l'ACD, l'Enregistrement a pris relativement tôt le virage digital. Mais puisque la TVA est un impôt communautaire, vous pouviez au moins vous inspirer des autres États membres ?

Au total, cela nous a pris seize ans ! Seize ans pour établir un système qui intègre tous les services de l'administration, de la taxe d'abonnement à la TVA Logement. En interne, c'était du *Heulen und Zähneknirschen*. Les gens ne voulaient pas se séparer des systèmes auxquels ils étaient habitués. Il y a cette idée comme quoi il suffit de prendre beaucoup d'argent et de passer commande d'un logiciel auprès de Cactus, d'un Big Four ou de qui sais-je. Cette vue est totalement erronée. Elle conduit droit dans le mur. Il faut comprendre qu'on ne peut pas tout réduire à l'informatique. Il faut également remettre en question l'organisation interne. Sinon on finit par informatiser des structures héritées du XVIII^e siècle.

Dans le cas de l'Enregistrement, le nœud gordien à trancher, c'étaient les bureaux cantonaux.

L'Enregistrement est l'administration la plus ancienne. Son organisation était archaïque et inefficace. À l'exception de Vianden, on était présent dans chaque canton avec quelques fonctionnaires. Cette structure avait une justification historique : les notaires sont nommés par canton et leurs actes doivent être enregistrés. Mais elle rendait impossible la digitalisation. J'ai donc informé le ministre Frieden que je voulais moderniser cette structure, et il m'a donné immédiatement le feu vert. Mais la politique locale est un puissant facteur au Luxembourg. Dans les mois qui ont suivi, je recevais chaque jour une résolution d'un autre conseil communal s'opposant « formellement » aux fermetures. Au sein de l'Enregistrement, il y a eu un véritable soulèvement des receveurs. Chacun avait sa raison pour rester à Redange, Clervaux ou Wiltz... Mon argument « favori » était : « Je dois nourrir mes lapins tous les midis dans mon jardin ». Malgré ces pressions et avec le plein appui du ministère d'État, le conseil de gouvernement a fini par donner son OK à la restructuration en 2013. Mais peu après, le gouvernement a implosé suite à l'affaire Srel.

Vous aviez donc contre vous non seulement les édiles locaux, mais également une partie de vos fonctionnaires ?

Do war ech wierklech ugeschloen... En plus, le DP menait campagne en promettant qu'aucun bureau n'allait fermer. Fernand Etgen, un ancien fonctionnaire de l'Enregistrement (et par ailleurs un copain), le proclamait partout. Quand j'ai eu ma première entrevue avec le nouveau ministre Pierre Gramegna, il m'a expliqué que mon plan serait impossible à



Jean-Claude Juncker et son ex-dauphin Luc Frieden, le 10 juillet 2013, peu avant la démission du Premier ministre



L'ancienne et l'actuel ministre des Finances, Yuriko Backes et Gilles Roth (second plan)

mettre en œuvre. Il me rappelait que le nouveau ministre de l'Agriculture Etgen venait de déclarer, lors de sa première réception à l'institut viti-vinicole, que le bureau de Remich n'allait pas fermer. Je lui ai expliqué que si on ne faisait rien, on allait rester coincé au *Postkutschen-Zeitalter*. Pierre Gramigna a finalement trouvé un bon compromis : maintenir le bureau à Grevenmacher. Ces fermetures étaient la condition pour mettre en œuvre la modernisation de l'administration. Cela nous a permis de créer des bureaux spécialisés dans la taxe d'abonnement, les droits de succession, la TVA... Mais il fallait d'abord faire sauter le verrou cantonal.

Le Luxembourg est le seul pays en Europe à avoir maintenu trois administrations fiscales distinctes. Quand on entend ce feuillet cantonal, on se dit que leur fusion reste une chimère.

C'est un combat d'arrière-garde. Il a été perdu il y a longtemps déjà. On aurait pu le faire après la guerre. Pendant l'Occupation, les deux administrations fiscales avaient été fusionnées en un Finanzamt. Au lendemain de la guerre, cette

« On continue à se cramponner à l'avancement automatique, et ceci jusqu'au grade final. C'est comme en prison, il suffit de purger ses années »

structure haïe était abolie, mais l'impôt sur le chiffre d'affaires [l'ancêtre de la TVA] tombait désormais dans le ressort de l'ACD. En 1945 et 1946, les deux administrations se livraient une guerre auprès du ministre des Finances Dulong. C'était vraiment très violent, l'AED dénigrant l'ACD et vice-versa. Je suis descendu l'autre jour dans les archives. Quand on ouvre ces dossiers, on pense encore sentir la poudre à canon. En 1946, le gouvernement décide finalement que l'impôt sur le chiffre d'affaires basculait de nouveau du côté de l'Enregistrement. Sans cette décision, l'AED aurait disparu, comme dans les autres pays.

Dans les décennies qui ont suivi, la revendication d'une fusion a régulièrement refait surface. À chaque fois, elle était promise « à moyen terme », cette temporalité politique qui n'engage à rien. La dernière fois, c'était en 1997 dans le rapport de Jeannot Krecké sur la fraude fiscale.

Vous nommez un directeur général et vous choisissez un autre nom ; mais qu'aurez-vous créé ? Trois silos, aux fonctionnements très disparates ! La réaction du gouvernement était la bonne : abattre les murs du secret entre les trois administrations grâce à une loi de coopération. La compartimentalisation ne bénéficie qu'aux fraudeurs et autres criminels. On a aujourd'hui un échange de données avec un très grand nombre d'administrations. Cela nous donne un savoir incroyable, plus étendu qu'il ne l'a jamais été. Bien-sûr qu'il faut respecter le RGPD [Règlement communautaire général sur la protection des données, *ndlr*] qui impose des règles strictes. En plus, il faut convaincre le Conseil d'État qui défend sur cette question une vision libérale, éloignée de l'intérêt général et du bon fonctionnement de l'État. Quand le Premier ministre dit qu'il veut introduire le principe du « once only », c'est une très bonne chose. Mais dans la pratique, cela soulèvera de sérieux problèmes en matière de protection de données.

Plutôt que pour une fusion, vous plaidez pour une sorte de *Steuerfahndung* grand-ducale.

En matière de criminalité financière, nous sommes souvent confrontés à des structures extrêmement complexes. Le problème au Luxembourg, c'est que l'Enregistrement, la Douane, l'ACD, la CSSF et la Police judiciaire travaillent chacun dans leur coin. Il faudrait unir nos ressources. Je pense à une petite cellule d'experts : une douzaine de per-

sonnes ayant la qualité d'officier de Police judiciaire et travaillant sous l'autorité du Parquet.

En 2008 déjà, le gouvernement voulait donner la qualité d'officier de Police judiciaire à certains fonctionnaires d'ACD et de l'AED. Ce projet avait buté sur une opposition formelle du Conseil d'État.

Le gouvernement aurait dû passer outre cette opposition formelle. Le Conseil d'État notait que dans les procédures fiscales, le contribuable a un devoir de communication. Or, dans une procédure pénale, il n'est pas obligé de s'incriminer soi-même. Il aurait suffi de séparer les deux entités, les premiers s'occupant de l'imposition, les seconds des poursuites.

Une quinzaine de fonctionnaires travaillent actuellement au service anti-fraude. L'Enregistrement emploie probablement plus de gens pour nettoyer ses bureaux que pour combattre la fraude...

Les agents du service anti-fraude étaient recrutés parmi les meilleurs et plus expérimentés contrôleurs des bureaux d'imposition. Mais au bout d'années et d'années de travail en sous-effectif, nos bureaux sont asséchés. Il y a un réel manque de substance, et nous ne pouvons donc plus en tirer ce substrat. Pour le service anti-fraude, nous avons commencé à recruter des experts-comptables comme stagiaires dans la carrière A2. Mais cette greffe n'a pris qu'en partie. Nous pourrions apporter plus de recettes à l'État luxembourgeois si nous étions mieux outillés.

Le Luxembourg a passé le dernier examen du Gafi, mais de justesse. Catherine Bourin, la nouvelle « Madame anti-blanchiment » au ministère de la Justice, a récemment expliqué que le Luxembourg se trouvait « sur le fil du rasoir ». Le pays aurait obtenu la note « modéré » sur six des onze critères. Un de plus, et il aurait été greylisté.

C'est n'importe quoi cette déclaration ! Il n'appartient pas à un fonctionnaire de dire une telle chose sur l'évaluation, car elle n'est pas le Gafi, qui a pris sa décision en connaissance de cause. On a passé un examen auquel beaucoup d'autres pays, notamment l'Allemagne, ont échoué. En tant que tel, c'est un bon résultat. Vous pouvez gagner un match 1-0 ou 5-0, ce qui compte c'est de l'avoir gagné. ●

B L O G



POLITIK

Neue Einnahmen suchen

„Kategorisch“ spricht die Rentnerkommission des LCGB sich in einer am Dienstag verabschiedeten Resolution „gegen jeden Versuch der Regierung“ aus, „die öffentliche Rentenversicherung zu verschlechtern“. Die Reserve von Ende 2022 mehr als vier Jahresausgaben erlaube es, „die Entwicklung zu beobachten“ und über Maßnahmen in einer „Tripartite-Form“ zu beraten. Die Regierung müsse sich „engagieren“, dass dort „neue Quellen zur Finanzierung entwickelt“ werden.

Neue Einnahmen als „Alternativen zum sozialen Abbau“ fordern auch die Linken. Sozialministerin Martine Deprez (CSV) habe „noch nicht ins Gespräch gebracht“, dass zur Finanzierung der Renten auch „Steuern auf Kapitalerträge

(Aktien, Dividenden, Zinsen...)“ herangezogen werden könnten. Ebenfalls denkbar sei, so die Linken, die Beitragsdeckelung von zurzeit fünf Mal den Mindestlohn „nach oben zu öffnen, ohne zugleich die Maximalrente zu erhöhen“ (Foto: sb). PF

PERSONALIEN

Luc Frieden,

Premierminister (CSV), will „Brücken“ zwischen der EU und Ungarns autokratischem Premier Viktor Orbán bauen, wie er am Dienstag dem Nachrichtenportal *Politico.eu* sagte. An Orbáns Isolation sei die EU zum Teil selber schuld: Sie müsse „versuchen, unterschiedliche Sichtweisen auszuhalten, sodass sich gemeinsame Ziele erreichen“ lassen. Um „die ungarischen Positionen besser zu verstehen“, wolle er „in den nächsten Monaten“ nach Budapest reisen.

„Schockiert“ von Friedens Ideen ist der sozialistische Europaabgeordnete Marc Angel: „Orbán will wie Putin die EU auseinander dividieren“, sagte Angel dem *Land*. Luc Frieden „sollte sich besser im Rat dafür einsetzen, dass Artikel 7 des EU-Vertrags

gegen Ungarn aktiviert wird“. In diesem (sehr langen) Verfahren könnten Ungarn seine Rechte in der EU entzogen werden. PF

Nicolas Schmit,

EU-Kommissar für Arbeit und Soziales, war bis Redaktionsschluss zwar noch nicht als Spitzenkandidat der europäischen Sozialisten zu den Europawahlen bestätigt, doch der Nominierung sehr nahe. Auf jeden Fall wird sie von der deutschen SPD und der spanischen PSOE befürwortet. Ergibt sich am Ende ein hoher Posten für Schmit, stünde Premier Luc Frieden vor der Frage, ob er das unterstützt – zum Nachteil des Abgeordneten Christophe Hansen (CSV), dem ein Kommissarposten in Aussicht gestellt wurde (*d’Land*, 17.11.2023). Außenminister Xavier Bettel (DP) wiederum hat sich in letzter Zeit zunehmend selbst aus Spekulationen um Ambitionen zur Nachfolge von Charles Michel als EU-Ratsvorsitzendem genommen und ziemlich zweifelsfrei erklärt, er bleibe lieber in Luxemburg. PF

Martine Deprez,

CSV-Gesundheitsministerin, räumte im Parlament ein, eine „Machbarkeitsstudie“ prüfe, ob es genug Ärzt/

innen gibt, um auch im Osten eine Maison médicale anzubieten, sowie im Norden eine zweite über die bestehende hinaus. Für den Westen des Landes stelle die Frage sich auch. Ihrer LSAP-Vorgängerin Paulette Lenert, die wissen wollte, über welche „Wunderlösung“ die CSV verfügt, die im Wahlkampf landesweite Maisons médicales versprochen hatte, entgegnete Deprez: „Ich war nicht im Wahlkampf, ich habe nichts versprochen.“ PF

SOZIALWAHLEN

„Noch stärker...“

Im Beisein von Kandidat/innen eröffnete der OGBL am Dienstag seine Kampagne zu den Sozialwahlen am 12. März. Bestimmt werden dort die Personalvertretungen in Betrieben mit mehr als 15 Beschäftigten sowie die Zusammensetzung der Arbeitnehmerkammer. „Noch stärker“ wolle der OGBL aus den Wahlen hervorgehen, erklärte seine Präsidentin Nora Back. Bei den letzten Wahlen 2019 wurden 3 788 von 5 120 Kandidat/innen des OGBL in Personalvertretungen gewählt. „Schon jetzt“, so Back, verfüge die



Gewerkschaft über 600 Kandidat/innen mehr als Mitte Januar 2019. In der Arbeitnehmerkammer will der OGBL seine absolute Mehrheit verteidigen. Derzeit hat er 35 der 60 Sitze inne. 18 Sitze hält der LCGB, vier die Aleba, zwei der Landesverband und einen das Syprolux. Die Fusion mit dem Landesverband wird den OGBL zu den Sozialwahlen stärken (Foto: pf). PF

GESUNDHEIT

Hohe Schulden

Dass die vom Ärztesverband AMMD 2019 mitgegründete IT-Firma Digital Health Network s.à r.l. (DHN) finanzielle Probleme hat, ist nicht neu. Vor diesem Hintergrund hatte die AMMD schon 2022 der damaligen Regierung, der CNS und der Agence eSanté vorgeworfen, die von DHN entwickelte *Gesondheetsapp* zu „sabotieren“. Mit ihr wollte DHN zum großen Anbieter digitaler Dienste werden. Die im Dezember beim Handelsregister deponierte Geschäftsbilanz 2022 zeigt die Probleme. Sie weist einen Nettoverlust von 533 580 Euro bei einem ins Negative gerutschten Eigenkapitalstand (knapp –140 800 Euro) aus sowie 4,03 Millionen Euro Schulden, davon 1,67 Millionen kurzfristige. Eine Anfrage des *Land* über die Entwicklung der Firma im Jahr 2023 ließ AMMD-Präsident Alain Schmit unbeantwortet. PF

BILDUNG

Vieso-Evaluierung

Das 2016 an den Schulen eingeführte Fach Vie et Société (Vieso) wurde bisher noch nicht evaluiert. DP-

Bildungsminister Claude Meisch sagte dem *Wort*, im Oktober 2023 hätten die Vieso-Lehrkräfte sich getroffen, um eine umfassende Analyse voranzubringen. Ebenfalls im *Wort* betonte Gilles Retter, Präsident der zuständigen Programmkommission, man habe sich von einem Lehrkonzept verabschiedet, dass starr vermittele, wie beispielsweise eine Moschee aussieht oder was in der Bibel steht. Stattdessen würden thematische Querverbindungen bevorzugt. In einer Diskussion zum Tierschutz zum Beispiel werde erörtert, was dazu in der Bibel steht. Andere Themen beschäftigten sich „mit Religion als Phänomen an sich“. Gerade letzterer Punkt eröffnet wohl eine Debatte über Religion als dynamische Ausdrucksform performativer Praxis. Schaut man sich allerdings religiöse Schriften an, ohne sie zu kontextualisieren, wird Religion auf einen dogmatischen Normenkanon reduziert – der Traum eines jeden Fundamentalisten. Man könnte demnach bei der Evaluierung die Vieso-Lehrkräfte fragen, inwiefern sie eine fundamentalistische Lesart unterbinden. SM

Berichtigung

In „Abenteuer dritter Pfeiler“ im *Land* vom 12.1.2024 wurde der Steuerausfall durch die Absetzbarkeit privater Altersvorsorgeverträge mit 207 Millionen Euro im Jahr 2021 angegeben. Tatsächlich entspricht dieser Betrag den in 72 700 Steuererklärungen für jenes Jahr insgesamt als Sonderausgaben geltend gemachten Prämien für die Verträge. Den Steuerausfall veranschlagt das Finanzministerium auf 36 Millionen Euro.

|||||

„Ons hëllefen“

|||| Peter Feist

„Überhaupt nicht überrascht“ habe sie die Position von Bezirksstaatsanwalt Georges Oswald, sagte Hauptstadt-Bürgermeisterin Lydie Polfer (DP) am gestrigen Donnerstag beim „City Breakfast“ mit der Presse. Oswald hatte am Tag zuvor im *RTL-Radio* nicht nur erzählt, was alle schon wussten, dass 2008 die „mendicité simple“ durch ein Versehen aus dem Strafgesetzbuch gestrichen wurde. Er unterstrich auch, dass Rechtssprechungen, sogar in zweiter Instanz, seither bestätigt haben, dass die einfache Bettelei nicht mehr verboten ist. Das würden Gerichte und Staatsanwaltschaft weiterhin so handhaben, „egal, was andere Leute sagen“. Zumal bisher kein Justizminister einen Anlass sah, die seit 15 Jahren bestehende Rechtsunsicherheit zu beheben.

Für Lydie Polfer wiederum ist das kein Anlass, an der Rechtsgrundlage der *Stater* Polizeiverordnung zu zweifeln: Der Gesetzgeber habe das Verbot des einfachen Betteln ja nicht abschaffen wollen. Also gelte es noch, und „Gott-seidank“ sehe Innenminister Léon Gloden (CSV) das auch so. Mit der Position des Staatsanwalts „kommen wir schon seit acht oder zehn Jahren nicht klar, und das weiß er auch“. Dass die Gerichte das ähnlich sehen, ficht die Bürgermeisterin nicht an: „Auch der beste Richter hat nicht mehr zu sagen als der Gesetzgeber.“ Und dem sei ja nur eine Nummerierung im *Code pénal* verrutscht

Politisch aber ist das Bettelverbot in der Hauptstadt angreifbarer geworden. Darauf deuten

auch die Nuancen in den Äußerungen von Justizministerin Elisabeth Margue (CSV) hin. Am Dienstag in der Abgeordnetenkammer fand sie noch, das Strafgesetz in diesem Punkt nachzubessern, sei nicht nötig. Im *RTL-Radio* gestern schloss sie das nicht mehr aus, allerdings eher im Zuge einer größeren Reform des *Code pénal*, und prioritär sei die nicht. Lydie Polfer wiederum wappnet sich mit Argumenten wie vor einem Jahr, als das Bettelverbot verhängt werden sollte: Die Stadt werde allein gelassen. Damals von der LSAP-Innenministerin, die die Änderung an der Polizeiverordnung nicht gutheißen wollte, und nun vom Staatsanwalt, der im Radio erklärt hat, es bringe nichts, Geldstrafen gegenüber Leuten zu verhängen, die nichts in der Tasche haben. Wer so argu-

mentiert, meinte Lydie Polfer, stelle noch ganz andere Bereiche des Strafgesetzes in Frage.

In Frage aber steht nun auch, was die Polizei tun soll und darf. Der Innenminister wollte sich am Dienstag im Parlament nicht öffentlich zu den Einsatzgrundsätzen äußern, die sein Ministerium mit der Polizei und dem *Stater* Schöffenrat vereinbart hat. Ein von Grünen und Piraten beantragter *huis-clos* sollte diesen Mittwoch stattfinden, wegen des Wetters wurde er auf nächsten Dienstag verlegt. Fest steht mittlerweile, dass das Bettelverbot öffentlich im Kammerplenum diskutiert werden muss: Die Petition 2991, die das Betteln „zu jeder Zeit und an jedem Ort“ erlauben will, erreichte gestern Mittag 4 933 Unterschriften. ●



Verteidigungsministerin Yuriko Backes (DP) mit Generalstabschef Steve Thull bei der Vereidigung von Rekruten vergangene Woche auf dem Herrenberg

Oliver Hahn

Militärs bewerten

III Peter Feist

Als die neue DP-Verteidigungsministerin Yuriko Backes vorigen Samstag im „Background“ von *RTL-Radio* zu Gast war, drückte sie sich bisweilen ziemlich martialisch aus. Luxemburg müsse „auch *boots on the ground* bereitstellen“. Das sei eine Frage der Solidarität im Nato-Bündnis. Oder: „Wer den Frieden will, muss den Krieg vorbereiten.“ Vielleicht wollte die gelernte Diplomatin der Öffentlichkeit damit gerade jetzt klarmachen, dass die Armee etwas Besonderes sei. Denn ganz akut müssen Backes und die Regierung sich darum kümmern, einen Konflikt mit der Staatsbeamtengewerkschaft zu kontrollieren. Als im Juli die damalige DP-LSAP-Grüne-Mehrheit daran ging, ein neues Organisationsgesetz für die Armee zu verabschieden, hatte die CGFP einen Streitfall ausgerufen und ein Schlichtungsverfahren beantragt. Der damaligen Regierung warf sie vor, das im Dezember 2022 unterzeichnete Gehälterabkommen für den öffentlichen Dienst zu brechen.

Das Abkommen hält insbesondere fest, das 2015 mit der Reform des Beamtenstatuts eingeführte Bewertungssystem nur für Anwärter/innen auf Verbeamtung beizubehalten, sonst jedoch abzuschaffen. Ein Gesetz, das dies rückwirkend zum 1. Januar 2023 festlegt, fehlt noch, doch abgemacht ist abgemacht. Umso mehr entrüstete die CGFP, dass im Armeegesetz ein neuer Artikel 32 für Berufsmilitärs der großherzoglichen Truppe eine „*appréciation des qualités professionnelles et éthiques*“ und eine „*évaluation de la condition physique*“ definieren sollte. Den Artikel hatte Backes' Vorgänger François Bausch (Grüne) nur drei Wochen vor der Abstimmung im Parlament in den Gesetzesentwurf einfügen lassen. Dass Bausch beteuerte, die Bewertung werde keinen Einfluss auf die Gehälter in der Laufbahn haben und sich nur auf den militärischen Dienstgrad beziehen, half nicht. Die CGFP fürchtete ein Trojanisches Pferd, durch das die Bewertung von Beamten – und Berufsmilitärs sind das – wiederkäme. Vor allem: durch ein Gesetz. Wenn das bei der Armee so laufen könnte, dann vielleicht demnächst auch bei der Polizei, dem Zoll, dem CGDIS oder einer anderen Verwaltung?

Am 21. Juli, dem letzten Sitzungstag in der letzten Sitzungswoche vor den Sommerferien und vor den Wahlen, als die Abgeordnetenkammer in Marathonsitzungen über Gesetze abstimmte, wurde das Armeegesetz bei Enthaltung von Linken und Piraten angenommen. Politisch interessant für die heutige Regierung ist, dass die CSV-Fraktion „*pacta sunt servanda*“ erklärte, eine separate Abstimmung über Artikel 32 verlangte und den Artikel ablehnte. Immerhin war auch Wahlkampf. Der CGFP den Rücken zu stärken, konnte nicht schaden. Dieses Votum kann die heutige Regierungspartei schlecht ungeschehen machen. Ganz so deutlich wie die Verteidigungsministerin, die *RTL* erklärte, die Regierung habe „nicht vor“, die Bewertung bei der Armee wieder abzuschaffen, ist die CSV nicht. „Uns fehlt immer noch Klarheit“, sagt Fraktionschef Marc Spautz dem *Land*. Soll vor allem heißen: Die CSV-Fraktion hat Zweifel, wie formell „*appréciation*“ und „*évaluation*“ der Berufsmilitärs geregelt sein müssen. Am 21. Juli hatte die damalige Mehrheit behauptet, „*dans toutes les autres forces armées au sein de l'Union européenne et de l'OTAN*“ existiere, was Luxemburg dabei sei, einzuführen. Spautz ist sich da nicht sicher. Die CGFP auch nicht: „Es gibt dazu keine Nato-Norm, wir haben das recherchiert“, sagt Gewerkschaftssprecher Max Lemmer.

Mehr vom Militärischen zu reden als vom der CGFP heiligen Prinzip der „*unicité*“ des öffentlichen Dienstes, ist vielleicht ein Ansatz zur Lösung des Konflikts. Die CSV könnte ihr „*pacta sunt servanda*“ vom Juli wahrscheinlich retten, wenn mit der CGFP festgehalten würde, dass die Armee etwas „Besonderes“ ist und eine besondere Formel für die Bewertung bei ihr gefunden werden soll, die nicht verdächtig wäre, den Gehältervertrag auszuhebeln. Auch die vorige Regierung wollte es sich nicht mit der Staatsbeamtengewerkschaft verderben, zumal im Wahlkampf. François Bausch sagte im Parlament, er sei nicht „*Demandeur*“, die Bewertung der Militärs unbedingt in ein Gesetz zu schreiben; die blau-rot-grüne Mehrheit verabschiedete eine Motion, die „den Minister mandatiert“, Artikel 32 vielleicht in ein „anderes juristisches Instrument“ zu ver-

frachten. Die CSV stimmte nicht zu: „*Pacta sunt servanda*“ bedeute etwas Anderes.

Seit Freitag vergangener Woche ist die Fokussierung auf allein das Militärische die Piste, welche die Schlichterin festgehalten hat. Sie gab der CGFP nicht Recht darin, dass der Streitfall ein „allgemeiner“ sei, der den gesamten öffentlichen Dienst betreffe, sondern er sei „sektoriell“ und beziehe sich nur auf die Armee. Wie die CGFP damit umgeht, ist nun die Frage. „Das müssen unsere Gremien entscheiden“, sagt CGFP-Sprecher Lemmer. Klar sei, dass die CGFP nicht akzeptieren werde, dass irgendwo im Staat noch das Bewertungssystem gilt. Um daran keinen Zweifel zu lassen, kündigte sie in einer Pressemitteilung nach der Schlichtungssitzung vom vergangenen Freitag „weitere gewerkschaftliche Schritte“ an.

Doch selbst wenn die Diskussion sich nur auf die Armee konzentriert, ist nicht garantiert, dass sie konfliktfrei verläuft. Verglichen mit den Bewertungen für den Dienstgrad, wie sie seit den Fünfzigerjahren vorgenommen wurde und zunächst in ministeriellen Erlässen, später in großherzoglichen Verordnungen stand, ist das System in Artikel 32 des Armeegesetzes komplex. Das Leistungsniveau zum Erreichen des nächsten Dienstgrads würde mit *insuffisant*, *passable*, *bon*, *très bon* oder *excellent* bewertet, aus Punkten, die in „professionellen“, „ethischen“ und „physischen“ Evaluationen gewonnen werden. Doch schon im Sommer hatte die Armee-gewerkschaft Spal, die sehr eng mit der CGFP verbunden ist, erklärt, „ethisch“ sei so dehnbar, dass Willkür nicht auszuschließen sei. Würden die Diskussionen um das Bewertungssystem „sektoriell“ geführt, müssten neben, wenn nicht gar statt der CGFP, der Spal, aber auch der Offiziersverband Apol und die Lëtzebuerger Ënneroffizieschgewerkschaft am Tisch Platz nehmen. Alle mit eigener Sicht auf die Bewertung. Immerhin aber wäre dann wohl CSV-Beamtenminister Serge Wilmes weniger beteiligt. Dass er nicht auf sie zugegangen ist, nach dem „*pacta sunt servanda*“ der CSV vom Juli, trägt die CGFP ihm nach. Die neue Verteidigungsministerin ist unbefangener. Und sie weiß ja schon, wer den Frieden will, muss den Krieg vorbereiten. ●

Deux pas en avant, un pas en arrière

IIII France Clarinval

Entre liberté et contraintes, le droit des associations a connu maints soubresauts liés aux enjeux politiques. La loi de 2023 sur les asbl ne fait pas exception

« Der Mensch ist ja unzweifelhaft neben vielem anderen ein Vereinsmensch in einem fürchterlichen nie geahnten Maße. » La remarque que formulait le sociologue Max Weber en 1910 (citée par Gilles Genot, conservateur au Lëtzebuerg City Museum et commissaire de l'exposition *Komm, mir grënnen e Veräin! La vie associative dans la ville de Luxembourg depuis le 19^e siècle*) semble encore taillée pour le Luxembourg d'aujourd'hui. Pas loin de 8 500 associations et plus de 200 fondations émaillent le paysage luxembourgeois (même si une partie, toujours inscrite au Registre de commerce et des sociétés, n'est en fait pas active) et près de soixante pour cent des résidents sont fortement impliqués dans le bénévolat (chiffres du ministère de la Famille en 2021). Le spectre associatif local est cependant peu documenté. Il est d'autant plus difficile à appréhender qu'il est très large, allant de l'Association des critiques d'art et sa douzaine de membres à l'Automobile Club du Luxembourg qui rassemble près de 200 000 cotisants.

L'idée d'« association sans but lucratif » (asbl) apparaît dans la loi de 1928, très largement inspirée de la loi belge de 1921. Mais on peut remonter l'histoire de la liberté d'association depuis l'Ancien Régime. Mohammed Hamdi, chargé de mission au Lëtzebuerg City Museum et contributeur au livre *Sociabilité au Luxembourg*, détaille : « Corporations, confréries et congrégations existaient bien mais étaient loin d'être libres car elles nécessitaient une autorisation du souverain pour s'établir. » La Révolution française fait table rase de cette situation, mais n'introduit pas la liberté d'association. Au contraire, elle interdit les corporations et bannit les congrégations, préconisant la liberté d'entreprise et craignant les regroupements contre-révolutionnaires. L'historien continue avec la Constitution belge de 1831, « jugée comme l'une des plus modernes et libérales d'Europe ». La liberté de réunion (pendant un moment court, éphémère) et d'association (sur le temps long) y sont explicitement garanties. Une grande partie du Luxembourg, sous administration belge,

bénéficie de ces mêmes droits. Une liberté de courte durée puisqu'en 1839, le Roi Grand-Duc Guillaume I^{er} fait appliquer un texte restrictif interdisant les rassemblements et associations de plus de vingt personnes, sauf autorisation du souverain.

Des allers-retours plus ou moins libéraux ou liberticides ont émaillé l'histoire au gré des textes, des souverains et de leurs influences. Ainsi, la Révolution de 1848 et la première Constitution du Luxembourg ouvrent à nouveau le droit d'association. « Par rapport à la Constitution belge dont elle est fortement inspirée, deux restrictions sont ajoutées : la liberté de réunion ne s'applique pas aux rassemblements en plein air, politiques ou religieux, mais surtout, l'établissement de toute corporation religieuse doit être autorisé par une loi », relate Hamdi face au *Land*. Le texte de 1856 requiert à nouveau une autorisation préalable et la publication de la liste des membres. La liberté d'association et de réunion sont réintroduites dans la Constitution de 1868, à une nuance près : de « soumises à aucune mesure préventive » ces libertés ne sont désormais soumises « à aucune autorisation préalable ». « Un compromis qui accorde aux citoyens la possibilité de librement s'associer tout en laissant à l'État la possibilité d'intervenir ultérieurement », analyse Hamdi.

La fin du 19^e siècle voit un essor considérable des associations suivant les effets sociaux, culturels et économiques qui accompagnent l'industrialisation : sociétés de musique et de chant, clubs sportifs, cercles littéraires, ligues pour la protection des animaux, coopératives agricoles et sociétés de secours se multiplient. Peu à peu, l'absence de cadre légal se fait sentir et les fragilisent. Une loi sur les sociétés commerciales est établie en 1905, un texte spécifique est voté pour donner à la Croix Rouge une personnalité morale en 1923, mais « la grande majorité des associations restaient dans une situation légale précaire », selon Mohammed Hamdi. On en arrive enfin à la loi de 1928 per-

Des allers-retours plus ou moins libéraux ou liberticides ont émaillé l'histoire des asbl

Au Casa (Centro de Apoio Social e Associativo), une des plus importantes asbl de Portugais au Luxembourg



Patrick Galbras

mettant à toute association de se doter de la personnalité civile. Le texte tarde à voir le jour. Deux écueils nourrissent les débats houleux. La peur de la « mainmorte » : des terrains appartenant à l'association ne changent pas de main et sont donc soustraits à l'impôt. Les congrégations religieuses sont particulièrement visées. Un autre biais reproché est la publication de la liste des membres (avec leur adresse) qui, selon le socialiste René Blum, mettait en danger certains ressortissants (communistes) italiens. À part la parenthèse douloureuse de la Seconde Guerre mondiale et la dissolution forcée d'associations par l'occupant, cette loi n'a connu que peu de révisions. Une évolution importante a quand même eu lieu avec la suppression, en 1994, de la disposition qui exigeait que les trois cinquièmes des associés devaient être Luxembourgeois pour que l'association puisse avoir la personnalité juridique.

La liberté d'association, de réunion et de coalition connaît donc depuis toujours une danse qui évoque celle d'Echternach : Deux pas en avant pour un pas en arrière. « En raison des risques que ces libertés ont toujours présenté à l'ordre social et politique, les classes dirigeantes ont préféré les interdire ou les limiter », écrit l'historien.

Cette affirmation reste vraie aujourd'hui avec la nouvelle loi votée en août dernier. Selon l'exposé des motifs, la loi de 2023 a pour but de « créer un cadre moderne qui répond aux besoins du secteur associatif et caritatif tel qu'il se présente aujourd'hui, en comblant les lacunes d'une part et en précisant et simplifiant les dispositions existantes tout en abandonnant celles qui ne présentaient plus d'utilité d'autre part ». Le projet de loi, déposé par Luc Frieden, ancien ministre de la Justice, en 2009 aura mis quatorze ans à être voté. « La première mouture a été largement retoquée par les associations elles-mêmes qui jugeaient les obligations comptables trop contraignantes », explique David Hiez, professeur de droit à l'Uni.lu au *Land*. En 2021, le gouvernement DP-LSAP-Verts revoit la copie et dépose un grand nombre d'amendements allant dans la direction demandée. En particulier, le texte introduit trois catégories d'associations, selon leur taille et l'importance de leur budget. Les obligations liées à la gestion et au contrôle financier sont modulées en fonction de ces catégories.

Les observateurs soulignent des modifications qui devraient simplifier la gestion quotidienne des asbl : les assemblées peuvent être tenues en ligne, la liste des membres ne doit plus être déposée annuellement au Registre de commerce et des sociétés, deux membres fondateurs sont requis, contre trois auparavant, l'approbation de la modification des statuts par le tribunal compétent n'est plus nécessaire et la propriété de biens immobiliers ne servant pas à l'objet des activités de l'association est autorisé. « Ces aspects restent complexes et contraignants pour les petites associations, notamment celles issues de l'immigration », estime Anita Helpiquet, directrice du Clae. La plate-forme associative vient de compléter la nouvelle édition de son *Guide pour la vie associative*. À travers des fiches explicatives, il répond aux nombreuses questions posées par les porteurs de projets associatifs : fonctionnement, gestion, cadre juridique, comptabilité, rémunération, organisation d'événement... « Notre démarche est de partager l'information pour donner aux associations la possibilité de se construire dans la durée, d'évoluer en connaissance de cause et de s'adapter au nouveau contexte. De ne pas dépendre de nous, en somme », plaide-t-elle.

« On a surinvesti le volet transparence avec pour résultat d'enquiquiner la majorité des asbl »

David Hiez, professeur de droit



Les fanfares (ici celle du Landesverband) très présentes dans le paysage associatif

Ce premier volet de mesures n'est déjà pas aussi simple que ce qui est annoncé, le deuxième objectif, la transparence comptable, est encore plus lourd : contrôle d'honorabilité des administrateurs, l'exigence d'une activité tangible et significative au Luxembourg, déclaration annuelle des comptes (contrôlée par un réviseur d'entreprises agréée pour les plus grandes) ou procédure de dissolution administrative sans liquidation. Ces nouvelles règles ne sont nullement dictées par les besoins des asbl, mais par la pression internationale sur la place financière. Le Gafi (groupe d'action financière) a qualifié d'insuffisante la législation des associations pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. « On peut comprendre la nécessité de transparence, il ne faut pas être naïf sur certains agissements, mais de là à instaurer un climat de suspicion général, il y a de quoi décourager les bénévoles et les personnes engagées », regrette la directrice du Clae. « Le législateur a surinvesti cet aspect, sans doute en toute bonne foi. Avec pour résultat d'enquiquiner 95 ou 99 pour cent des associations qui n'ont rien à se reprocher », fustige le professeur David Hiez.

Le même professeur considère que la nouvelle loi « effectue un toilettage bienvenu, mais manque de souffle quant à la question cruciale de l'activité commerciale ». En effet, l'asbl est définie « comme une association qui ne se livre pas à des opérations industrielles ou commerciales, ou qui ne cherche pas à procurer à ses membres un gain matériel ». Il explique que le problème est connu depuis des années, avec une certaine tolérance. « La buvette du club de foot, la location d'une salle ou d'une camionnette, la vente de T-Shirts ou de calendriers sont bien des activités économiques. » La loi belge la plus récente, de 2019 (qui a inspiré la loi luxembourgeoise comme celle de 1928 été inspirée par celle de 1921), permet aux asbl d'exercer une activité commerciale à titre accessoire. Elles doivent dès lors s'acquitter de la TVA sur ces activités. « Notre loi est le fruit d'une conception ancienne et perverse : en limitant le pouvoir de financement propre des asbl, on les marginalise et on les rend dépendantes des fonds publics », ajoute David Hiez. « Bien que les conditions-cadres aient considé-

rablement évolué depuis lors, le monde associatif continue souvent de fonctionner comme un instrument de l'administration publique », note Gilles Genot, conservateur au Lëtzebuerg City Museum.

Le soutien aux associations de la part des communes et de l'État est en effet très fort. Les subventions, qu'elles soient de nature pécuniaire ou en nature (par exemple, la mise à disposition de locaux), demeurent cruciales pour associations. « C'est forcément un levier politique, les pouvoirs publics financent ce qu'ils veulent, ce qui les aide », poursuit le professeur. Le Clae lui emboîte le pas en regrettant des systèmes de subventions de plus en plus complexes, nécessitant des compétences et des ressources administratives. « Le fonctionnement des subventions par projet et non plus avec une enveloppe globale limite clairement l'accès des petites associations. Cela pose la question de la place du citoyen et de la réelle liberté d'association ». La directrice estime que les « grosses » associations, plus visibles et mieux dotées en personnel font de l'ombre aux petites. Elle propose de revoir le modèle de soutien en instaurant par exemple de maisons des associations qui pourraient permettre des économies d'échelle et des synergies. Elle insiste aussi sur le lien que les associations issues de l'immigration gardent avec les pays d'origine. « À travers des projets humanitaires et de coopération, les membres s'acquittent d'une dette envers leur communauté. Or ces projets ne sont pas reconnus car réservés aux ONG professionnelles. »

Ces freins au développement des associations soulèvent une distinction entre liberté d'association et liberté associative. Donner naissance à une structure est certes plus facile, mais encore faut-il la faire vivre, l'accompagner, la déployer, la faire progresser, l'amplifier, la stimuler, la fortifier, la cultiver... Les contraintes administratives et la complexité introduites par la loi sont jugées inutilement lourdes pour les petites associations, et risquent de porter atteinte, aux libertés associatives. « On est en train de tuer la vie associative avec des actions qui visaient à la protéger », conclut Anita Helpiquet. ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Stundenlöhner

Eine rechtsliberale Regierung aus einem Guss:
Das Koalitionsabkommen übernimmt die Beschlüsse zum
Arbeitsrecht oft wörtlich aus dem DP-Wahlprogramm.
Ein CSV-Minister soll sie umsetzen.

Der Escher Bürgermeister Georges Mischo kam zum
Arbeitsministerium wie die Jungfrau zum Kind. Am
26. September 2023 trumpfte er bei einer Podiumsdiskussion
mit der Forderung auf, den Mindestlohn an den Index
anzupassen. Er kam 67 Jahre zu spät. Bei den
Koalitionsverhandlungen tagte die Arbeitsgruppe „Économie
et travail“ ohne ihn.

Dass der Arbeitsminister ahnungslos ist, spielt keine Rolle. Er
dient als Platzhalter. Regierungschef Luc Frieden umgibt sich
gerne mit Leichtmatrosen. Dann kann er einfacher „Kapitän“
spielen. Er hat seine eigenen Vorstellungen vom Arbeitsrecht.
Sie decken sich mit den „30 propositions phares“ der
Handelskammer vom 9. Februar 2023.

Die Handelskammer nennt das Arbeitsrecht starr. Solange
können die Unternehmer die Lohnabhängigen weniger unter
Druck setzen. Laut ihrer Erklärung vom 22. November will die
Regierung „d'Aarbechtsrecht moderniséieren“.

Sie stellt es als altmodisch dar. Es stammt aus der Zeit vor
der Niederlage der Arbeiterbewegung gegen den
Neoliberalismus. Ein Wirtschaftsminister der LSAP engagierte
den Wunderheiler Jeremy Rifkin. Er erklärte, dass in der
dritten Industriellen Revolution kein Platz für Arbeitsrecht sei.

Flexibleres Arbeitsrecht verbilligt die Kosten der Arbeitskraft:
Es wälzt die Risiken von Konjunkturschwankungen auf die
Beschäftigten ab. Den Unternehmern steht zum gleichen
Lohn mehr Arbeitszeit zur Verfügung. Weniger Arbeitsrecht
heißt Sparen: an Überstundenzuschlägen,
Sicherheitsschuhen, Abgangsentschädigungen.

Die Handelskammer forderte „une seule indexation maximum
par an“. Das Koalitionsabkommen verspricht: „En cas de
déclenchement de plusieurs tranches d'indexation par an,
une tripartite sera convoquée“ (S. 174).

Das Koalitionsabkommen beteuert: „L'adaptation régulière du
salaire social minimum selon l'évolution des salaires et du
coût de la vie sera maintenue“ (S. 174). Die LSAP versprach
2018 eine Mindestloohnerhöhung. Das DP-Wahlprogramm
erinnerte: „ohne dass diese Erhöhung völlig zu Lasten der
Betriebe ging“ (S. 48). Die Verstaatlichung von
Lohnkostensteigerungen wird CSV und DP ein Vorbild sein.

Die Handelskammer verlangte d'„[a]ssouplir la législation sur
l'organisation du temps de travail pour permettre une gestion
au cas par cas dans le cadre du dialogue social en entreprise“.
CSV und DP wollen „d'Aarbechtszäitorganisatioun
reforméieren an eiser Zäit upassen“ (Regierungserklärung).
Das Koalitionsabkommen verspricht „une réforme du POT et
discutera dans ce cadre l'introduction d'une annualisation du
temps de travail“ (S. 177). Dann sparen die Unternehmen
übers Jahr Überstundenzuschläge.

CSV und DP machen das als „work-life-balance“ schmackhaft.
Als „nouvel équilibre entre vie privée et vie professionnelle“.
Sie wollen „télétravail“ und „remote working“ für liberale
Mittelschichten fördern (S. 174). Die Regierungserklärung
kündigt an: „D'Sonndesaarbecht gëtt vun haut véier op muer
aacht Stonnen erlaabt.“ Werktags können die Verkäuferinnen,
Fabrikarbeiter, Krankenpflegerinnen weder im Homeoffice,
noch im Coworking Space arbeiten. Sonntags haben sie kein
Recht auf „work-life-balance“.

Neben der Zulassung von Uber-Fahrzeugen (S. 203) plant das
Koalitionsabkommen „chèques emploi pour l'emploi de
personnes sur une base horaire“ ohne „lien de subordination“.
Zum Beispiel „dans la restauration, dans l'événementiel ou
dans les ménages privés“ (S. 176). Das Wahlprogramm der DP
präzisierte: „Der Staat finanziert die restlichen Kosten der
Arbeitsstunde. Zusätzlich kann die Privatperson von
Steuerermäßigungen profitieren“ (S. 48).

CSV und DP bezuschussen einen neuen Niedrigstlohnsektor
für den Mittelstand und die Privathaushalte. Tagelöhner
waren gestern. Stundenlöhner sind die Sternstunde des
flexiblen Arbeitsmarkts. Die Regierung macht Armut zu ihrer
Priorität. ● ROMAIN HILGERT

PROCHE-ORIENT

Grandeur et décadence

IIII Pierre Sorlut

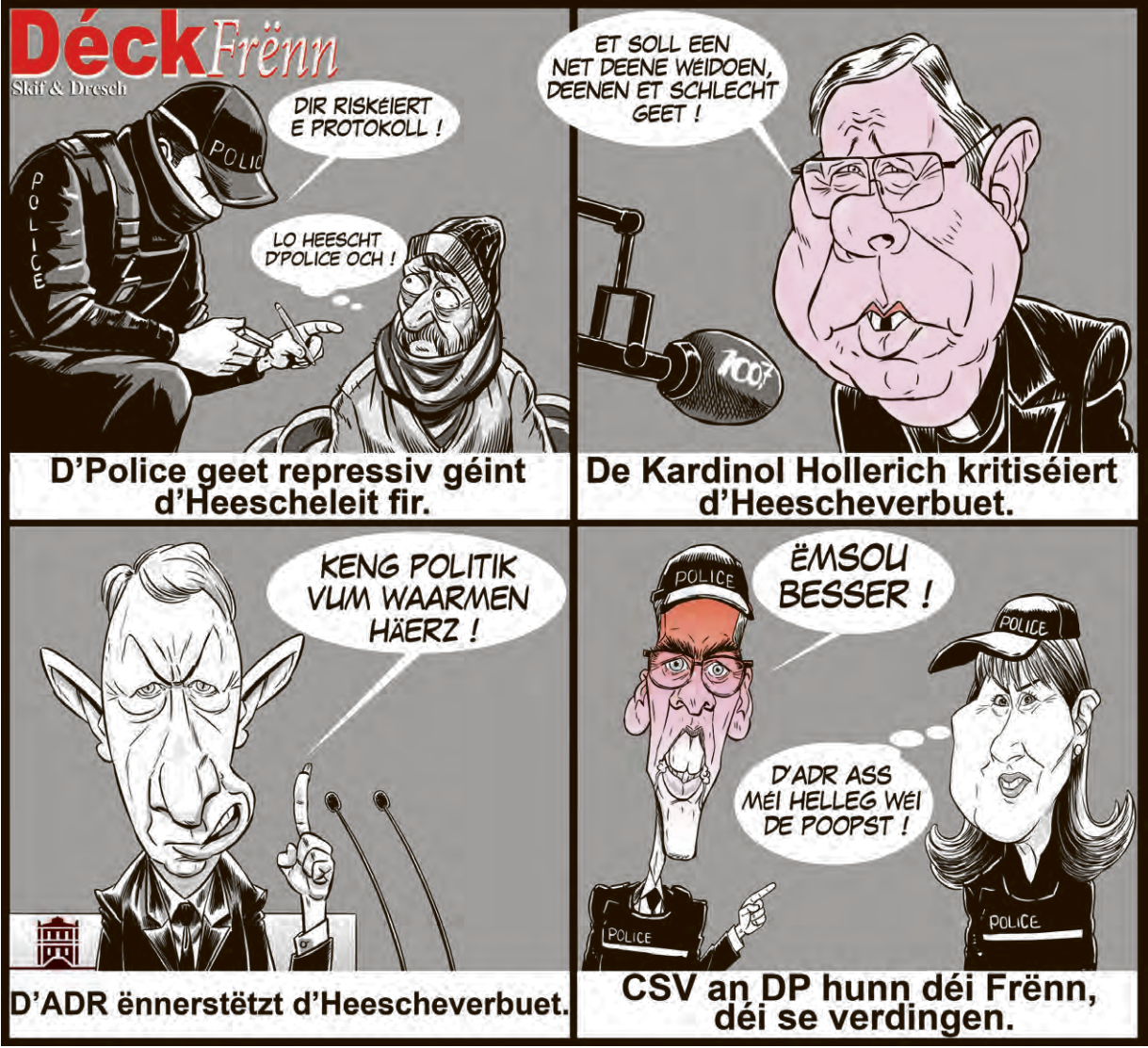
Enfin. Cent jours après les attaques
du Hamas sur les populations civiles
israéliennes et cent jours après le
début des représailles de Tsalhal sur
l'ensemble des Gazaouis, les députés
se sont enfin prononcés sur l'embrace-
ment au Proche-Orient et sur la
position diplomatique à demander
au gouvernement. Le Parlement a
adopté mardi une résolution déposée
par Déi Lénk, parti le plus mobilisé
sur la question israélo-palestinienne
depuis le 7 octobre (les autres partis
restant pour la plupart depuis cette
date accaparés par la digestion des
élections législatives et/ou la forma-
tion du gouvernement). Le texte ayant
récolté 55 voix favorables et cinq abs-
tentions (de l'ADR) condamne « avec
la plus grande fermeté, les attentats
terroristes et les meurtres abjects »
commis par le Hamas le 7 octobre et
« la réaction militaire du gouverne-
ment israélien », qualifiée de « déme-
surée dans le temps et disproportion-
née dans l'envergure ». Le parti libéral
a fait retirer la notion de « carnage »
initialement inscrite. La résolution
demande la « libération immédiate
et inconditionnelle » de l'ensemble
des personnes prises en otage par le
Hamas et « un cessez-le-feu immé-
diat ». Elle exige des belligérants et
de tous les acteurs internationaux
« d'entreprendre tous les efforts pos-
sibles pour venir en aide aux popu-
lations civiles en souffrance et notam-
ment pour rétablir des conditions de
vie dignes dans la bande de Gaza ».

Est également enjoint de relancer le
processus de paix passant par une
solution à deux États. Les députés
demandent enfin à leur président,
Claude Wiseler (CSV), de remettre
la résolution aux autorités israéliennes
et palestiniennes compétentes.

Au cours des débats, les partis se sont
dans l'ensemble entendus sur la nature
catastrophique de la situation huma-
nitaire dans la bande de Gaza, pilon-
née par l'armée israélienne et sous
blocus strict du gouvernement de
Benjamin Netanyahu. Le risque d'une
radicalisation de la jeunesse a été
évoquée par tous ou presque. « Il est
insupportable que 24 000 personnes
dont une grande partie d'enfants aient
été tuées, que 80 pour cent de la
population gazaouie ait été déplacée,
que plus de la moitié des maisons
aient été détruites, totalement ou
partiellement, qu'il n'y ait plus d'en-
droit sûr à Gaza », a fait valoir Sam
Tanson, cheffe de file des écologistes,
qui ont rédigé avec Déi Lénk et les
socialistes le texte de la résolution.
« On ne peut pas être neutre quand
la population civile est massacrée »,
a martelé Yves Cruchten. Le repré-
sentant socialiste (qui avait pris des
renseignements auprès de l'ancien
ministre des Affaires étrangères, Jean
Asselborn, en exil cycliste aux Cana-
ries) a souhaité mettre Israël face à
ses responsabilités, notamment sur
les violences que son gouvernement
commet dans les territoires occupés

et qui nuisent durablement à la solu-
tion des deux États.

Dans une motion votée à l'unanimité,
les députés ont demandé au gouver-
nement (de continuer ce qu'il fait déjà,
à savoir) d'œuvrer en faveur d'un ces-
sez-le-feu immédiat, de soutenir les
efforts de médiation pour libérer les
otages ou encore de réitérer la condam-
nation de la politique de colonisation
du gouvernement israélien. Le ministre
des Affaires étrangères, Xavier Bettel,
a félicité les députés pour « la gran-
deur » dont ils ont fait preuve en votant
ce texte à l'unanimité (ce qui lui a valu
d'être remercié par le président de la
Chambre sous le titre de « Premier »).
Dans une intervention parfois émo-
tionnelle, Xavier Bettel s'est dit « ami
de la paix (...) pas d'Israël ni de la
Palestine ». Il s'est en revanche refusé
à associer le Luxembourg à la procé-
dure initiée devant la Cour interna-
tionale de justice par l'Afrique du Sud
pour qualifier de génocide l'action
d'Israël contre les Palestiniens.
Comme l'ADR (qui n'y voit ni utilité
ni opportunité), le DP et le CSV pré-
fèrent attendre que La Haye rende
son verdict pour se positionner. Déi
Lénk, le LSAP et Déi Gréng ont ma-
nifesté leur souhait que le Grand-Du-
ché intervienne dans la procédure
pour matérialiser son attachement au
droit international et à son engage-
ment pour prévenir les génocides. La
motion déposée en ce sens par ces
trois partis a été rejetée. ●





Une histoire musicale de la géopolitique

IIII Simon Rico

Malgré l'éclatement de la Yougoslavie et les querelles nationalistes, les pays des Balkans unissent chaque année leurs voix pour faire gagner leurs candidats à l'Eurovision

« I šta ćemo sad », « et maintenant, on fait quoi ? ». Depuis deux ans, cette expression est l'une des plus utilisées par les locuteurs du serbo-croate, eux qui se répartissent entre la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Monténégro, le Kosovo (où ils sont très minoritaires) et la Serbie. Les clients l'utilisent à la caisse des supermarchés, les députés au Parlement et les parents devant leurs enfants qui ramènent un mauvais bulletin. Les journaux l'ont même maintes fois reprise pour titrer leurs articles.

« I šta ćemo sad », c'est le refrain d'*In Corpore Sano*, le tube de Konstrakta qui a représenté la Serbie en 2022 à l'Eurovision. L'artiste originaire de Belgrade n'a pas gagné le concours – elle a terminé à la cinquième place –, mais elle a gagné le cœur des citoyens de toute l'ancienne Yougoslavie. « Konstrakta, la chanteuse qui réconcilie la Serbie et les Balkans », titrait d'ailleurs *Courrier International* quelques mois plus tard pour saluer son titre de personnalité serbe de l'année. Le mensuel citait le reportage dithyrambique que lui avait consacré un peu plus tôt l'hebdomadaire serbe *Nedeljnik* : « Loin d'un simple effet de mode d'une durée limitée produite par l'industrie de l'Eurovision, Konstrakta est devenue un phénomène culturel et politique en Serbie et dans toute la région ». Lors de l'Eurovision, beaucoup de « Yougos » ont notamment remarqué ses chaussures, des Borosana, habituellement portées par les femmes de la classe ouvrière. Un geste perçu comme un clin d'œil aux nombreux oubliés de la transition, qui doivent se débrouiller avec des salaires de misère.

Une entrée tonitruante après la chute du Mur

Durant de longues décennies, l'Eurovision est restée l'apanage des pays occidentaux, alliés des États-Unis. Mais la fin de la Guerre froide a chamboulé le concours, avec l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux participants venus de l'Est et du Sud-Est du Vieux continent. La Yougoslavie, non-alignée, a concouru dès 1961, jusqu'à son exclusion en 1993, au moment où la guerre faisait rage en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. Ironie du sort, l'unique victoire de la Fédération socialiste date de 1989, juste avant son éclatement, grâce au groupe Riva (originaire de Zagreb) avec la chanson *Rock me*. Depuis, pas moins de six pays nés de l'éclatement de la Yougoslavie lui ont succédé sur la scène de l'Eurovision : Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie et Slovénie. Seul le Kosovo, dont la reconnaissance internationale fait toujours débat, n'a jamais pu s'y présenter.

Jusqu'en 2016 et la réforme (contestée) de la répartition du système de points entre le jury et les téléspectateurs, les pays des Balkans ont vu leur cote grimper de manière exponentielle. Avec trois victoires à la clé dans les années 2000 : Grèce (2003), Turquie (2005) et Serbie (2007). Depuis, leurs candidats marquent le pas, à l'exception de l'édition 2017 quand la Bulgarie s'était classée deuxième et la Moldavie troisième. Depuis, seule la Serbe Konstrakta a atteint le top 5.

Le « bloc des Balkans »

Selon le musicologue suédois Alf Björnberg, pionnier des recherches universitaires sur l'Eurovision, le concours « focalise les questions d'identité et de prestige nationaux dans un cadre international ». De même que le système de vote (surtout avant 2016) permet la « manifestation d'allégeances » entre des pays qui ont le sentiment d'appartenir à la périphérie de l'Europe. Or, c'est particulièrement le cas dans les Balkans, membres de seconde zone de l'Union européenne (Croatie, Roumanie, Bulgarie) ou encore en attente de leur intégration (les six États des « Balkans occidentaux »), plus de deux décennies après qu'elle leur soit promise.

En analysant la répartition des voix des téléspectateurs entre 1990 et 2008, le géographe français Jean-François Gleyze a ainsi établi l'existence de trois grands blocs : Scandinavie, Europe orientale et Balkans. Le quotidien anglais *The Telegraph* souligne même que ces pays « votent uniquement les uns pour les autres », ce qui est sûrement un peu exagéré. On peut enfin noter que les candidats des Balkans trouvent aussi des soutiens auprès des importantes diasporas établies en Allemagne, en Suisse, en Autriche et jusque dans les pays nordiques.

Une histoire et une culture communes

Mais comment expliquer la persistance d'une « alliance » balkanique à l'Eurovision ? Eh bien sûrement parce qu'au-delà de leurs différends politiques, souvent surjoués par leurs dirigeants, ces pays partagent un socle culturel commun lié à leur histoire. Et notamment à leur histoire ottomane : durant près de cinq siècles tout le sud-est de l'Europe a été dominé par la Sublime porte.

La pop balkanique en porte d'ailleurs la marque indélébile, elle qui regarde clairement vers l'Orient... Au grand dam des élites politiques et intellectuelles qui voudraient à tout prix que ces pays soient associés à l'Occident, toujours perçu comme l'incarnation de la modernité. « Appelée turbofolk dans le monde post-yougoslave, mané-lé en Roumanie, chalgas en Bulgarie ou skyladiko en Grèce, ce genre musical, qui associe des motifs orientaux et balkaniques, marque indéniablement de son empreinte la participation des Balkans à l'Eurovision », relève le géographe Pierre Sintès, membre du Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBAC).

Au-delà de leurs différends politiques, souvent surjoués par leurs dirigeants, ces pays partagent un socle culturel commun lié à leur histoire ottomane

Dans un concours qui se gagne désormais presque exclusivement en chantant en anglais, les pays des Balkans ont en outre tendance à se démarquer : la plupart des candidats continuent de privilégier leur langue nationale, ce qui contribue vraisemblablement à favoriser le vote de voisinage. Notamment dans les pays qui partagent le serbo-croate, cette langue qui a perdu son nom depuis la disparition de la Yougoslavie, mais que ses locuteurs continuent d'appeler entre eux « naš jezik », notre langue.

Adoucir les mœurs ?

Cela n'empêche toutefois pas les controverses identitaires. En 2006, la Croatie s'était par exemple divisée sur le choix de la chanson retenue, *Moja štikla* (Mes stiletto), interprétée par Severina, la plus grande vedette nationale de turbofolk. Basé sur la mélodie traditionnelle turque Şınavay, ce titre s'est attiré les foudres du camp nationaliste. La Croatie, comme la Slovénie d'ailleurs, entretiennent en effet un rapport complexe avec les Balkans : ces deux pays y sont en effet associés, contre leur gré, du fait de leur rattachement à la Yougoslavie en 1918. Or, jusque-là, ces terres faisaient partie de l'Empire des Habsbourg, ce qui explique leur sentiment d'appartenir plutôt à l'Europe centrale.

Mais l'Eurovision permet en même temps de dépasser certains préjugés. En 2007, la gagnante serbe du concours, Marija Šerifović, incarnait tout ce que les Balkaniques seraient censés détester : les Roms et les personnes LGBTQI+. La jeune femme, militante lesbienne et croyante orthodoxe, a interprété sa Prière (*Molitva*) habillée en drag king. À croire que la musique peut vraiment adoucir les mœurs. ●



Un data centre à Luxembourg

You're just too good

III | Pierre Sorlut

Des placements tout public créés par un escroc luxembourgeois : plongée dans le monde des cryptos

Les rendements affichés par les pools d'investissements du fonds Crypto4Winners laissent rêveurs : 6,9 pour cent par mois en moyenne pour les bitcoins (BTC) investis depuis décembre 2019. 5,6 pour cent pour les Ethereum (ETH) placés depuis décembre 2021. 4,9 pour cent de progression mensuelle en moyenne encore pour le *global crypto pool* qui est investi en USDT et USDC, des *stable coins* adossés au dollar américain. En d'autres mots, qui investit pendant un an un équivalent-BTC de 10 000 dollars repart avec un équivalent de 18 400 dollars de la cryptomonnaie. Soit un gain de 80 pour cent net.

Crypto4Winners ne touche pas au cash. La société d'investissement reçoit dans ses pools (des poches d'argent virtuel) les cryptomonnaies détenues dans les *wallets* de ses investisseurs. Ces derniers ont avant cela ouvert des comptes sur des plateformes d'échanges de monnaies cryptographiques telles eToro, Bitpanda, Binance ou Kraken. C'est ici qu'on convertit en crypto ses euros ou dollars. Un BTC, crypto-actif créé en 2009, vaut aujourd'hui près de 40 000 euros l'unité. En décembre 2019, son cours, extrêmement volatile, plafonnait à 7 000 euros (avec un pic à 56 000 euros en novembre 2021). La valeur des monnaies cryptographiques dépend éminemment de la loi de l'offre et de la demande.

L'actif n'est adossé à rien d'autre que la croyance qu'un autre y accordera une valeur. Et c'est le cas. Le placement financier aiguisé les convoitises et connaît un *momentum*. Mais l'investissement est opéré dans le monde obscur de la finance décentralisée (*defi*) où il ne fait l'objet que de très peu de contrôle. Les sites sérieux préviennent : n'investir que l'argent qu'on est prêt à perdre.

C4W fait valoir tout rapport avec un établissement doté d'une certaine respectabilité et applique ainsi un vernis de crédibilité

Dans une communication diffusée en mars dernier, les autorités financières européennes rendaient les investisseurs particuliers « attentifs aux risques de publicité trompeuse, y compris par l'intermédiaire des réseaux sociaux et des influenceurs ». Les investisseurs « doivent être particulièrement prudents à l'égard des rendements rapides ou élevés promis, en particulier ceux qui semblent trop beaux pour être vrais ». Crypto4Winners veut démocratiser l'investissement dans la cryptomonnaie. Mais son patron, Adrien Castellani, refuse résolument d'en faire la publicité. « Nous ne sommes pas habilités à communiquer sur la plateforme et ses services en dehors de la Suède », où elle est enregistrée, informe cet ancien banquier privé chez Indosuez Luxembourg, gestion de fortune de Crédit Agricole. Dans son email de réponse à une sollicitation du *Land*, le Français, 34 ans, insiste : « La majorité des clients ne sont pas européens et nous ne faisons aucune action de communication ». Puis il précise : « Je représente le projet et je ne le gère pas depuis Luxembourg », tout en donnant un numéro de portable luxembourgeois. Au Luxembourg, l'intéressé a créé et dirige le fonds d'investissement Crypto4Wealth. Doté d'un agrément AIFM (*alternative investment fund manager*) de la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF), cette structure s'adresse aux investisseurs institutionnels et qualifiés, capables d'apporter une mise de plus de 125 000 euros.

Sur la documentation déposée au registre de commerce, Adrien Castellani rapporte une adresse « privée ou professionnelle » : le 1 rue Fontebierg à Livange. La même que la société de gestion, C4W Management dont il est administrateur. Sur son site internet (qui s'ouvre sur le slogan « We

expose your wealth to the crypto space »), C4W-Management informe du lancement en mars 2023 du fonds investissant dans des *blockchain-based digital assets*. Sont présentés les partenaires. Le partenaire bancaire est Bank Frick au Liechtenstein, « l'une des rares banques qui osent les cryptomonnaies » (*Le Temps*, en 2018). Le prestataire conformité est une société, Phoenix Solutions, dirigée par un administrateur de C4W Management : Jean Ciszewicz. Le conseil juridique était présenté jusqu'à ce mercredi comme assuré par le cabinet Chevalier & Sciales. L'étude logée dans la Groussgaass assurait la domiciliation de la société de gestion, mais elle a dénoncé la convention de domiciliation de C4W en juillet dernier. Le cabinet a fait retirer son nom du site de C4W après notre sollicitation cette semaine.

La plateforme d'échange crypto de C4W est Binance. Le leader du marché a vu sa position dominante fragilisée l'an dernier par une plainte de la Securities and Exchange Commission (SEC) la visant et des soupçons d'implication dans le financement du terrorisme. Enfin, la société de gestion C4W annonce être enregistrée auprès de la Banque centrale du Luxembourg. L'institution monétaire explique la nécessité pour les fonds alternatifs non-réglés de se notifier à des fins purement statistiques, ce qui exclue « tout contrôle et toute supervision du fonds par la Banque centrale ». Chaque rapport, aussi tenu soit-il, avec un établissement doté d'une certaine respectabilité sert au vernis de crédibilité qu'applique la direction de C4W.

Combien d'actifs le fonds C4Wealth compte-t-il ? « Je ne peux également pas communiquer sur ce projet car la réglementation luxembourgeoise ne l'autorise pas », fait encore savoir Adrien Cas-



tellani. « En conclusion, actuellement, aucune communication n'est autorisée à propos de Crypto4Winners et Crypto4Wealth, ni par notre équipe, ni par d'autres organes de communication externes », résume l'entrepreneur de la crypto dans son email. Dommage. C'est d'ailleurs surtout pour l'organisation des placements destinés à la clientèle de détail, via Crypto4Winners, que les questions se posent.

Dans un communiqué envoyé en mars 2022 « depuis Stockholm », C4W évoque dans les grandes lignes la stratégie suivie par ses cinq traders. Les investissements passent par des études de chacun des « projets de cryptomonnaies » avec des « yield tactics » comme le *staking* (épargne rémunérée) ou le *yield farming* (prêt contre rémunération). Crypto4Winners revendique 3 000 utilisateurs. À deux Ethereum de mise minimum (2 330 euros l'unité cette semaine), il est possible d'estimer l'encours minimum des pools autour de quatorze millions d'euros. La moitié des investissements sont (contre toute logique économique) placés dans un *cold storage*, une sorte de coffre-fort mis en place par un partenaire tiers afin de s'assurer contre le vol ou le hacking pour une valeur de cent millions d'euros de dépôts. « We recognize the importance of security in cryptocurrency management », lit-on sur le site. L'identité des clients est vérifiée par une solution digitale lors du début de l'inscription.

C4W se rémunère sur les performances réalisées par les placements. La plateforme prend vingt pour cent du bénéfice réalisé. Si un utilisateur a introduit un autre utilisateur, le parrain prend dix pour cent de commission sur les bénéfices réalisés avec les cryptoplacements du parrainé. Ce qui a le mérite d'agrandir le cercle de participants à

moindre frais, mais aussi de s'acheter le silence de qui aurait un doute sur la marchandise. « As long as the music is playing, you've got to get up and dance », avait dit l'ancien patron de Citigroup pour justifier la poursuite, en 2007, de la commercialisation de crédit pourris (*subprimes*).

Des investisseurs se plaignent du manque de transparence des placements. Des sites comme Arkham Intelligence permettent de retracer les transactions : Quel compte place tant ou retire tant. Mais les noms des investisseurs sont cachés derrière des numéros. Seuls apparaissent les noms des comptes de grandes plateformes comme Binance, qui est concernée par soixante pour cent des transactions de C4W.

Les participants à l'échange, des particuliers qui placent tout ou partie de leurs économies, se méfient du *rug pull*, c'est-à-dire qu'un organisateur du marché se retire avec les mises. En décembre, sur le fil Telegram des clients de Crypto4Winners, un utilisateur s'inquiète du retrait par un investisseur de 240 000 euros en plusieurs petites transactions le même jour (comme pour passer sous le radar). Sur Reddit, un autre forum de discussion, l'utilisateur Bioharz écrit : « The golden rule holds true: if you don't control the keys, the coins aren't truly yours - as exemplified by FTX », du nom de La grande fraude du monde crypto. Le fondateur de cette plateforme d'échanges et figure emblématique de la crypto entrepreneuriale, Sam Bankman-Fried, a été reconnu coupable par un jury new-yorkais en novembre dernier d'avoir détourné des placements de ses clients. Le tribunal se prononcera en mars. Il risque 110 ans de prison.

La suspicion des clients de C4W est alimentée par le fait qu'en Suède, siège de Crypto4Winners, la

Les investisseurs s'inquiètent de la présence dans le capital de la société-mère d'un Luxembourgeois condamné plusieurs fois pour escroquerie

société ne répond pas à ses obligations de publication des comptes, malgré quatre relances du registre de commerce. C4Wave, la société de gestion de C4W, dit en outre être enregistrée auprès du service de renseignement financier suédois, mais une recherche sur le site ne permet pas de retrouver C4Wave Capital. Contactée cette semaine, la Swedish Financial Intelligence Unit assure que ladite société n'est pas inscrite.

Mais c'est surtout l'identité d'un actionnaire qui pose question. Derrière la société, C4Wave Capital, qui gère la plateforme C4W, puis deux autres holdings domiciliées à Dubaï (Dreamoon Limited et Optimus Holding Limited) se trouvent non seulement Adrien Castellani, visage officiel de la société, mais aussi un certain Luc Schiltz, *general partner* et seul pouvoir de signature.

En août dernier, au cours d'une réunion en ligne avec une vingtaine d'internautes, Adrien Castel-

lani a retracé la genèse de Crypto4Winners. Alors qu'il travaillait encore pour Indosuez et gérait les quelque 400 millions d'euros de ses clients, plusieurs d'entre eux ont commencé à manifester un intérêt pour l'investissement dans les cryptos. En janvier 2021, un de ces clients a introduit « Luc », fondateur de Crypto4Winners, au banquier pour que ce dernier donne son avis sur une potentielle transaction. « Deux semaines après, j'avais posé ma démission et partais pour développer ce projet (Crypto4Winners, *ndlr*) et d'autres à côté ». (Adrien Castellani a monté entretemps une banque crypto, Colossos, entre la Lituanie et le Grand-Duché). Dans l'enregistrement de la visioconférence que le *Land* a consulté, Adrien Castellani présente ainsi « Luc » : Celui-ci serait doté d'un gros *background* en informatique. Il aurait acheté et revendu pas mal de sociétés, notamment dans le consulting. En 2013, il aurait commencé à faire du trading en matières premières, « mais physiques », précise Adrien Castellani. « C'est à dire qu'il faisait de l'import-export de sucre entre l'Amérique du Sud et le reste du monde ». Luc Schiltz serait « tombé » dans le courtage financier, le forex notamment, un peu par hasard puis aurait commencé à appliquer des stratégies de trading au bitcoin. « On commençait à lui confier des BTC sur son *wallet* perso et lui faisait le trading via son propre *wallet*. C'était le groupe *family and friends* », raconte encore l'associé de « Luc ». « Pour des raisons légales et fiscales », il est vite devenu difficile de continuer de cette manière et Luc Schiltz a créé la plateforme Crypto4Winners « en à peine 24 heures », selon le récit d'Adrien Castellani. L'affaire s'est développée par le bouche-à-oreille.

Luc apparaît çà et là dans cette réunion web entre initiés. Il aiderait au « support » des utilisateurs, mais ferait surtout partie des cinq traders,



Les flux entrants (vert) et sortants (rouge)
du Wallet Crypto4Winners

« quand il a le temps ». Comme pour les autres courtiers-crypto, les fonds placés par la clientèle lui seraient directement confiés. Un observateur avisé a relevé à la fin de l'été dernier sur son blog que, Luc Schiltz, aujourd'hui 44 ans, a été condamné au Luxembourg pour escroquerie. Voilà pourquoi, sur les forums spécialisés, les utilisateurs de C4W se montrent nerveux et scrutent les agissements d'un *wallet* appartenant à un dénommé cryptoluxguy. D'aucuns craignent qu'il s'agisse de l'intéressé et que ce dernier ne détourne les fonds des clients.

Un jugement de 230 pages daté du 30 mars 2017 révèle les dessous d'une condamnation ayant conduit à une peine (très lourde) de six ans d'emprisonnement, dont deux fermes. En 2011 et 2012, Luc Schiltz a fait croire à son entourage puis à des personnes en France et en Allemagne qu'il bénéficiait d'opportunités d'investissement dans des entreprises en déconfiture. Les fonds collectés devaient permettre de racheter des stocks de marchandises à prix cassés pour les revendre ensuite avec un juteux bénéfice. Luc Schiltz proposait aussi à ses victimes d'investir dans l'acquisition de parcelles d'eucalyptus au Brésil pour les revendre après transformation de la matière en charbon de bois. Le tout était orchestré sans le moindre agrément et au moyen de mises en scènes bidons avec des sociétés fantômes, Forest4YouCapital ou encore CIB Capital Investment Bank. La CSSF avait averti des activités potentiellement frauduleuses de Fores-

t4YouCapital. Pour ce qui concerne la deuxième entité, les enquêteurs ont relevé qu'à l'adresse référencée comme siège était implanté un centre d'affaires. Des contreparties signaient les contrats, envoyaient des emails ou étaient évoquées dans des histoires racontées par Luc Schiltz. La police a découvert après de lourds efforts, parfois par des recherches à l'étranger, que les André Welter, Jean-Marie Schumacher ou autre Paulo Coelho (!) en question étaient de pures inventions de Luc Schiltz. Pour sa crédibilité, ce dernier circulait en voiture de luxe et offrait à ses « clients » des voyages, dans le Sud de la France ou en Californie, et parfois en jet privé via Luxaviation, société qui est devenue victime de fait. 46 personnes ont été lésées. Le préjudice total s'élève à deux millions d'euros (en incluant les gains promis et les factures impayées). La police a retrouvé 80 euros sur les comptes de Luc Schiltz et comprend que tous les sous ont été dépensés pour donner corps au rôle qu'il jouait.

Luc Schiltz avait déjà été condamné en 2008 à Luxembourg à six mois de prison pour faux et usage de faux. En octobre 2011, mai 2014 et mars 2015, il avait aussi été condamné en Allemagne pour des escroqueries. Il a de nouveau écopé de neuf mois de prison en septembre 2012 au Grand-Duché pour abus de confiance. Interrogé par l'expert sur ces diverses condamnations, Luc Schiltz n'a jamais été capable d'admettre des qualificatifs comme « manipulation et escroquerie », lit-on dans le jugement de 2017. Selon le même

Avant les cryptos, Luc Schiltz proposait d'investir dans des parcelles d'eucalyptus au Brésil pour les revendre après transformation en charbon de bois

expert, Luc Schiltz présente une « importante tendance à la manipulation et à la duperie assortie d'une absence d'empathie pour autrui, réfutant toute escroquerie ». L'expertise est formelle : le risque de récidive est majeur. Luc Schiltz a en outre gagné en notoriété à cause d'un avis de recherche publié par Europol en juillet 2017. Voyant son visage affiché dans les médias luxembourgeois (une simple recherche Google permet encore d'en attester), le Luxembourgeois s'était rendu à la police pour honorer sa peine de prison.

La présence de Luc Schiltz au capital de Crypto4Wave (société exploitant Crypto4Winners) a suscité la polémique en ligne. « People want Luc to sell his shares because he's dodgy », nous dit celui qui a signalé ses doutes à la CSSF. Sur Reddit, le compte Crypto4Winners dit explorer la possibilité d'une reprise des parts de Luc Schiltz mais cette possibilité, lit-on, requiert du temps. La CSSF n'a pas publié de message d'avertissement au sujet de Crypto4Winners ou Crypto4Wealth. Mais elle a alerté le parquet. Ce dernier a ouvert une enquête. Celle-ci vise deux membres du conseil d'administration et la société Crypto4Winners Management. Les personnes visées sont à présumer innocentes.

Lan dernier, la CSSF a publié 63 avertissements sur son site internet et a mobilisé autant de fois le parquet. Depuis 2018, le régulateur a publié neuf *warnings* sur les sociétés douteuses commercialisant des crypto-actifs et qui ont un lien avec le Luxembourg. Les autorités bancaires européennes ont, elles, multiplié les messages de prévention ces derniers mois : les nombreux crypto-actifs, par nature très risqués et spéculatifs, ne sont « pas adaptés à la plupart des investisseurs particuliers de détail en tant qu'investissement ou en tant que moyen de paiement ou d'échange ». À la fin de l'année, la mise en application du règlement européen Mica contraindra les plateformes crypto à s'enregistrer et à montrer patte blanche. Ils seront soumis au même régime de surveillance que les autres sociétés d'investissement. ●

T
I
C
K
E
R

Crise immo

« On a 500 ouvriers qui travaillent pour nous. C'est tout un savoir-faire accumulé. Je ne vais renvoyer personne pour m'adapter à la demande », assurait le co-gérant de Stugalux Construction SA, Joël Schons, en octobre 2022 au

Land. (Dans ses comptes annuels de 2022, la firme déclare avoir 304 salariés : 251 ouvriers et 53 employés.) Deux mois plus tard, Schons se disait confiant que les grands allaient passer la « tempête » sans trop de dégâts. « Déi Grouss, déi packen dat doten ». Pour continuer à faire tourner la machine, expliquait-il, la firme construirait « en stock », avec la perspective de donner ces futurs logements en location. Mais quelques mois plus tard, une rumeur commençait à circuler dans le milieu immobilier (qui adore les commérages) : Stugalux Construction se porterait mal. Confirmation cette semaine : La firme vient

d'entamer les négociations avec le LCGB et l'OGBL pour un plan social concernant 76 salariés, soit un quart de ses effectifs. Les syndicats poussent pour un plan de maintien dans l'emploi, une option à laquelle la direction se dit a priori ouverte.

Stugalux Construction SA affiche une perte de 3,14 millions d'euros dans ses comptes annuels de 2022. La firme spécialisée dans la construction de logements unifamiliaux a été méchamment malmenée par la crise immobilière. (Joël Schons explique au *Land* que l'entreprise a conclu des contrats à prix fixes avec ses clients, et a donc été frappé de plein fouet par les hausses des

prix des matières premières.) Dans les années qui ont précédé, l'entreprise avait pourtant engrangé les bénéfices. En 2015-2016, le résultat annuel tournait autour de quatre millions d'euros, il tombait à un million en 2017-2018, reculait à 564 600 en 2019, pour remonter à 984 000 en 2020 et 868 200 euros en 2021.

Stugalux Construction SA a donc connu une décade dorée, porté par le boom immobilier. Les montants listés dans la rubrique « distribution de dividendes » étaient conséquents : 2,5 millions d'euros en 2018, 750 000 en 2019, 280 000 en 2020. Pour 2021, 1,2 million de

dividendes étaient prévus, mais n'auraient finalement pas été distribués, dit Joël Schons : « Cet argent, on a décidé de le garder dans l'entreprise ». (À noter que Stugalux Construction SA et Stugalux SA sont deux entités distinctes, même si elles remontent toutes les deux à Jos Bourg, le roi du lotissement unifamilial, décédé en 2022. Spécialisée dans la promotion, Stugalux SA continue à afficher des bénéfices insolents : 1,9 million en 2022, 5,9 millions en 2021, 1,2 million en 2020, 3,1 millions en 2019.)

Dans une récente publication, le Statec fait état d'une hausse

de 36 pour cent du nombre de faillites dans la construction. (En nombre absolu, cela en fait 162.) La valeur ajoutée brute a chuté de douze pour cent dans le secteur. (Les travaux de rénovation résistent, tout comme les grands projets d'infrastructure, provoquant un rush sur les soumissions publiques.) Les ouvriers sont les premiers à pâtir de la crise immobilière. Ils avaient pourtant peu profité du boom. Dans la construction, une heure travaillée (charges patronales incluses) coûte en moyenne 32,40 euros. C'est très peu, comparé aux coûts horaires moyens dans la finance (88,30 euros), la santé (54,70), l'industrie (44) et même le commerce (38,30). BT

Têtes de cuvées

IIII Erwan Nonnet

En six mois, l’Institut viti-vinicole s’est offert un nouveau directeur, Serge Fischer et un nouveau contrôleur des vins, Paul Thill. Ils ne provoqueront pas de révolutions, mais dans un secteur qui évolue très rapidement, le travail ne manquera pas.

Il y a des moments étonnants, où le changement devient la norme. La Moselle viticole vit actuellement ce scénario. D’une part on observe un renouvellement de génération à la tête de nombreux domaines, et parallèlement, un spectaculaire accroissement du bio. En dix ans, on est passé de 3 à 13,2 pour cent des surfaces certifiées ou en conversion, le pays rattrapant ainsi un retard immense.

Ce renouveau se constate aussi au cœur de l’administration qui lui est dédiée, l’Institut viti-vinicole de Remich, qui joue le rôle de pivot entre la profession et les autorités nationales et européennes. Il conseille également les vignerons dans leurs tâches quotidiennes.

Depuis six mois, deux bureaux importants ont ainsi changé de propriétaire. D’abord celui du contrôleur des vins, en juin 2023. L’ancien garant des règles de l’AOP Moselle luxembourgeoise, Aender Mehlen (49 ans), parti à la surprise générale rejoindre la direction des Domaines Vinsmoselle, a été remplacé par Paul Thill (45 ans), ex-chef de service au laboratoire de chimie de l’Administration des services techniques de l’agriculture (Asta). Il connaît bien la Moselle puisqu’il siégeait aussi à la présidence de la Marque nationale des eaux-de-vie. Puis, début décembre, le directeur Roby Ley faisait valoir ses droits à la retraite après quinze ans à la tête de l’IVV. Son remplacement s’est effectué en interne avec Serge Fischer (47 ans), ancien chef du service Viticulture de l’Institut, qui grimpe des échelons.

En quittant son poste, Roby Ley rappelait que son grand œuvre avait été la mise en place de l’AOP (Appellation d’origine protégée), succédant à la désuète Marque nationale. Pourtant, il estimait que son cahier des charges, négocié avec les vignerons, restait très perfectible : « Le but de l’AOP devait être de faciliter le choix des consommateurs, ce qu’elle n’a finalement pas atteint. Beaucoup de bouteilles portent encore les notions de Grand premier cru et de Premier cru, qui ne disent rien de la qualité des vins », reprochait l’ancien directeur.

AOP, aux vignerons de jouer

Cette bataille ne figure pas en tête des préoccupations de son successeur. Pour une bonne raison : « La responsabilité du cahier des charges de l’AOP est détenue par les vignerons, pas par l’IVV. Je suis d’accord pour dire pour qu’il y a du travail à faire pour l’améliorer, mais je ne suis pas là pour en définir les règles. Maintenant, s’ils souhaitent en discuter, ma porte est ouverte », confie Serge Fischer au *Land*.

Les évolutions sont toujours possibles. Les producteurs de crémants sont par exemple en train de faire évoluer la durée minimum de vieillissement sur lattes de neuf à douze mois, un temps qui joue beaucoup dans la qualité du produit final. « Il ne reste plus qu’à se mettre d’accord pour fixer la phase transitoire », relève ce fils d’anciens vignerons de la coopérative, titulaire d’un diplôme national d’œnologie (Dijon) et d’un master d’œnologie du champagne (Reims).

Serge Fischer désigne trois autres priorités. La première est la poursuite de la simplification administrative, l’IVV tiendra de plus en plus le rôle de « guichet unique » pour les vignerons. « Avant, pour déclarer une vigne, il fallait remplir des dossiers auprès de quatre administrations, l’Asta, le Service d’économie rurale, la Sécurité sociale et l’IVV. Aujourd’hui, il n’y a plus qu’à compléter celui du Recensement viticole. »

C’est un progrès, mais l’ampleur de la tâche est vaste. Un gros dossier concerne l’embauche des saisonniers, casse-tête annuel pour tous les vignerons. Exemple parmi d’autres, pour être en règle, tous les vendangeurs doivent passer devant la médecine du travail, même le voisin qui vient donner un coup de main ponctuel. Les vignerons ne peuvent également engager que des citoyens de l’Union européenne. Une exception a été faite pour les Ukrainiens, mais, il y a quelques années, des domaines ont reçu des amendes salées (plus de 10 000 euros parfois) pour avoir embauchés, tout en les déclarant, des saisonniers

Un gros dossier concerne l’embauche des saisonniers, casse-tête annuel pour tous les vignerons

venant de pays des Balkans non rattachés à l’UE. « Nous ne voulons pas remettre en question les acquis sociaux, simplement alléger les procédures », précise Serge Fischer.

Sa deuxième priorité est de poursuivre le développement des services d’encadrement de l’IVV : son laboratoire (un nouveau va prochainement ouvrir) qui réalise très rapidement et à un coût modique les analyses utiles lors de l’élevage des vins et nécessaires pour obtenir l’AOP, son conseil phytosanitaire ainsi que le marketing autour de la Moselle luxembourgeoise. « Et pour tout ce que l’on ne peut pas faire, il faut que nous épaulions les vignerons pour qu’ils trouvent de l’aide ailleurs », ajoute-t-il.

Son troisième angle d’attaque sera d’accroître les recherches en relation avec l’adaptation au changement climatique. « Les critères de sélection du matériel végétal dans les années 1990 sont complètement différents de ceux d’aujourd’hui, explique-t-il. Les techniques pour travailler la terre ont changé également. »

Affichage alimentaire

À son arrivée, Paul Thill s’est d’abord formé à l’analyse sensorielle des vins « pour qu’ils soient traités équitablement lors des dégustations de l’AOP. » Pendant ces séances, les vins sont goûtés à l’aveugle par groupe de six, avec 36 échantillons maximum et jamais plus de six crémants. Ils sont présentés par ordre croissant de sucrosité et les dégustateurs notent leurs impressions sur une tablette. Après chaque plateau de six verres, ils partagent leurs analyses. « La dernière saison, nous avons recalé huit crémants sur 155 et 43 vins sur 978, relève-t-il. Mais les vignerons peuvent corriger les vins et nous les présenter une seconde fois. »

Ces « corrections », et tout le travail œnologico-technologique effectué lors de la vinification ne seront désormais plus cachés des consommateurs, ce qui induit un gros chantier pour l’IVV. En effet, la législation européenne a aboli l’exception qui faisait du vin le seul produit alimentaire à ne pas être tenu d’indiquer la liste complète des ingrédients et ses valeurs nutritionnelles. Au Luxembourg, les vins embouteillés après le 8 décembre dernier doivent donc afficher ces informations qui, parfois, surprendront les consommateurs.

Les producteurs de vins bios, biodynamiques ou natures sont forcément favorables à cette nouvelle obligation, puisque leur arsenal d’intrants est limité. Pour les autres, cet étalage pourrait être une mauvaise publicité. Qui aimerait lire dans la liste des ingrédients bisulfite de potassium, carboxyméthylcellulose, citrate de cuivre, ferrocyanure de potassium... quelques-uns des dizaines et dizaines d’intrants autorisés ? Sans parler du sucre ou des différents acidifiants.

Ce travail devant être réalisé pour chaque cuvée, il s’agit d’une tâche immense qui sera considérablement facilitée par l’IVV. « Avec le Centre des technologies de l’information de l’État, nous avons mis en place un système qui crée automatiquement un QR code pour chaque cuvée, explique Paul Thill. En scannant ce code imprimé sur les contre-étiquettes des bouteilles, les consommateurs trouveront les données hébergées sur notre site web. Chaque année, nous produirons autour de 2000 QR codes. »

« Du point de vue du consommateur, c’est une bonne décision. Il faut être cohérent, l’exception n’était pas justifiée, reconnaît le contrôleur des vins. Mais la méthode employée par la Commission européenne n’a pas été bonne. On nous a accordé deux ans pour y arriver, mais la lenteur des discussions nous a imposé de tout faire dans l’urgence au dernier moment. » Exemple d’anicroche, les boutiques en lignes des producteurs luxembourgeois doivent présenter ces informations alimentaires, alors que celles des Français ou des Belges n’en ont pas l’obligation... Non, le travail ne manquera pas à l’IVV. ●



Paul Thill (au centre) dans la salle de dégustation de l’IVV

Sven Becker

Alarmisme

IIII Georges Canto

Les organisations internationales annoncent un essoufflement général des économies développées et des développements pernicieux à la marge



Christine Lagarde, BCE, et Kristalina Georgieva, FMI, en octobre 2022 à Washington

Les réjouissances des fêtes de fin d'année à peine passées, s'est produite en l'espace d'une semaine une véritable avalanche de mauvaises nouvelles économiques. Elle a été déclenchée par plusieurs organisations internationales avec la publication de leurs prévisions annuelles. Dès le 9 janvier, la Banque Mondiale, dans un document de 230 pages intitulé Global Economic Prospects, annonçait que l'économie mondiale devrait connaître sa troisième année consécutive de ralentissement en 2024, avec un taux de croissance de 2,4 pour cent, contre 2,6 pour cent en 2023 et trois pour cent en 2022. La Banque est plus pessimiste qu'en juin dernier, en raison de la persistance de politiques monétaires restrictives pesant sur la consommation et l'investissement et d'un commerce mondial en berne pour cause, entre autres, de tensions géopolitiques.

Si la prévision se réalise, le taux de croissance de 2020 à 2024 sera le plus faible depuis trente ans (période 1990-1994). Pour le chef économiste de la Banque, l'indien Indermit Gill, les années 2020 risquent de rester dans les annales comme une décennie d'opportunités gâchées. La moyenne mondiale de 2,4 pour cent est tirée vers le haut par les pays émergents et en développement avec 3,9 pour cent, mais le ralentissement chinois inquiète : la croissance ne devrait plus être que de 4,5 pour cent en 2024 contre 5,2 pour cent en 2023, soit la plus mauvaise performance depuis 1990. Or l'économie chinoise pèse de plus en plus dans le PIB mondial : 19 pour cent contre 25 pour cent pour les États-Unis.

Les économies avancées n'enregistreront qu'un maigre 1,2 pour cent, grâce aux États-Unis (1,6 pour cent). Maigre consolation : tous les pays développés auront en 2024 un PIB par habitant supérieur à son niveau d'avant la crise sanitaire. Mais les autres pays sont toujours en retard, puisque seulement deux pays émergents sur trois se trouveront dans cette situation, un peu plus de la moitié des pays en développement, et largement moins de la moitié des pays les plus fragiles ou touchés par des guerres.

Selon la Banque mondiale, plusieurs risques baissiers continueront de peser sur l'ensemble des grandes régions de la planète en 2024 : intensification des conflits, volatilité accrue des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, affaiblissement de la demande extérieure et catastrophes naturelles liées au changement climatique. Autre sujet d'inquiétude, l'inflation, même en recul, reste préoccupante. L'inflation mondiale est prévue à 3,7 pour cent en 2024 après 5,3 pour cent en 2023. C'est bien au-dessus de la moyenne de 2,3 pour cent observée entre 2015 et 2019 et des deux pour cent visés par les banques centrales. Le reflux prévu est lié à la baisse des prix

Les salaires réels baissent. Les inégalités s'accroissent. « Sans une meilleure justice sociale il n'est pas de reprise économique durable possible », selon l'Organisation internationale du travail

de l'énergie. Mais l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) reste élevée, justifiant le maintien de taux d'intérêt assez élevés. La Banque mondiale s'inquiète de la faiblesse des investissements qui en résulte dans les pays en développement, qui ont pourtant d'immenses défis à relever notamment pour faire face au changement climatique.

Malgré cela, les perspectives pour 2025 sont meilleures, avec un rebond qui permettra de revenir peu ou prou aux taux de croissance de 2023, sauf pour les États-Unis, le Japon et la Chine. Pour la zone euro, selon le vice-président de la BCE, l'Espagnol Luis de Guindos, les premiers indicateurs de décembre confirment que le PIB aurait à nouveau diminué entre octobre et décembre 2023, après un recul de 0,1 pour

cent pendant l'été. Or, selon les normes de la BCE, un deuxième trimestre consécutif de baisse signifierait une entrée en récession. C'est d'ailleurs le cas de l'Allemagne dont le PIB se sera contracté de 0,3 pour cent en 2023. Mais c'est le seul pays du G7 et le seul grand pays européen dans cette situation. Pour Luis de Guindos le plus inquiétant serait la faiblesse des perspectives à court terme en Europe. La Banque Mondiale est plus optimiste, voyant la croissance rachitique sur l'année 2023 (0,4 pour cent) être un peu meilleure en 2024 (0,7 pour cent) et surtout en 2025 (1,6 pour cent).

Un ralentissement de la croissance signifie que le chômage va augmenter. Selon un document de 120 pages intitulé World Employment and Social Outlook : Trends 2024, publié par l'Organisation Internationale du Travail le 10 janvier, soit le lendemain même de la sortie du rapport de la Banque Mondiale, cela sera effectivement le cas. Mais avec un taux de chômage qui passerait, au niveau mondial, de 5,1 pour cent en 2023 à 5,2 pour cent en 2024, une hausse somme toute modeste. L'OIT juge que le marché du travail fait preuve d'une remarquable résilience face aux politiques restrictives des banques centrales au nom de la lutte contre l'inflation.

L'organisation basée à Genève s'inquiète davantage des conditions sociales. En 2023, les augmentations salariales n'ont pu suivre le rythme de l'inflation, de sorte que les salaires réels ont diminué dans presque tous les pays du G20. « L'érosion du niveau de vie est peu susceptible d'être compensée rapidement », selon l'OIT. Combinée à une faible productivité, elle se traduit par un accroissement des inégalités. Or, sans une meil-

leure justice sociale il n'est pas de reprise économique durable possible, conclut l'organisation.

Le 14 janvier, la directrice générale du Fonds monétaire international, la bulgare Kristalina Georgieva en a rajouté une couche en évoquant cette fois, indépendamment de la conjoncture, les risques liés au développement de l'intelligence artificielle (IA). « Dans le monde, quarante pour cent des emplois seront touchés. Et plus vous occupez un emploi qualifié, plus ce sera le cas. Ainsi pour les économies avancées et certains pays émergents, soixante pour cent des emplois seront concernés », a-t-elle déclaré en commentant un rapport du FMI publié avant les réunions du Forum économique mondial de Davos, qui ont débuté le 15 janvier.

Les impacts ne seront pas forcément tous négatifs, avec une hausse des revenus pour les salariés disposant déjà de rémunérations élevées, qui pourraient voir leur salaire « augmenter plus qu'à proportion » du gain de productivité que l'IA leur permettrait d'assurer. Mais dès lors les inégalités salariales s'en trouveraient accrues, avec un effet négatif tout particulier sur les classes moyennes.

Pour Kristalina Georgieva, dans un contexte de ralentissement du rythme de la croissance mondiale, « nous avons terriblement besoin d'éléments capables de relancer la productivité ». En ce sens l'IA, malgré les craintes qu'elle inspire, « peut être également une immense opportunité pour tous », à condition que ses effets soient partagés. Il faut donc se concentrer sur les pays à moindres revenus qui présentent un risque de décrochage, en leur permettant de profiter des opportunités offertes par l'IA, mais selon elle « il faut aller vite ».. ●

Super-prévisionnistes

Les prévisions des organismes officiels sont toujours sujettes à caution. Par exemple, en juin 2023, la Banque mondiale pensait que la croissance des pays avancés serait de 0,7 pour cent sur l'année (dont 1,1 pour cent aux États-Unis) alors qu'elle aura finalement été de 1,5 pour cent, soit deux fois plus, dont 2,5 pour cent aux États-Unis. D'où l'idée de l'hebdomadaire britannique The Economist de s'associer depuis 2016 à la société américaine Good Judgment pour établir chaque fin d'année des prévisions sur divers thèmes politiques, socio-culturels et

économiques. Les superforecasters sont sélectionnés pour leur capacité à établir des prévisions de qualité. Un test réalisé par le Financial Times sur dix questions posées à 8 500 de ses lecteurs – considérés comme un public particulièrement avisé pour ce genre d'exercice – et à une centaine de prévisionnistes de Good Judgment a donné un net avantage à ces derniers, avec un score de 0,91 (sur un maximum de un) contre 0,73 aux lecteurs du quotidien.

En 2023, ils ont correctement prévu huit des neuf événements qui leur

étaient proposés. En 2024, ce sont 25 questions auxquelles ils ont dû répondre. Parmi elles, plusieurs portaient sur la croissance économique à venir. 62 pour cent voient le PIB mondial croître de 1,5 à trois pour cent, mais 38 pour cent le voient plutôt entre trois et 4,5 pour cent. Plus des deux tiers voient une croissance supérieure à celle prévue par la Banque mondiale. La même équipe voit les démocrates conserver la Maison-Blanche à la prochaine présidentielle américaine. Rendez-vous en novembre. GC

Feuilleton

Charles Vinz



Träumst du schon wieder?

IIII Sarah Pepin

Die Aufmerksamkeitsdefizitstörung wird in den sozialen Medien zum trendigen Top-Thema. Vor allem Kinder können einen starken Leidensdruck entwickeln



ADHS kann mit oder ohne Hyperaktivität auftreten. Sich auf eine Aufgabe zu konzentrieren, fällt Betroffenen oft schwer

Als Sandrines Tochter Jessica* ein Baby und später Kleinkind war, habe sie stets in die Luft geschaut. Ein Spielzeug oder Objekt, das man ihr in die Hand gab, beachtete sie kaum, warf es nach kurzer Zeit weg. Sie habe ständig Stimulation gebraucht und habe geweint, wenn sie diese nicht bekam. Als sie in die Schule kam, war das Feedback des Lehrers im *Bichelchen* fast immer negativ. Oft hieß es: Jessica hat sich geweigert, mitzuarbeiten. Die schulische Leistung litt. Irgendwann im dritten Schuljahr beschlossen Sandrine und ihr Mann, sich Hilfe zu holen. Ein langer Prozess, der Besuche bei Lehrern, Psychologen und Kinderärzten beinhaltete, und an dessen Ende die Diagnose ADHS stand. Sie brachte gemischte Gefühle, allen voran eine große Portion Erleichterung. Jessica ist seit diesem Schuljahr am Lyzeum und nimmt zweimal täglich eine Pille Ritalin – außer in den Schulferien. Sie habe nun mehr Spaß am Lernen, bessere Noten und sei zuhause gesprächiger, berichtet ihre Mutter.

Das psychiatrische Diagnostiksystem DSM definiert ADHS als neurologische Entwicklungsstörung, bei der Symptome wie Konzentrationsschwäche und Unaufmerksamkeit auftreten, die Kinder und Erwachsene beim Lernen oder alltäglichen Aufgaben einschränken. Das Aufmerksamkeitsdefizit kann mit oder ohne Hyperaktivität auftreten. Ist Letztere präsent, äußert sich das beispielsweise im Nicht-Still-Sitzen-Können und in Schwierigkeiten, abzuwarten. Impulsivität, also geringe emotionale Kontrolle und Regulierung, kann ebenfalls dazugehören. ADHS tritt meist im Kindesalter auf – etwa die Hälfte der Aufmerksamkeitsstörungen bleiben ins Erwachsenenalter hinein bestehen, teilt das Gesundheitsministerium mit. Lange Zeit war es der klischeehafte Zappelphilipp, dessen Hibbeligkeit die Klasse störte und der als hyperaktiv eingestuft wurde, der als Sinnbild für ADHS galt. Mädchen, die öfter ADS (ohne Hyperaktivität) vorweisen, wurden mitunter vergessen, da sie als verträumte Schülerinnen in der letzten Bank weniger auffielen. Obwohl es nicht „heilbar“ ist, können die Symptome sich über die Lebensspanne verändern. Das Verhalten muss dauerhaft bestehen, also nicht nur im Elternhaus oder dem schulischen Umfeld zu beobachten sein, um eine Diagnose zu stellen. Die Behandlungsmöglichkeiten sind Therapie und Medikamente; seit knapp einem Jahr wird die Behandlung integral von der Krankenkasse erstattet.

Daten zu ADHS-Diagnosen gibt es in Luxemburg in dieser Form nicht. Das liegt nicht nur an der insgesamt noch rückständigen Datenerhebung allgemein, sondern auch daran, dass manche Menschen nicht behandelt werden und sich irgendwie mit ihren Symptomen arrangiert haben. Allgemein geht das Gesundheitsministerium von einer Prävalenz von fünf bis sechs Prozent bei Kindern und Jugendlichen unter 18 Jahren und drei bis vier Prozent bei Erwachsenen aus. Das entspricht in der Theorie knapp 7 000 jungen Menschen und über 15 000 Erwachsenen im Land. (Bevölkerungszahlen des Statec, Stand September 2023) Daten zu den Rezepten, die für Metylphenidat (der Wirkstoff in den Medikamenten Ritalin oder Medikinet) ausgestellt und in einer Apotheke abgeholt wurden, gibt es hingegen. Während ihre Zahl seit 2013 bei unter 18-Jährigen kontinuierlich sinkt (von insgesamt 1 459 auf 1 201, mit einem kleinen Anstieg nach der Pandemie), steigt sie insgesamt bei Erwachsenen (von 120 in 2013 auf 211 in 2022). Etwa zwei Drittel von ADHS-Diagnostizierten weisen mindestens ein weiteres psychisches Leiden auf, sagt Estelle Thilgen, Neuropsychologin an der „Clinique de l'attention“ im Ettelbrücker CHNP, wo Erwachsene behandelt werden.

Der Ansturm ist groß. Die Neuropädiater im CHL sind derweil von morgens fünf bis abends 22 Uhr beschäftigt, informiert ein dortiger Arzt das *Land*, als er eine Interviewanfrage aufgrund der Arbeitslast ablehnt. Bei den Behandlungen von Erwachsenen sieht es ähnlich aus. Die „Clinique de l'attention“ in Ettelbrück hat aufgrund der starken Nachfrage einen Anmeldestop verhängt. Im Service de consultation et d'aide (SCAP) können bei den Registrierungen zu Beginn jedes Schultrimesters meist nur die Hälfte der interessierten Familien einen Platz bekommen. Soziale Prekarität ist dabei nicht wegzudenken. Jene Familien, die einfach an Informationen und Ressourcen kommen, sind auch in der Unterstützung ihrer Kinder versierter – sei es finanziell, emotional oder intellektuell. „Wir sind uns bewusst, dass eine ganze Reihe Familien durchs Raster fallen, weil unser Angebot nicht besonders niederschwellig ist“, sagt Cathy Mangen, Direktorin des SCAP.

Dass die Prävalenz in der Gesellschaft gestiegen ist, ist unwahrscheinlich. Aber ADHS ist in aller Munde. Heut-

zutage ermöglichen die sozialen Medien Auto-Diagnosen, auf Tiktok hat #neurodivergent 12,4 Milliarden Ansichten. Gleichzeitig erscheinen vermehrt Bücher wie *Indistractable* von Nir Eyal oder *Stolen Focus* von Johann Hari, die unter anderem unseren Mangel an Konzentration und Aufmerksamkeit durch hohe Bildschirmzeit thematisieren. Eine (privilegierte) Riege an Menschen interessiert sich für Digital-Detox-Urlaube, während laut Statec 67 Prozent der 16- bis 24-Jährigen hierzulande angibt, das Internet zu benutzen, um sich bloß nicht zu langweilen. Mit anderen Worten: Aufmerksamkeit ist derzeit ein fragmentiertes Gut für alle. „Fast jeder leidet momentan unter Konzentrationsproblemen, durch Stress oder Medienkonsum. Als Gesellschaft müssen wir das überdenken. Das allein ist jedoch kein ADHS“, sagt Cathy Mangen. Oft identifizierten sich erwachsene Menschen mit Aussagen von anderen Betroffenen, nachdem sie eine Reportage im Fernsehen gesehen haben. „Es kommen auch Menschen, bei denen wir die Diagnose nicht stellen können“, sagt Estelle Thilgen. Sie geht davon aus, dass sich dieses Verhältnis in den kommenden Jahren erhöhen wird. „Es handelt sich um eine neurologische Deregulierung, die man nicht auf einmal bekommen kann.“

Sabrinas Sohn Mark* ist neun Jahre alt. Als Kleinkind war er äußerst stur und hatte Krisen. Was entwicklungspsychologisch nicht ungewöhnlich ist, veränderte sich nach und nach. Im Kindergarten machte sein Verhalten die Lehrerin stutzig. Mark zog sich viel zurück und widersetzte sich kategorisch den zu erledigenden Aufgaben. Neben der Aufmerksamkeit hatte er auch Schwierigkeiten, mit anderen Kindern zurecht zu kommen. „Die Hausaufgaben mit Mark waren und sind oft ein Kampf. Manchmal braucht er drei Stunden für eine Seite.“ Hyperaktiv ist er nicht, befindet sich jedoch auf dem Autismus-Spektrum. Medikamente nimmt er momentan nicht, Sabrina möchte dies vermeiden, solange es geht. Einmal die Woche geht er ins SCAP, um Konzentrationsübungen zu machen und seine Mutter erkennt Fortschritte. Für die Paarbeziehung ist der Umgang mit ihrem Kind eine weitere Herausforderung, da Mutter und Vater andere Herangehensweisen haben, was zu Konflikten führt.

Mit welcher Art von Schwierigkeiten ADHS die Familien belastet, zeigt auch ein Beispiel aus einer ARD-Doku zum Thema mit Eckart von Hirschhausen. Als darin eine Mutter von vier Kindern dem Reporter vor der Kamera erklärt, jetzt

„Ich habe mich schon öfter gefragt, was ich falsch gemacht habe.“

Sonia, Lehrerin und Mutter

sei dank Medikament mit ihrer 13-jährigen Tochter alles bestens, widerspricht diese. „Ich habe überhaupt kein Appetitgefühl mehr, das ist kacke.“ Eine der Hauptnebenwirkungen der Medikamente ist ein Nachlassen des Hungergefühls, viele Kinder und Jugendliche nehmen in der Folge an Gewicht ab.

Sandrines Tochter Jessica hatte zu Beginn Schwierigkeiten, ihre Diagnose anzunehmen. Sie würde am liebsten genauso funktionieren wie die meisten anderen in ihrem Alter – ohne Pille. Eine gewisse Marginalisierung könne mit dem „Stempel“ ADHS einhergehen – allerdings sei das Risiko der Ausgrenzung bei manchen Kindern vor der Diagnose schlimmer, erklärt Cathy Mangen vom SCAP. Besonders wichtig sei es, aufzupassen, dass das Selbstwertgefühl des Kindes nicht anfangs zu leiden. Beginnt die Behandlung nicht vor der Pubertät, gebe es die Tendenz, die Hyperaktivität oder andere Symptome zu internalisieren, erörtert Estelle Thilgen.

Sonia arbeitet als Lehrerin, ihr elfjähriger Sohn Matthias hat ADS. Ihr fiel es besonders schwer, ihre Arbeit als Lehrerin von ihrer Identität als Mutter zu trennen. „Warum klappt der Umgang mit den Kindern im Klassensaal, aber mein Sohn funktioniert in der Schule nicht?“, fragte sie sich. *Schoul doheem* während der Pandemie sei mit ihrem Sohn ein Ding der Unmöglichkeit gewesen. Sein Selbstwertgefühl litt zunehmend. Nachdem die Eltern es zwei Jahre mit Therapie versuchten, nimmt ihr Sohn nun Medikinet: „Es war eine sehr schwierige Entscheidung.“ Sie weinte den ganzen Tag, als sie ihrem Sohn Matthias zum ersten Mal das Medikament verabreichte. Es sei kein Wundermittel, sondern eine kleine Stütze. Es habe Momente gegeben, da habe Matthias gesagt, alles in seinem Körper sei kaputt, er sei behindert. „Ich erkläre ihm, dass das Medikament ihm bei vielem helfen kann – die Motivation jedoch von ihm kommen muss.“ Eltern brauchen in diesem Zusammenhang ebenfalls einen Ort,

wo sie ohne Werturteile unterstützt und dadurch gestärkt werden, sagt Sonia.

ADHS hat eine starke genetische Komponente – Wissenschaftler schätzen die Vererbbarkeit auf 75 Prozent. Das Umfeld zählt natürlich auch – ein strukturiertes, harmonisches und liebevolles Zuhause kann einen großen Einfluss haben. Im Umkehrschluss können sogenannte belastende Kindheits-erfahrungen und ein chaotisches Umfeld das Ausmaß der Störung verstärken. In den Gesprächen mit den betroffenen Familien wird in jedem Fall ersichtlich, dass Mütter sich immer noch stärker in der Verantwortung für die Erziehung ihrer Kinder sehen und dass ihnen gesellschaftlich jegliches reale oder vermeintliche Versagen ihrer Kinder in die Schuhe geschoben wird. „Ich habe mich schon öfter gefragt, was ich falsch gemacht habe“, sagt Sabrina. Interessant ist in diesem Kontext, dass die drei Familien während der Diagnostikphase ihrer Kinder allesamt herausfanden, dass bei den Vätern der Kinder ein starker Verdacht auf ADHS besteht.

Einige Psychologen und Psychiater widersetzen sich der Idee eines Defizits und bevorzugen die Idee einer starken Ausprägung von Eigenschaften. „Es gab durchaus eine evolutionäre Notwendigkeit, dass solche Menschen Teil der Gesellschaft sind“, erklärt Jean-Marc Cloos, Psychiater und medizinischer Direktor des CHDN. Eine Frau, die beispielsweise im Marketing tätig war, sprühte in ihrem Job nur so vor Ideen. Berufe wie Künstler oder Notarzt seien oft interessante Karriereoptionen für Menschen mit Aufmerksamkeitsstörung, weil sie den Drang nach Stimulierung befriedigen und eine starke mentale Flexibilität voraussetzen. Für betroffene Kinder sei der herkömmliche Schulunterricht nicht zufriedenstellend. Estelle Thilgen spricht von Menschen mit hohem Potenzial: „Stehaufmännchen“, die häufig positiv, spontan und kreativ sind.

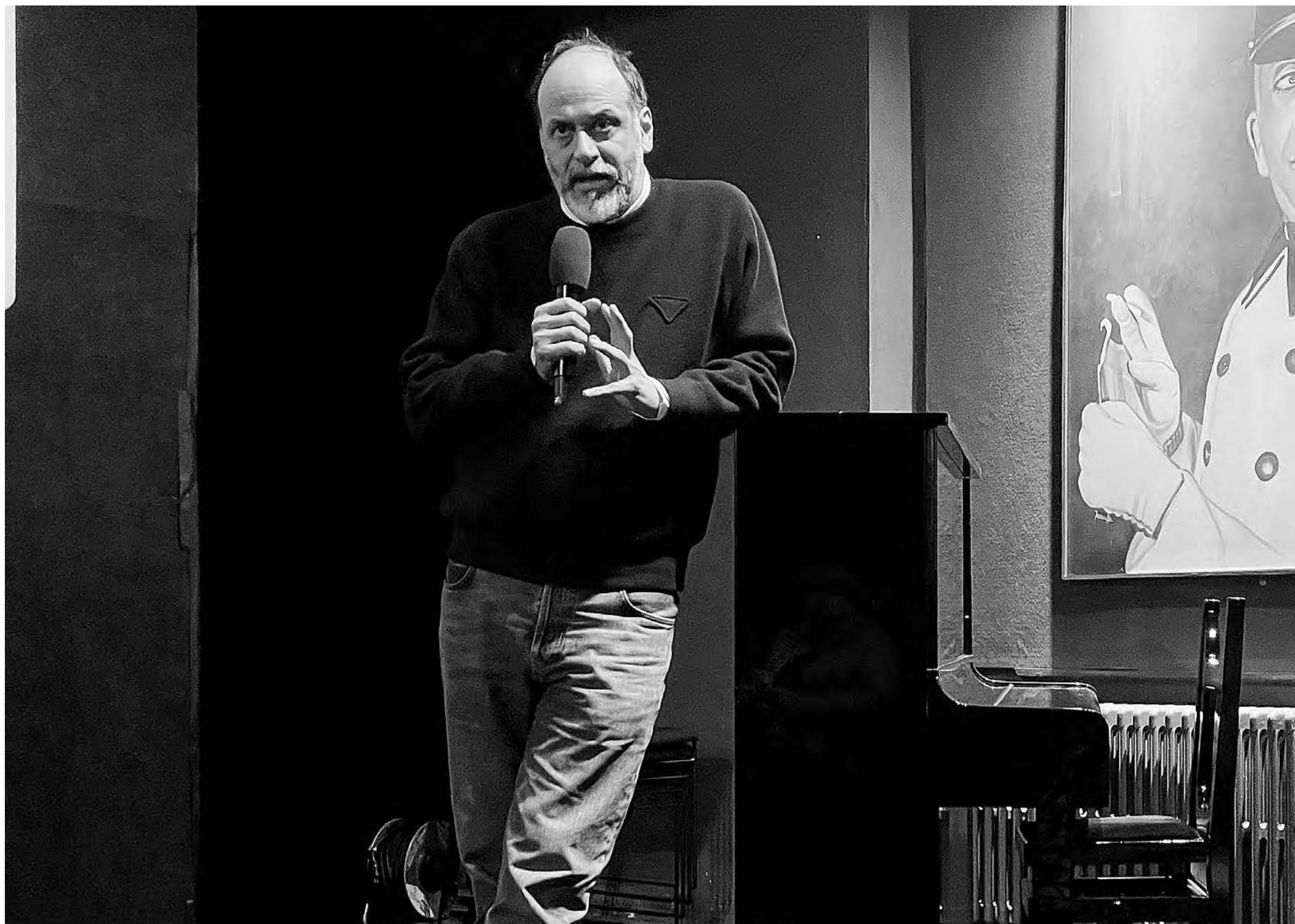
Die Gratwanderung zwischen einerseits dem Verständnis fürs Kind und andererseits der Vermittlung von Verantwortungsgefühl für das eigene Verhalten sei nicht einfach, findet Sabrina. Was die Eltern eint, ist ein größeres Mitgefühl und Verständnis für ihre Kinder, nachdem sie eine Erklärung in Form einer Diagnose bekamen. Dieses Verständnis spiegelt sich im Verhalten der Kinder zurück. Die Konflikte werden weniger, wenn sie sich gesehen und akzeptiert fühlen. ●

*Diese Kindernamen wurden auf Wunsch der Eltern geändert.

Die Prävalenz in der Bevölkerung liegt bei fünf bis sechs Prozent bei unter 18-Jährigen und drei bis vier Prozent bei Erwachsenen



Sven Becker



Amoureux du cinéma

III Karolina Markiewicz

Passer du temps face à un grand écran, revoir des œuvres d'art cinématographiques, envisager la contemporanéité à chaque fois sous un nouvel angle. Rire et pleurer ensemble, être public, poser le regard ensemble, accepter de se soumettre à d'autres logiques, les autoriser plus ou moins vite, face à des protagonistes, face à des tragédies, des drames satiriques, des comédies, de la science-fiction, des *road movies*, tous les genres possibles et imaginables, toutes les esthétiques aussi, des aventures et encore des aventures. Tout ceci est un souffle précieux, un luxe et, en termes de films, c'est ce que permettent en général les temps forts, tels que les festivals de cinéma – des moments limités dans le temps. Nous avons au Luxembourg une cinémathèque, la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg avec un catalogue qui comporte près de 20 000 films différents. Des archives qui existent depuis 1983. Oui, oui, il s'agit d'un trésor inestimable. De Fritz Lang à Bernardo Bertolucci, en passant par Catherine Breillat et Wong Kar-Wai.

Cette cinémathèque est dirigée par une équipe de véritables enthousiastes du septième art. Parmi eux Boyd van Hoeij, critique de cinéma, notamment pour *Hollywood Reporter*, un expert très fin, membre d'innombrables jurys nationaux et internationaux et aujourd'hui programmateur et curateur dans cette cinémathèque. À l'origine, en 1927 c'était un monastère catholique et dirigé par des moines. Le premier film fut projeté dans ce temple en 1928 et c'est bien toujours sa fonction, pour le cinéma et son histoire.

La semaine dernière, après deux rencontres de ce format, l'une avec Radu Jude et l'autre avec Whit Stillman, van Hoeij a réitéré. Cette fois avec une invitation très spéciale, une invitation lancée à la Mostra de Venise, l'été dernier au réalisateur italien, Luca Guadagnino. Le public a donc eu droit à *Luca Guadagnino Presents!* Une chance inouïe, sans exagération aucune. Pour ceux qui l'ignorent encore ou ne se souviennent pas complètement, il s'agit du réalisateur de l'excellent *Suspiria*, sorti en 2018, est inspiré du film homonyme réalisé par Dario Argento en 1977 ou du très juste et envoûtant *Call Me By Your Name*, avec Timothée Chalamet, une histoire d'amour sublime qui a eu un large succès aussi bien critique que public. Le film a obtenu trois nominations aux Golden Globes, quatre nominations aux Bafta et aux Oscars où James Ivory, a remporté l'Oscar en 2018 du meilleur scénario adapté. Il est aussi le réalisateur de *A Bigger Splash*, de *Bones & All*, de *Challengers* qui sortira bientôt sur nos écrans et *Queer*, qui est en fabrication, une adaptation du roman du même titre de William S. Burroughs.

Luca Guadagnino est un artiste avant tout et un amoureux du cinéma, amoureux aussi des réalisateurs et de certains acteurs comme Tilda Swinton, Dakota Johnson ou Timothée Chalamet, dont il aime s'entourer de façon récurrente. C'est un maître qui est venu à Luxembourg la semaine dernière et nombreux étaient ceux et celles qui ont pu l'écouter, le voir s'enthousiasmer réfléchir avec honnêteté et humour. Toujours

avec beaucoup de distance par rapport à lui-même et son travail.

Après des semaines d'échanges avec Boyd van Hoeij autour du catalogue de la Cinémathèque, il a choisi huit films qu'il souhaitait présenter au public luxembourgeois. Présenter est bien le mot car le réalisateur est venu défendre chacun des films choisis, chaque soir, du mardi au vendredi. Il est aussi venu raconter sa vision d'un cinéma rêvé, d'un cinéma très fort où ce ne sont pas tant les histoires qui comptent mais les émotions transmises par les acteurs, par leurs gestes, les cadres offerts, la lumière, les couleurs, autant de tableaux et autant d'émotions. Une leçon de cinéma encadrée par Boyd van Hoeij.

Lorsque Boyd lui demande pourquoi il est devenu réalisateur, il parle de son père et de l'amour qu'il portait au cinéma. « Il connaissait tout du cinéma et il aimait les réalisateurs, mes parents me montraient tout, tous les films, et donc moi aussi, sans doute par respect mais aussi par curiosité, j'ai commencé à aimer les réalisateurs, je regardais tous les entretiens, je voulais les connaître et connaître leur cinéma. » Avec son superbe accent italien, il confie à une salle bondée, qu'il était complètement hypnotisé par l'expérience d'aller au cinéma et de partager ses moments avec d'autres personnes. « C'était érotique », dira-t-il quelque jours plus tard à la soirée de clôture au côté du réalisateur João Pedro Rodrigues, qu'il a voulu à son tour inviter et mettre en avant pour son talent de

cinéaste hors normes « les réalisateurs, quand ils parlent de leur cinéma sont érotiques. »

L'érotisme et le spectaculaire, le véritablement cinématographique semblent avoir été les fils conducteurs dans le choix des films de Guadagnino. Il y a eu, je les citerai tous : *The Sheltering Sky* de Bernardo Bertolucci, *The Long Day Closes* de Terence Davies, connu pour son cinéma très personnel sur la souffrance physique, décédé en octobre dernier et qui devait travailler ici, au Luxembourg... Ensuite, il y a eu deux films de Fritz Lang, *Rancho Notorious* et *Liliom*, *The Village of the Damned* de John Carpenter, *Les Fleurs de Shanghai* de Hou Hsiao-hsien et pour finir une incroyable découverte pour le public qui ne le connaissait pas encore : João Pedro Rodrigues avec *Odette* et son tout dernier, *Will-o'-the-Wisp*. En somme ce fut un voyage entre tous ces univers si particuliers et saisissants, un dialogue ou carrément une histoire tissée entre ses moments forts sur le grand écran de la Cinémathèque et le public venu remplir jusqu'au dernier siège.

Il faut saluer cette belle formule que de lier des projections entourées par une bienveillance intelligente de deux, voire trois experts dans leur art, que ce soit en tant que réalisateurs, de critiques, voire même comme *showmaster* didactique, que peut également être Luca Guadagnino, avouant avec humour entre deux réflexions assurément philosophiques sur ce qu'est un film, un tournage et son processus, qu'il déteste les équipes de tournage. Il aime chaque individu, certes, mais que le groupe que constitue la fameuse *crew* le repulse au possible : « une énorme vache où on en vient à désigner une personne par porte, pour les surveiller ! C'est ridicule. Mais les acteurs, je leur fait confiance, ils reçoivent le scénario, un texte, on se connaît ou on ne se connaît pas mais très rapi-

CHRONIQUES DE L'URGENCE

L'année qui effare les scientifiques

IIII Jean Lasar

2023 a provoqué chez les climatologues un sentiment d'effarement. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) vient d'annoncer qu'elle a été « de loin » la plus chaude jamais enregistrée, à 1,45 degré au-dessus de la moyenne des années 1850-1900, qui servent de référence, pulvérisant d'un bon dixième de degré, avec des écarts, là aussi pratiquement inégalés, les records précédents des années 2016 et 2020. Utilisant une autre méthodologie, l'institut de recherche californien Berkeley Earth a même conclu que l'année 2023 a été marquée par un réchauffement de 1,54 degré – davantage que la limite adoptée lors de l'Accord de Paris de 2015.

Et nous continuons littéralement de mettre de l'huile sur le feu : les concentrations des trois principaux gaz à effet de serre (CO₂, CH₄ et NO₂) ont continué d'augmenter, alors que celles de 2022 avait déjà atteint des niveaux record.

Où que l'on regarde, les indicateurs s'emballent. Ces derniers temps, les climatologues, que l'inaction mondiale à l'égard du réchauffement contraint à seriner, comme un disque rayé, la litanie des records météorologiques battus (ce qui les amène à recourir volontiers, quelque peu désabusés, au même du « broken record »), ont aligné les statistiques qui confirment à quel point le climat terrestre s'engage sur tous les plans dans des territoires inconnus. Outre la température moyenne et les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, ils surveillent « la chaleur et l'acidification des océans, le niveau de la mer, l'étendue des glaces de mer et le bilan de masse des glaciers », rappelle l'OMM. Elle résume : « des records ont été battus dans tous les domaines ». Pour mémoire, 2023 a aussi été marqué par un nombre record de désastres climatiques graves.

Aucun de ces impacts constatés en 2023 ne met en cause la trajectoire projetée par les modèles climatiques : c'est leur conjonction et le fait qu'ils interviennent chacun considérablement plus tôt que prévu qui affolent les scientifiques.

Certes, 2023 a été marqué par un épisode El Niño, phase chaude de l'oscillation de températures et de courants océaniques dans le Pacifique sud, qui a contribué au réchauffement. Mais la plupart des climatologues mettent en garde contre toute tentation de minimiser à ce titre le record de 2023. James Hansen, sans doute le plus respecté parmi eux, a prévenu qu'après l'effacement de l'épisode El Niño en cours, les années suivantes, prises ensemble, resteront à la limite de 1,5 degré, le réchauffement dû aux émissions de gaz à effet de serre étant renforcé par des effets d'entraînement tels que le dégel des glaces de la planète, qui assombrissent la surface et accentuent l'absorption de lumière. « Nous sommes désormais engagés sur la voie qui mène à un monde (plus chaud) de 1,5 degré, a-t-il déclaré au Guardian. Vous pouvez parier cent dollars là-dessus contre un donut et être certain de gagner un donut gratuit, si vous trouvez un gogo prêt à prendre ce pari ».

Malgré l'immense stature de Hansen dans la communauté des climatologues, tous ne partagent pas toujours ses analyses et prévisions sombres, et certains se sont montrés plus réservés quant au message que véhicule potentiellement la température record de 2023. Sommes-nous en présence d'une nouvelle accélération du réchauffement (après celle, dûment documentée, enregistrée à partir des années 1970), comme l'a affirmé Hansen dans un papier publié à l'automne, ou s'agit-il d'une anomalie appe-

lée à se résorber, ce qui nous ferait revenir à un rythme plus conforme aux modèles climatiques ? Michael Mann, de Penn University, fait partie de ceux qui ne croient pas à une accélération : « la réalité est déjà suffisamment grave », fait-il valoir, soulignant qu'en l'état de nos connaissances, un arrêt complet des émissions humaines de gaz à effet de serre aurait pour conséquence un arrêt du réchauffement. Pour Mann, il est en effet crucial de ne pas succomber au « doomism » pratiqué par les prophètes de malheur.

Sur *realclimate.org*, repaire historique de la discipline, Gavin Schmidt a spéculé sur les candidats qui pourraient expliquer ce qui a fait exploser le thermomètre l'an dernier : « le El Niño en cours, la diminution des aérosols, l'éruption du Hunga-Tonga, des variabilités internes de la glace des océans boréaux, un dipôle extrême dans l'Océan indien, l'oscillation de l'Atlantique Nord, des niveaux bas de poussières sahariennes, et peut-être chacun de ces facteurs » ? Des données attendues au cours des prochains mois pourraient contribuer à résoudre ce qui est actuellement « une énigme ». a-t-il ajouté.

Reste que Schmidt, rejoint par d'autres comme Andrew Dessler, prédit que 2024 pourrait bien être encore plus chaud que 2023, en raison de « tendances à long terme » mais aussi à cause de l'intensité de l'épisode El Niño en cours, appelé à se poursuivre au moins quelques mois au début de l'année. Pour Dessler, toutefois, « la seule question vraiment importante, c'est combien d'années comme celle-ci devons-nous encore avoir avant que la gravité du changement climatique ne s'établisse dans la conscience des gens' ? » ●



Luca Guadagnino à la Cinémathèque la semaine dernière,

dement ils comprennent, ils se l'approprient, ils jouent. C'est une forme de magie. »

Cela étant dit, on sent le profond amour que Guadagnino a pour son métier, pour ce qu'est cet art si singulier de pouvoir si souvent nous transporter hors de la réalité pour mieux la saisir, hors de nous-mêmes pour atteindre dans ces temples que sont les cinémas, des purifications, autant de catharsis que de spectateurs qui se laissent embarquer et envoûter par les bons films.

Un film qui m'a marqué par sa fragilité et sa capacité de m'embarquer dans une histoire d'une logique bien particulière, différente de la réalité et pourtant inhérente à celle-ci, d'une fluidité limpide, fut *Will-o'-the-Wisp* de João Pedro Rodrigues. Semblable au cinéma de Roy Andersson ou des frères Quay, les protagonistes sont des êtres-symboles, comme des anges ou des marionnettes d'un état des choses extérieur et intérieur, ils ou elles se mettent à danser, à chanter, ils évoluent différemment de nos codes et ça marche. On les ressent. Tout devient en effet érotique sans être grossier.

Au Luxembourg, nous n'avons pas d'école de cinéma, on en rêve pourtant parfois, cela permettrait une plus grande imprégnation culturelle, mais aussi un savoir et un savoir-faire. Eh bien, j'ai eu ce sentiment la semaine dernière à la Cinémathèque, toutes ces émotions de tout pouvoir découvrir à nouveau, de pouvoir apprendre. Je pense que je n'étais pas la seule. ●

Je sais de source sûre que Luca Guadagnino aimerait revenir refaire l'exercice et qu'il a beaucoup aimé le public luxembourgeois pour son amour du cinéma. Donc vivement la prochaine fois

D'GEDICHT VUN DER WOCH

De Bretzert

IIII Jacques Drescher



No uewe gebockelt,
No ënne getrueden;
Fir d'Aarmut ze weisen,
Dat gouf lo verbueden.

Eng Sténkbomm geheien –
Sech einfach verkafen.
De Coup ass gelongen,
An d'Police muss lafen.

„Ech fäerte keng Aarbecht
A scheie keng Dot!“
Sou téint en a lauschtert
Bestëmmt op kee Rot.

Mol kucken a waarde
Wéi wäit dat nach geet.
Vläicht huet en um Glatäis
Sech Picke gestreet.



Alexandra Lacroix' fesselnde Inszenierung lässt zwei Zeitebenen interagieren. Der omniprésente Bildschirm auf der Bühne trägt dazu bei

Vor aller Augen: Carmen als verstörender Gerichtsfall

III Anina Valle Thiele

Die Kreation *The Carmen Case* mäandert zwischen kluger Gesellschaftsstudie, undurchsichtigem Gerichtsverfahren und musikalisch eindrucksvoller Reminiszenz an Bizets Oper

Zeitgenössische Bühnenstücke mit Video-Projektionen bergen das Risiko, die historische Vorlage durch Effekte zu überformen. Entsprechend gewagt erscheint eine Neuinterpretation von Bizets 150 Jahre alter, allerorten rauf- und runter gespielter *Carmen*-Oper. Doch diese war bereits bei ihrer Uraufführung ein revolutionärer Bruch mit der Operngattung.

Glücklicherweise setzt Alexandra Lacroix gar nicht auf die x-te Neuinterpretation. In ihrer Kreation *The Carmen Case*, die Anfang Mai 2023 am Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP) Premiere feierte, inszeniert sie den Klassiker als Gerichtsfall, die Komponistin Diana Soh setzt dezidiert auf Anleihen aus Bizets Oper.

So wollen Lacroix und Soh Alternativen des Schicksals Carmens aufdecken und zeigen: Ihr fatalistisch interpretiertes Ergehen hätte keineswegs so schicksalhaft sein müssen, wie es seit jeher dargestellt wird.

Im Hintergrund der kleinen Bühne im Grand Théâtre ist ein omniprésenter Bildschirm eingerichtet, über den anfangs eine Talkshow über Gewalt an Frauen ausgestrahlt wird. In der Runde der befragten männlichen Gäste auf der Bühne will niemand etwas mit den Vorfällen zu tun haben, vielmehr fühlen sie sich missverstanden und als Opfer der Justiz.

Dem voran ging ein Ehrenmord an einer Frau. Der ehemalige Lebensgefährte Carmens, José, hat die Tat bereits gestanden, doch die Öffentlichkeit hegt noch immer Zweifel – und fordert eine Anhörung. So wird der Fall zum öffentlich ausgetragenen Spektakel, in dem jeder seine Meinung äußert und vor Gericht verhandelt.

Bizets *Carmen*-Oper wird in Lacroix' Kreation gewissermaßen von hinten aufgerollt. Der Prozess wird eröffnet, die Bühne wurde zum Gerichtssaal transformiert; vor hellem Holz heben sich die Figuren optisch gut ab. Anne-Lise Polchlopek gibt Carmen nicht im tiefroten Flamenco-Dress, sondern im lila Kleid: eine hochgewachsene Frau, die ästhetisch apart vor der Holzkulisse hervorsticht.

In einem durchsichtigen Glaskasten für alle und von fast allen Seiten sichtbar, der Angeklagte Don José der zunächst schnöde erklärt: „Ich liebe sie, ich habe sie getötet.“

Transparenz ist ein Stilmittel. So wird das Publikum von Anbeginn dazu animiert, Stellung zu beziehen. Zwei Zeitebenen interagieren und verschwimmen miteinander: der Prozess selbst und die Rekonstruktion der Etappen, die zu Carmens Ermordung führten.

Auf der Bühne wechseln die neun Darsteller/innen die Rollen, nachdem sie durch eine

große Schwingtür förmlich in den Gerichtssaal hineingeweht werden. Die Tatwaffe, das Messer, wird in einer Plastiktüte versiegelt auf dem Bildschirm eingeblendet.

Die Parteien stehen sich gegenüber: Die erste Zeugin, Micaëla, erscheint im weißen Brautkleid, auf der anderen Seite Carmens Freundinnen, Frasquita und Mercédès, sowie ihr letzter (verschmähter) Liebhaber, der Toreador Escamillo.

Die Expertinnen entrollen eine meterlange Papierrolle mit psychoanalytischen Gutachten: ein starkes Bild. Don José sei stets ein guter Christ und rechtschaffener Bürger gewesen, sie muss ihn verhext haben, hört man. Vom gemeinen Volk wird Carmen als Flittchen gebrandmarkt.

In *The Carmen Case* wird den Aussagen des Publikums so viel Aufmerksamkeit geschenkt wie der Partitur. Die musikalische Interpretation ist schräg und spannend gelöst. Sie erweist sich als ideale Untermalung des Geschehens: zeitgenössisch und doch dem Werk treu. Es spielt das hochkarätige luxemburgische Ensemble United Instruments of Lucilin, dirigiert von Lucie Leguay.

Der besitzergreifende José erscheint auf dem Bildschirm als bärtiger Revoluzzer (verträumt

und pathetisch mit Tränen in den Augen), stets nach Carmen lechzend und schmachend. Ihr „Nein“ versteht er bis heute nicht.

Lacroix findet eine Reihe ausdrucksstarker Bilder: Carmen eingezwängt zwischen zwei Holzblöcken, die sie zu zerquetschen drohen, oder José und Escamillo beim Schachspiel – wer wird gewinnen? Gut gelöst ist auch, den Täter José von zwei Darstellern verkörpern zu lassen: zum einen von François Rougier (frei), zum anderen von Xavier de Lignerolles (gefangen) ... Wenn die Kamera auf José in seiner Zelle zoomt, wird deutlich: Zwischen dem schmachtenden Liebenden und dem Täter liegt ein schmaler Grat.

Die Meinungen der Zuschauer/innen, die sich zu dem Fall äußern, verstärken die Unklarheit und schaffen zusätzliches Wirrwarr, etwa: „Sie ist es, die sterben wollte.“ – „Sie behandelt alle Männer mit derselben Verachtung.“ – Oder: „Er wollte sie besitzen.“ Die Gesellschaft ereifert sich über das Verbrechen und meint, das Verbrechen – den moralischen Zeigefinger erhebend – bewerten zu müssen. Der schöne Escamillo kommt zu Wort und beschwert sich: „Die Liebe von Carmen dauerte keine sechs Monate!“, während der Chor einwirft: „Sie wird Dir nie gehören.“

Anne-Lise Polchlopek überzeugt als physisch große, überlegen wirkende Carmen – weniger kokett, als vielmehr abgeklärt –, die ihren Freiheitsdrang mit ihrem Leben bezahlen wird. Die fesselnde Inszenierung überrascht durch ein starkes Ende. Sie verbrennt das Schreiben der Verteidigung – die Flamme wird kurz und heftig auflodern. Doch irgendwann ist auch sie erloschen. Am Ende steht zu Recht der frenetische Applaus des Publikums. ●

The Carmen Case, Komposition: Diana Soh nach *Carmen* von Georges Bizet; Drehbuch und Regie: Alexandra Lacroix nach *Carmen* von Henri Meilhac und Ludovic Halévy. Eine Koproduktion von TAP – Théâtre Auditorium de Poitiers; Fondation Calouste Gulbenkian; La Monnaie / DE Munt; OARA und den United Instruments of Lucilin. Bühnenbild: Les Ateliers des Théâtres de la Ville de Luxembourg. Premiere in Luxemburg: 11. Januar 2024. Keine weiteren Spieltermine.



De papier et de plomb

IIII Lucien Kayser

Dans l'intimité même de la création, d'une exposition consacrée à la photographie chez Anselm Kiefer



Dans l'exposition au LaM, *Der Rhein*, 1969-2012

Il y a moins de dix ans, parallèlement à la rétrospective Anselm Kiefer au Centre Pompidou, comme cela convenait à un autre lieu, la Bibliothèque nationale de France exposait ses livres d'artiste réalisés entre 1968 et 2015. Faits de papier pour les plus anciens, ceux que jadis, lors d'un passage à Hornbach, sous les combles, il était permis de sortir des cartons d'oranges ou de bananes et feuilleter à notre rythme, au fil du temps, chose devenue difficile tellement les livres avaient pris du poids, lourds maintenant du plomb de la cathédrale de Cologne. Ils déploient leurs images, ailleurs, celles-ci sont carrément montées sur du plomb, ou encore des rouleaux de pellicules chutent du haut d'une vitrine, sortent telles des vagues en hommage à Saint John-Perse d'une baignoire.

Anselm Kiefer a qualifié lui-même les photographies d'auxiliaires saintes, rappelant le cadeau du premier appareil par son père. Oui, au commencement était la photographie, fut cette série qui ouvre l'exposition de Villeneuve d'Ascq, des *Besetzungen*, le jeune artiste, en 1969, se prenant en photo à tels endroits d'Europe occupés par les troupes allemandes, faisant le salut nazi. Né

Une façon, pour Anselm Kiefer de relier l'individuel, voire l'intime, au général

en mars 1945, enfant de la fin de la guerre, il n'était pas porté vers l'oubli, voire le refoulement de ses compatriotes, au contraire, il voulait comprendre, comme le normalien s'interrogeant sur ce qui avait fait changer radicalement de voie deux brillants sujets de la rue d'Ulm, l'horrible collabo Brasillach et l'héroïque pacifiste Guéhenno qui a rejoint la résistance.

D'aucuns s'étaient alors mépris sur le compte d'Anselm Kiefer, avaient commis une terrible erreur à son propos. Ils devaient vite se rendre

compte que pour l'artiste ce fut aussi le commencement d'une incessante interrogation de l'histoire, du monde, de la place de l'homme dans les deux. Au bout du parcours de Villeneuve d'Ascq, l'image est immense, longue de pas moins de onze mètres, sur 3,80, obtenue par électrolyse sur tirage photographique, montée sur plomb justement, quoi montre Kiefer, de dos, les pieds quelque peu dans l'eau, au bord du Rhin, sur l'une des deux rives, à la frontière donc. Dans le couloir qui y mène, le visiteur passe devant une toile de taille plus réduite, un paysage de terre labourée, un large ciel, un tronc d'arbre, et l'image entière est prise dans une palette ; en bas, on lit *Erde*, en haut *Himmel*, et un trait relie les deux, avec l'inscription le long *malen*.

Il y a une bonne dose de romantisme, bien sûr qu'on pense à Caspar David Friedrich, pour les vastes étendues, mais Anselm Kiefer ne s'y perd jamais, reste trop rattaché à la terre, et à la condition humaine. Il y a du Kant là-dessous aussi, qui lui avait fait reprendre très tôt les deux raisons de *Bewunderung* et d'*Ehrfurcht*, le ciel étoilé et la loi morale, présentes déjà dans son écriture si caractéristique sur telle œuvre dans

l'exposition de 1985 à la villa Vauban. Et Anselm Kiefer n'a jamais cessé depuis, à explorer les civilisations et leurs écritures, les textes plus secrets, se rapportant justement à tous les liens de l'homme, liens également qui font se rejoindre les contraires, comme chez Robert Fludd, *Aleph ténébreux* et *Aleph lumineux*, veille opposition renouvelée de la sorte par le médecin et alchimiste anglais du dix-septième siècle.

Ce qui compte sans doute pour beaucoup dans cette utilisation du matériau photographique dans l'œuvre de Kiefer, c'est le processus qui l'apparente à cette figure emblématique de l'histoire de la Rose Croix, la migration et la transformation de l'image. Et sa métamorphose sous l'effet du temps, dans les moments de déclin, de désolation et de renouveau qui se succèdent ; très tôt encore, l'image est là, de Kiefer tenant par exemple dans la main une branche qui ne demande qu'à reflourir. Et il reconnaît aimer à s'allonger au milieu des tournesols plantés à Barjac, dans le Gard, le regard porté vers ces soleils noirs dans le ciel.

Les images de toutes sortes de champs, à l'horizon poussé au loin, sont légion ; de même, celles de telles architectures, combles aménagés de Hornbach où était fixé dans le bois l'épée promise par Wotan, tours brinquebalantes de Barjac, transplantées naguère au Grand Palais, métropoles où s'inscrit le nom de Lilith avec la prophétie de l'herbe poussant sur nos villes. A Villeneuve d'Ascq, face à la grande vitrine aux rouleaux de pellicules, en hommage à James Joyce : *Calmly Unendingly Moves*, d'autres contiennent des photographies familiales, des saynètes se passant quasi toutes dans des clairières de forêt et de neige. Un diaporama fixe, bien concret ; on dirait des maquettes de décors de théâtre, d'opéra. Façon une fois de plus pour Anselm Kiefer de relier l'individuel, voire l'intime, au général. Ses débuts d'artiste ont été ceux d'un jeune Allemand qui n'a pas tardé à gagner de l'universalité : « En sachant fort bien que je ne puisse jamais être que moi-même, quand l'être-soi est toujours déjà l'autre. » ●

L'exposition Anselm Kiefer, La photographie au commencement se tient jusqu'au 3 mars au LaM de Villeneuve d'Ascq

T
A
B
L
O

LAND ART

NY Streets 2023

Après presque trois ans durant lesquels la page d'artiste mensuelle était confiée à des illustrateurs et



dessinateurs, ce sont désormais des photographes qui auront carte blanche pendant toute l'année 2024. Véronique Kolber (*1978, Luxembourg) commence ce nouveau cycle. Elle a étudié

la photographie à Bruxelles et les arts plastiques à Strasbourg. Son travail, régulièrement présenté dans des expositions au Luxembourg et à l'international, porte principalement sur les thèmes de la mémoire, de la réalité et de la fiction. La série qu'elle présente ici a été réalisée à New York l'été dernier, dans la veine de la *street photography*. Elle explique : « Je saisis et je recueille. Spontanément, sans me faire remarquer, poussée par mon instinct et munie de mon objectif 35 mm, je m'approche. Pas seulement des gens dans la

rue, mais aussi des gens dans les situations banales qui ont tendance à se produire dans la rue. J'oublie. Je rentre chez moi. Je redécouvre. » D'autres images de la série sont visibles sur le site veroniquekolber.com. FC

EVENTS

Chef und chef

An diesem Samstagabend und Sonntagmorgen heißt es „Chef meets chef“ im Cercle Cité. Anne Faber wird typisch luxemburgische Rezepte angehen, während

das luxemburgische Kammerorchester unter der Leitung von Corinna Niemeyer die Kochshow mit unterschiedlichen Klängen untermalt. Man verspricht eine heiter-fröhliche Stimmung durch die Musik von Haydn, aber auch märchenhafte Minuten mit Musik aus dem *Nussknacker*-Ballet. Die Veranstaltung findet im Rahmen der Ausstellung *Hors d'œuvre* statt, in der unterschiedliche zeitgenössische Künstler/innen sich mit Nahrungsmitteln auseinandersetzen (siehe *Land* vom 10.11.2023). Mit ihrem Haus aus Zucker setzt

sich Trixi Weis darin beispielsweise mit der Ambivalenz von Süßstoff auseinander: Er bringt Freude – und birgt Suchtgefahr. An diesem Wochenende ist für Ohren und Gaumen gesorgt. Tickets sind im Vorverkauf erhältlich. SM

Le jeudi, c'est permis

On se souvient des soirées *Up to eleven*, les mercredis au Mudam, quand une programmation aussi festive que pointue encourageait à visiter le musée en dehors des heures convenues, en soirée. Dans un état d'esprit

Des machines désirantes entre frénésie et refoulement

IIII Don John

Et si Jésus, plutôt que de mourir crucifié, avait été décloué par un disciple pour mener ensuite une vie d'exilé à Rome, ville prospère dont le foisonnement, le libertinage et le polythéisme ne manqueraient d'ébranler la vision du monde du messie ?

Ce sont là les prémisses du nouveau roman de Claude Schmit, qui revient au roman historique matiné de philosophie après quelques excursions fictionnelles dans le monde d'aujourd'hui, où l'auteur explorait les affres du désir masculin et les dérives de la trans- et homophobie, le tout sur un ton qui se voulait provocateur et houellebecquien mais qui n'arrivait finalement pas à casser les clichés xénophobes qu'il se voulait (peut-être) de dénoncer.

Avec *Yeshuah – Une vie de Jésus après sa Crucifixion*, Claude Schmit publie non pas, comme l'incipit du roman laisse à penser, une uchronie, par quoi on désigne toute fiction qui s' imagine quel serait le monde si on avait altéré le cours de l'histoire et qui se serait de toute façon mal prêtée à la réécriture d'un texte biblique, mais une sorte d'histoire secrète, sous-genre qui glisse, dans les interstices du récit officiel des versions alternatives, apocryphes.

Tandis qu'en Galilée, le récit officiel se construit parce que Nicodème, après avoir sauvé le sauveur, dissémine habilement l'idée de la résurrection du fils de Dieu, Yeshuah, lui, trouve emploi et logis chez un menuisier juif, et commence à douter non seulement des préceptes de la Torah mais aussi de ses propres dons, s'avouant peu à peu qu'il ne fut qu'un talentueux démagogue, un prestidigitateur qui semait d'autant plus facilement la poudre aux yeux que sa communauté, crédule au possible, n'attendait qu'à être bernée tant elle l'attendait au tournant, son messie.

Car comme on sait depuis Karl Popper, la teneur scientifique d'une thèse ne se juge pas à l'aune de la preuve, mais de sa réfutabilité, puisque celui qui cherche à prouver quelque chose trouve en général, dans la vaste complexité du monde, des indices qui corroborent ses dires. Tant et si bien que les disciples du Christ se convainquent eux-mêmes de sa résurrection alors que Yeshuah, à Rome, essaie de se faire tout petit, qui a du mal à y trouver le bonheur, apeuré qu'il est devant les multiples signifiants du désir qui mettent à sac sa vision du monde.

Des apparitions de Jésus en tant que disquaire dans *Family Guy* en passant par toutes sortes de

récits qui déconstruisent le caractère prescriptif, autoritaire et intouchable de textes saints en inventant des fictions apocryphes ou en multipliant les textes saints, la fiction joue depuis toujours à déconstruire les récits saints.

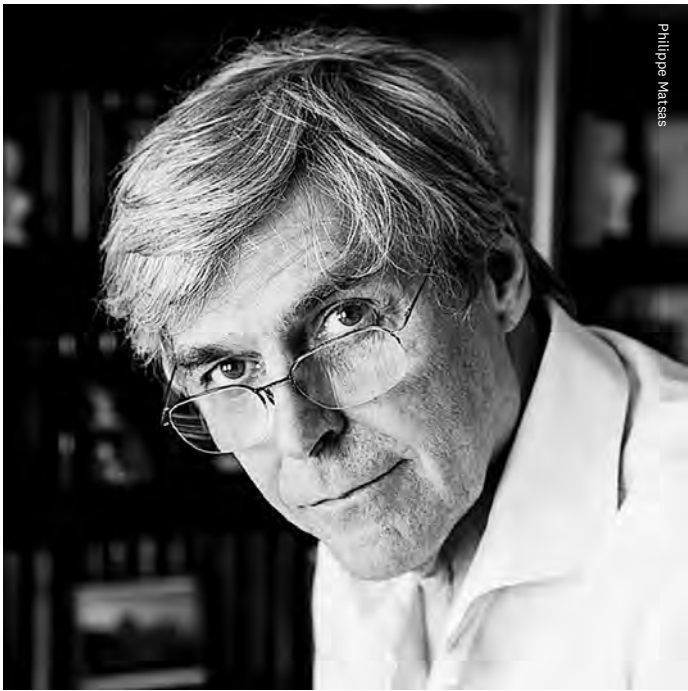
Si *Yeshuah* évite certains écueils des précédents romans de Claude Schmit, qui disséminaient des propos parfois xéno- ou homophobes sous le triple couvert de la fiction, de l'esprit provocateur et d'une pensée philosophique qui se voudrait à rebrousse-poil du prêt-à-penser d'une certaine gauche, si la reconstitution d'une époque et des clivages religieux est méticuleuse et si l'idée de départ est intéressante, le livre se perd parfois dans sa propre fascination pour la Rome antique, restituée par le biais d'énumérations sans fin censées en traduire l'abondance.

Trop didactique quand il aborde les grandes questions sous le prisme des différentes religions, trop redondant quand il nous fait découvrir le monde d'antan comme si l'auteur avait voulu écrire un guide touristique de la Rome antique, trop pédagogique quand il relate des épisodes bibliques ou mythologiques comme si son lecteur avait besoin qu'on lui rappelât qui fut Icare, *Yeshuah* souffre de ce dont pâtissent la plupart des romans philosophiques : ce sont les idées qui portent les *personnages* plutôt que l'inverse, de sorte que le comportement de ces êtres conceptuels est parfois peu subtil.

Surtout, la dichotomie entre la tolérance et la magnificence des Romains (majusculisés) et l'étroitesse d'esprit des juifs (minusculisés), appuyée par le fait que chaque personnage ou presque qualifie les Juifs de têtus et pas commodes, finit par gêner : à distribuer les différentes approches philosophiques et théologiques sur l'échiquier de son personnel romanesque de façon aussi grossière, le système de valeurs du roman tend à glisser vers une position peu reluisante.

Vi(e)gnettes

C'est dans l'esprit des *Microfictions* de Régis Jauffret, qui vient de sortir un roman sur la mère d'Hitler, persistant ainsi dans son exploration de la question du mal, que s'inscrit *Blasons d'histoires* de Jean Sorrente, dont la deuxième publication chez Hydre Éditions privilégie une forme où la monstrosité n'est, comme chez Jauffret, jamais bien loin.



Jean Sorrente

Fil rouge qui les traverse de part et d'autre, le désir sous toutes ses facettes, qui apeurait tant le *Yeshuah* de Schmit, se trouve au centre de ces courts récits aussi ciselés que souvent cruels, qui font défiler des rescapés des camps, de jeunes pigistes-charlatans qui se construisent une carrière de critique, des tenanciers de bars à hôtesses à la réputation douteuse, des artistes et autrices, des croyants en attente de leur nuit pascalienne, mais aussi et surtout des hommes aux prises avec leur désir, qui les amène parfois à se comporter de façon bestiale.

Ce sont souvent des existences marginales, déchués que Sorrente enserre dans une langue maniérée et limpide, l'instance narrative omnisciente s'incarnant tantôt pour ironiser sur le sort de ces vies ceintes dans un recueil de vignettes richement référentielles (on y croise Proust, Nietzsche, Cicéron, Delphine Horvilleur, mais aussi Edmond Dune et Robert Brandy), tantôt pastichant la posture du moraliste qui vient les conclure, ces courtes histoires, d'une chute qui claque sec, parfois avec empathie (« L'amor fati [...] est un acquiescement à ce que veut la vie, n'offrant de choix que celui de ne pas en avoir d'autre »), parfois avec une distante cruauté (d'une photographie qui ne réussissait qu'à vider ses sujets de leur être, il est dit : « peut-être [...] avait-elle révélé ses sujets dans leur vérité »), comme si les deux étaient les deux faces d'une médaille.

Dans son essai *Empailler le toréador*, Pierre Jourde montre que la forme courte, à faire souvent

comiquement se précipiter et colluder des événements, génère, du fait de la grande accélération narrative, de l'incongru là où le récit détaillé des mêmes événements crée du tragique : parce que la rapidité du tempo narratif contribue à faire se précipiter les événements, la microfiction permet à faire non seulement ressortir le peu de choses qu'est une vie, mais aussi, comme dans le fameux *accelerando* de *Clockwork Orange*, son caractère un peu ridicule.

Si René Girard disait que tout désir était mimétique, et donc triangulaire – nous aurions besoin d'un intermédiaire qui nous pointe l'objet de notre désir –, Jean Sorrente complète ces réflexions en montrant que le « désir est le moteur de tous les mimétismes », ses exemples narratifs en décrivant les différentes manifestations incongrues, loufoques, mélancoliques ou jouissives, pour le plus grand plaisir du lecteur qui devient, dans ces *Blasons d'histoires*, le maillon manquant, dont l'œil et l'imaginaire viennent compléter la configuration du désir. ●

Yeshuah – Une vie de Jésus après sa Crucifixion de Claude Schmit, 2023 Éditions Phi, 220 pages, 20 euros

Blasons d'histoires et trois contes de Jean Sorrente, 2023 Hydre Éditions, 236 pages, 18 euros

similaire, les *Takeover Thursdays*, sont des rendez-vous ponctuels organisés pour chaque exposition à la Kunschthal d'Esch. Jeudi 25 janvier de 18h à minuit, ce sera *La Fabrique à mémoire*, dans le cadre de l'exposition *Green Machine, die Dinge der Anderen* de Ben Greber. Le programme, réalisé en collaboration avec



Industriekultur-Centre national de la culture industrielle, se veut éclectique et invite des artistes de différentes disciplines à travers des rencontres et des workshops. Ça commence par une dégustation de chocolats aux formes inspirées de la sidérurgie par l'artiste Magali Wehrung (photo : IK-CNCI), ça se poursuit avec un atelier de sérigraphie et l'impression d'anciens plans de machines, ça continue avec la table ronde *Réactiver la mémoire du lieu* autour du lien entre l'histoire d'un territoire et l'artiste. Et ça se termine avec un concert de Ryvage, avec

des extraits et des adaptations de morceaux issus de sa création sonore *Nightsongs*. Tout au long de la soirée, FerroForum proposera des *Mettwurschte vun der Schmelz* (végétariennes ou non), une installation et performance culinaro-industrielle sur fond de récits des anciens sidérurgistes eschois Heng & Heng. FC

D A N S E

Danser avant la fin du monde

La dernière création de la danseuse et chorégraphe Hannah Ma, *Karaoke for the End of the World* sera présentée ce samedi à 19h au Trois C-L. Dans un monde au bord de l'effondrement, trois amis se retrouvent pour une réunion d'anciens élèves. Secrets, mensonges, relations d'amour et de désirs sont révélés par le mouvement, la performance et la voix des trois interprètes, Alby Michaels, Hannah Ma et

Ashraf Johaardien (photo : Haus noir). Le spectacle immerge le public dans une exploration émouvante de ce que signifie être humain dans un environnement en pleine mutation. À travers une ode à la rencontre et à l'amitié, la pièce rappelle avec force que même dans les moments les plus sombres, il y a toujours de l'espoir. Une



rencontre avec l'équipe de création est prévue à l'issue de la représentation. FC

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
14.02.2024 10.00 heures

Intitulé :
Travaux d’installations de chauffage à exécuter dans l’intérêt du réaménagement du Centre Ulysse – nouveau concept « housing first ».

Description :
Travaux d’installations de chauffage :
– Collecteur de chauffage raccordés au chauffage urbain ;
– Installation de ventilation cuisine, débit 8 500 m³/h ;
– Installation de ventilation débit 8 200 m³/h ;
– 100 équipements sanitaires ;
– 2 productions eau chaude ;
– Collecteurs solaires thermiques ;
– Ensemble équipement régulation.
La durée des travaux est de 250 jours ouvrables, à débiter le 2^e semestre 2024.
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Conditions d’obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2400017

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
21.02.2024 10.00 heures

Intitulé :
Travaux de menuiserie extérieure à exécuter dans l’intérêt des infrastructures d’accueil pour enfants et jeunes à Pétange – site Robert Krieps – bâtiment C.4 internat socio-familial.

Description :
– Fourniture et pose de +/- 100 fenêtres et 10 portes en

aluminium ainsi que +/- 100 stores motorisés sur un bâtiment de 4 niveaux.
La durée des travaux est de 85 jours ouvrables, à débiter le 1^{er} semestre 2024.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d’obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2400064

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
06.02.2024 10.00 heures
Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé :
Lot sanitaire, chauffage et ventilation (ER1-1).
Description :
L’exécution des travaux de sanitaire, chauffage et ventilation de trois immeubles résidentiels à Erpeldange-sur-Sûre.
Conditions d’obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis :
Le jour de l’ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2400039

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
23.02.2024 10.00 heures

Intitulé :
Travaux d’installations électriques à exécuter dans l’intérêt des infrastructures d’accueil pour enfants et jeunes à Pétange – site

Robert Krieps – bâtiment C.4 internat socio-familial.

Description :
Travaux d’installations électriques basse tension et courant faible à exécuter dans 6 bâtiments comprenant :
– 1 TGBT, 10 TS, installations KNX, IT, parlophonie, contrôle d’accès et IT ;
– 500 luminaires et 1 batterie centralisée ;
– 1 centrale et 250 détecteurs incendie ;
– L’ensemble du cheminement et du câblage.
La durée des travaux est de 180 jours ouvrables, à débiter mi-2024. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d’obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2400010

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
22.02.2024 10.00 heures

Intitulé :
Travaux de couverture à exécuter dans l’intérêt des infrastructures d’accueil pour enfants et jeunes à Pétange – site Robert Krieps – bâtiment C.4 internat socio-familial.

Description :
– Travaux d’étanchéité, d’isolation, ferblanterie et de garniture de toiture plate d’une surface de +/- 1 200 m².
La durée des travaux est de 77 jours ouvrables, à débiter le 1^{er} semestre 2024.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d’obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le

Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2400062

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
13.02.2024 10.00 heures
Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé :
Électricité, réf. Aa15.
Description :
L’exécution des travaux d’installations électriques de 2 immeubles résidentiels à Luxembourg-Merl.
Conditions d’obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le portail des marchés publics.
Réception des plis :
Le jour de l’ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2400103

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
20.02.2024 10.00 heures

Intitulé :
Travaux d’installations électriques courant faible, basse tension et moyenne tension à exécuter dans l’intérêt du Centre d’accueil Burfelt – sites Neihaff et Burfelt.

Description :
– Installation d’une cellule moyenne tension,
– Installation photovoltaïque 100 kWp,
– Installation basse tension, divers TGBT,
– Tableau secondaires,
– 1 000 m chemins à câbles,
– 5 000 m câblage divers diamètres,
– 250 luminaires,
– Éclairage de secours,
– Détection incendie.
La durée des travaux est de

100 jours ouvrables, à débiter le 2^e trimestre 2024.
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d’obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

No. avis complet sur *pmp.lu*:
2302830

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
16.02.2024 10.00 heures

Intitulé :
Travaux d’installations HVAC et sanitaires dans l’intérêt du centre d’accueil Burfelt – sites Neihaff et Burfelt.

Description :
– 2 chaudières mixte – bûches-pellets (34 kW + 50 kW) ;
– 500 m tuyauterie en acier ;
– 1 000 m tuyauterie en PE multicouche ;
– 100 radiateurs + panneaux rayonnants ;
– 2 productions d’eau chaude sanitaire avec tuyauterie et divers appareils sanitaires.
La durée des travaux est de 80 jours ouvrables, à débiter le 2^e trimestre 2024.
Les prix sont adjugés à prix unitaires.

Conditions d’obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2400018

d’LëtzebuengerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B19029,N° TVA LU 12124022. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l’accord écrit de l’éditeur. **Gérant** Stephan Kinsch (485757-1; land@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (485757-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (485757-26; fclarinval@land.lu), **Luc Laboulle** (485757-28; llaboulle@land.lu), **Stéphanie Majerus** (48575735; smajerus@land.lu), **Sarah Pepin** (48575736; spepin@land.lu), **Pierre Sorlut** (485757-20; psorlut@land.lu), **Bernard Thomas** (485757-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (485757-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (485757-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (485757-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 485757-1 **Fax** 496309 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d’Lëtzebuenger Land **Instagram** letzebuenger_land **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,00 € **Abonnement annuel** 200,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000

Ainsi sont les hommes

IIII Josée Zeimes

Le nombre impressionnant de saynètes écrites Georges Courteline (1858-1929) – il dit « un acte, un seul acte, voilà ma mesure au théâtre » – peut être vu comme une introduction à ses comédies. Il y illustre, souvent de façon exquise, la sottise et la méchanceté de l’homme, mais toujours avec une note touchante. C’est un peintre avisé de la médiocrité humaine, qui fait rire le spectateur qui se sait au théâtre, et souvent est dupe en ne réalisant pas sur le moment que le comédien s’inspire de la « vraie » vie.

Courteline se montre dans ses saynètes en fin observateur de la vie quotidienne et ainsi se situe dans la tradition naturaliste de Denis Diderot et d’Émile Zola, en rupture avec le théâtre de boulevard. Dans l’optique de l’incommunicabilité entre les hommes, qui restent coincés dans leur point de vue, presque incapables de voir l’autre, Courteline, par ses observations, est en ce sens un pré-curseur de l’absurde.

Saynètes, un ensemble de douze petites scènes, choisies par v, metteur en scène, scénographe et costumier du spectacle, met le public dès le début de la soirée face à un décor dépouillé, genre 19^e siècle : une grande pièce tapissée de blanc cassé, avec en face un piano, des deux côtés une armoire intégrée, dont l’une, côté cour, sert d’entrée et de sortie à un pianiste majestueux, immuable et aveugle ; Jean Muller qui interprète du Johannes Brahms et signale un changement de scène.

L’autre armoire, côté jardin, sert en revanche en particulier de « boîte à trésors », dont sont lancés peu à peu, des vêtements et des accessoires de toutes les couleurs, servant aux comédiens, d’innombrables trouvailles provenant du *fundus* du Théâtre National, une

possible allusion à l’univers de toutes les possibilités du théâtre.

Le choix des diverses petites scènes permet d’entrer dans l’univers quotidien des gens, illustre leurs vrais et leurs faux problèmes ainsi que leurs façons de tirer l’épingle du jeu. Certaines se prêtent bien à être adaptées à diverses époques et peuvent être qualifiées de tristes (quel triste sort que le leur), parfois de pitoyables. Certes on en rit mais le qualificatif se rapporte plutôt aux petites et maladroites des protagonistes, à leur « talent » de créer des problèmes, de se montrer désemparés, de faire basculer leur situation dans l’absurde. Dans cette optique les trouvailles du metteur en scène et le jeu des comédiens y sont pour beaucoup.



Raoul Schlechter et Denis Jous­selin en plein forme pour ces huit saynètes

que le choix varié des situations du metteur en scène qui visiblement prend plaisir à arranger certaines scènes et à en faire des tableaux qui, parfois par leur extravagance ou leur drôlerie provoquent le rire, même dans des situations plutôt tristes en elles-mêmes.

Saynètes de Georges Courteline fait rire, sourire, méditer et l’équipe Jean Flammang, Denis Jous­selin, Raoul Schlechter, accompagnée au piano de Jean Muller, entraîne le public dans un bain théâtral aux accents absurdes. ●

Les *Saynètes* de Courteline sont encore à voir au TNL les 19 et 20 janvier à 20h.

AVIS



Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
05.03.2024 10.00 heures

Intitulé :
Soumission relative aux travaux de peinture à exécuter dans l’intérêt de la construction des Archives nationales à Esch-Belval.

Description :
– Travaux de peinture.

Critères de sélection :
Les conditions de participation sont précisées dans les documents de soumission.

Conditions d’obtention du dossier :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour

cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2400101



Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Date limite de remise des plis :
23.02.2024 10.00 heures

Intitulé :
Soumission relative à la fourniture d’énergie électrique pour les années 2026 à 2028.

Description :
– Fourniture d’énergie électrique verte.

Critères de sélection :
Les conditions de participation sont précisées dans les documents de soumission.

Conditions d’obtention du dossier :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2400079



Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 04 négociée
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
13.02.2024 10.00 heures

Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck

L-1852 Luxembourg
Intitulé :
Procédure concurrentielle avec négociation, réf. Ak7-1.
Description :
– L’exécution des travaux de clos et couverts de 4 immeubles résidentiels à Luxembourg-Kirchberg.

Conditions d’obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

Réception des plis :
Le jour de l’ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur pmp.lu :
2400092



Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
26.03.2024 10.00 heures

Intitulé :
Soumission relative aux travaux de construction métallique à exécuter dans l’intérêt de la construction

des Archives nationales à Esch-Belval.

Description :
– Travaux de charpente métallique, de serrurerie, de pose d’exutoires fumées et trappes d’accès en toiture.

Critères de sélection :
Les conditions de participation sont précisées dans les documents de soumission.

Conditions d’obtention du dossier :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2400104

M E I N U N G

Lieserbréif

Ob et gutt ugesinn ass, sech als normal Lieserin zu Wuert ze mellen, ech weess et net. Mais no dem Artikel „Kritik“ vum Rocco Siffredi vu leschter Woch wollt ech puer Gedanken opschreiwen. Ech liesen gär Bicher, Romaner, och Geschichten an Erzielungen, an suivéieren zanter laangen Joeren dës Zeitung dowéinst. Heiansdo machen d’Journalisten mir et schwéier. Um Enn weess ech net, ob si d’Buch iwwerhaupt recommendéieren. Dem Här Helminger seng Geschichten hat ech kaf, nodems d’Buch beschwat ginn ass am *Land* vun engem Don John, an zwar positif, vläicht mat puer Argumenter dogéint. Déi hunn mech awer net ofgeschreckt.

D’Spillerei mat den falschen Nimm muss ech akzeptéieren, souguer wann ech dat topeg fannen. Vun dem Don John hunn ech Artikele gelies, et waren der e puer an den leschten Méint. Op hien bezitt sech och di Kurzgeschichte vu leschter Woch. Ech muss zouginn, dass ech Villes net verstinn, wat den Don John dacks seet, wéinst den komplizierten Referenzen, carrement och wéinst dem Toun. Dat ass di eng Sach. Mais den Här Helminger, deen den Rocco Siffredi muss sinn, huet sech mat sengem Artikel „Kritik“ fir mech quasiment aus dem Spill geholl. Hien schreiw vum Revanche an Animositéit, well seng Geschichten angeblich net gutt ewechkomm sinn an der Kritik, an dann ass hien selwer op där Schinn ënnerwee! Ze liesen krut ech ee ganz laangen Monolog, kaschéiert als oppenen Dialog, deen seng Roserei ni kontrolléiert, geschweige denn hannerfreet. Ech hunn dat desagräbel fonnt, doduerch offensichtlech deelzehuelen un engem private Sträit, deen awer ropgejubelt gëtt zu enger Prinzipien-Diskussioun.

Als Lieserin muss ech mech froen, un wat di Hären denken, wa si mengen, rolzen ze mussen, un d’Bicher, un d’Lieser oder u sech? Firwat muss dës Zeitung deem sou vill Plaz ginn? Ech wier gär op deenen Säiten iwwer spannend nei Bicher informéiert ginn. Quoi qu’il en soit: Den Deckmantel, sech fir eng gutt oder wichteg Sach ze engagéieren, ass laang a breet. Vill Auteurs mat grousem Ego hunn dodrënner hir Plaz fonnt. Am Reen stoen bleiwen d’Lieser. GERMAINE SIMON

Lisa K.

Sonntagnachmittag im Bett:
Gemäßigter Exzess.

Du legst deinen Kopf auf meinen Bauch
Und hörst deinen eigenen Herzschlag.
Ja, dein Herz: ein Leichensack,
In dem jemand Kleines Platz hat.

Plötzlicher Temperaturabfall,
Es wird Winter
In diesem Gedicht.
Wir schließen das Fenster,
Draußen desinfiziert der Regen
Den künstlichen Luftröhrenzugang
Des Asphalts.
Unkraut wächst daraus.

Unser Land, die Provinz.
Verbitterte Floristen,
Kaputtgeschriebene Männer.
In Schlacht- und Geburtshäusern
Wird es still hier, um diese Zeit.

An den Feuern meiner Ungeduld
Wärmst du deine Hände.

THEKLA SCHWUND



Devant les panneaux du Cycle de la Passion de Holbein l’Ancien

La Renaissance du Nord : Holbein, Dürer et consorts

IIII Loïc Millot

Le Stadel Museum de Francfort, qui abrite l’une des plus importantes collections d’Allemagne, accueille actuellement une exposition d’envergure sur les peintres précurseurs de la Renaissance du Nord. Enclave catholique au milieu d’un empire acquis au protestantisme, la florissante cité d’Augsbourg en est l’épicentre et son essor fut à la fois commercial et culturel. Holbein l’Ancien et le Jeune y sont nés, de même que Jacob Fugger (1459-1525), marchand prospère devenu l’homme le plus riche d’Europe (il fut notamment le préteur de la Maison des Habsbourg, à laquelle ont autrefois appartenu le Luxembourg et la Lorraine). Maximilien I^{er} (1459-1519) lui-même y séjourna fréquemment et y tint, en 1500 et 1518, la Diète impériale, importante assemblée réunissant les principaux dirigeants du Saint Empire romain germanique. Art, religion, pouvoirs politique et financier, tout se rejoint, se tient : il en va d’un même édifice.

On en a la preuve dès l’entrée du parcours avec la chapelle que les frères Fugger (Georg, Ulrich, Jacob) firent construire en 1509 dans l’église sainte Anne, fleuron de la Renaissance où fusionnent les influences vénitiennes et les traditions locales. Le chantier réunira les plus grands maîtres de l’époque : Dürer (1471-1528) en aurait dessiné les plans, tandis que Hans Burgkmair (1473-1531) et Jörg Breu (1475-1537) ont concouru à sa décoration intérieure. Si plusieurs éléments de cette chapelle nous sont présentés, dont notamment deux *putti* les fesses à l’air ainsi que quatre volets peints sur un thème musical pour le petit orgue de la chapelle, c’est surtout le très beau tableau de Dürer qui illumine la pièce, bien qu’il soit une copie (l’original se trouve à la Galerie nationale de Prague). Il s’agit d’une *Fête du rosaire*, dont la composition pyramidale est tendue vers la Vierge et l’Enfant Jésus. L’œuvre est une com-

mande de Jacob Fugger, qui souhaite par son intermédiaire favoriser les négociations entre Maximilien d’Autriche et le pape Jules II pour le couronnement de l’empereur. C’est d’ailleurs ce que montre la toile : une suite sans fin de couronnements, de la Vierge à Maximilien et Jules II qui se tiennent à ses côtés, jusqu’à l’assemblée qui les entoure. Outre la présence anachronique de Maximilien et de Jules II au sein de cette scène religieuse primitive, plusieurs détails attirent notre attention. Un homme tout d’abord, joues rouges et larmes à l’œil, visiblement très ému d’être témoin de l’événement. Un autre au loin, en retrait, est reconnaissable grâce à l’incroyable *Autoportrait* christique qu’il réalisa de lui en 1500 à l’âge de 29 ans : il s’agit de Dürer lui-même, au pied d’un arbre, cheveux longs bouclés, qui regarde le spectateur. On remarque aussi la présence d’un insecte sur le linge de l’Enfant Jésus, préfigurant d’emblée sa mort sur la croix. Un détail qui fait mouche.

L’art, vitrine du pouvoir et indice d’un changement social. Le portrait apparaît alors en Allemagne : non plus pour immortaliser seulement les nobles, mais aussi bien les individualités composant la classe bourgeoise en pleine ascension. Morale sociologique : il faut avoir droit à l’image pour avoir (pleinement) droit de cité. Sur un fond généralement vert-bleu, hommes et femmes, souvent fiancés, se répondent, parfois avec certains détails architecturaux insérés dans le cadre, comme c’est le cas pour la première fois dans les portraits de Hans et Barbara Schellenberger (1505-1507) que l’on doit à Hans Burgkmair. C’est aussi l’occasion de se prêter au jeu des ressemblances et des écarts en confrontant les portraits à leurs dessins préparatoires avoisinants. Plus loin, le portrait d’une femme par Holbein l’Ancien interpelle ; il s’agit d’Anna Laminit, une personnalité

d’Augsbourg qui prétendait pouvoir se passer de nourritures et réaliser des miracles... C’est au sommet de sa célébrité, en 1503, que l’artiste l’a peinte, coiffée d’un chapeau gris. La supercherie sera cependant découverte quelques années plus tard et Anna Laminit sera condamnée à mort. Plus avant, un mur affichant d’immenses panneaux du cycle de la Passion se dresse devant nous — un ouvrage monumental d’Holbein l’Ancien commandé par l’ordre des Dominicains de Francfort. Et comme le business, la peinture peut être une histoire de famille. Chez les Holbein, on est peintre de père en fils ; et tous deux auront hérité cette technique de leur oncle, Hans Burgkmair.

La seconde partie de l’exposition comprend les plus beaux tableaux. À commencer par ce médaillon d’Holbein le Jeune où l’on perçoit, de profil, le sensuel et fringant Simon George de Cornwall, fleur au nez. Puis surgit enfin la star de l’exposition, celle que tout le monde attend : la *Madone de Darmstadt*, d’Holbein le Jeune encore. Douceur des traits de la Vierge traités en sfumato (un héritage de Leonardo), le visage incliné vers l’Enfant, dont le bras gauche, avancé, est saisi dans un raccourci lui donnant une profondeur et une gravité vertigineuses. Suivent ensuite dans la partie inférieure le commanditaire du tableau, Jacob Meyer, puis sa femme et sa fille, elles-aussi reconnaissantes, agenouillées sur un tapis capricieux, gondolé, périlleux dont se rapproche innocemment l’Enfant Baptiste. Une fois de plus, l’histoire profane des riches aura intégré l’histoire sacrée des pauvres — énième renversement ironique de l’Histoire. ●

L’exposition *Holbein et la Renaissance du Nord* est à voir au Stadel Museum de Francfort, jusqu’au 18 février

S

T

|

L



Sara Bolliri et Serge Daniel Kabore dans leur boutique

land

19. 01. 2024

Avec Saladany, l’Afrique à Esch

IIII Béatrice Disi

Dans la grisaille hivernale de la rue de l’Alzette s’ouvre soudainement une fenêtre scintillante sur l’univers de l’art et de l’artisanat ouest-africain. La boutique-galerie Saladany y expose pléthore d’objets étonnants qui ont trouvé leur chemin jusqu’à Esch depuis le Burkina Faso, le Sénégal, le Mali, la Côte d’Ivoire ou encore le Ghana. La magie opère dès l’entrée dans le local en forme de tube. Le charme des masques envoûte peut-être en premier. Une place de choix revient au masque soleil burkinabé qui s’expose même en version couleur, mais aussi aux magnifiques masques mossis et leur enchevêtrement de triangles noirs et blancs, ou aux mystiques masques lapin dogon.

Au cœur du magasin de Sara Bolliri et de Serge Daniel Kabore se trouvent les meubles. Le couple s’est rencontré à Ouagadougou où Sara était en poste, pendant quatre ans, à l’ambassade du Luxembourg. « Très vite, j’ai traité avec des artisans locaux pour me faire confectionner mes tables, mes chaises, des commodes... », et elle tombe amoureuse non seulement des formes africaines et du savoir-faire des artisans, mais aussi de l’esprit d’ouverture avec lequel ils accueillent les idées de Sara. « Tout est possible. Il n’y a pas de standards rigides ni de limites à la création », souligne-t-elle. De ce constat, ainsi que de la joie que procurent les cadeaux offerts aux amis à la maison – « après chaque visite nous retournions à Ouagadougou de nombreuses commandes en poche » – naît l’idée de mieux faire connaître ces objets au Luxembourg. Après la fin de son contrat, Sara s’interroge ainsi comment bénéficier de l’expertise qu’elle a acquise, a fortiori que son mari est lui-même artiste (et danseur). « Nous avons com-

mencé par un pop-up à Esch, puis entretenu l’idée d’une boutique en ligne mais qui n’a pas abouti car les gens ont besoin de voir, de toucher les œuvres ». La pandémie, puis les difficultés politiques dans certains pays ouest-africains faisant en sorte que le tourisme chute de façon drastique et que les artisans ne vendent plus guère sur place, les deux se lancent définitivement en concluant un bail au centre de Esch, « cher, même si les prix ont un peu baissé ». Saladany ouvre en juin 2021.

Si le Burkina Faso est au-devant de la scène, une belle part est également faite aux peuples la falaise Bandiagara du Mali. Les masques, portes et serrures dogon, sont volontiers intégrés aux créations de meubles. Une part des œuvres est d’ailleurs achetée directement aux artisans, une autre part est commandé, en co-création avec les artistes. Une des grandes fiertés du couple est la possibilité pour les clients de s’impliquer dans ce processus créatif, en formulant leurs propres idées et désirs pour les armoires, commodes, avec comme résultat des produits véritablement uniques. Ce n’est qu’un reflet parmi d’autres de la détermination de Sara et de Serge de faire de Saladany un vivier d’échanges où la coopération est à la fête. Sans cesse, ils dénichent des opportunités pour faire venir artistes, exposants ou auteurs. Dernier exemple, une exposition du peintre camerounais Junior Njweipi qui vit entre Vianden et Paris.

Fabuleux sont aussi les fauteuils de jardin de la marque franco-sénégalaise Djilène Créations, tissés en fils de pêche colorés. Les légendaires corbeilles sénégalaises en plastique recy-

clé ne manquent pas, un quasi-emblème du tourisme dakarois, ainsi que les tapis (de prière) dans une sélection de couleurs qui invite à la méditation. Parmi d’autres merveilles, les poteries du village burkinabé Tchérriba, dont certaines de taille humaine rappellent des fours géants. Quant aux tissus dont l’Afrique de l’Ouest regorge, Saladany expose pour l’instant surtout du Faso Dan Fani (le coton burkinabé tissé à la main) et, nouvel arrivage, un tissu multicolore nommé Kokododan, réputé pour avoir pendant longtemps été la marque des plus démunis, avant que le styliste burkinabé Sébastien Bazemo ne lui donne le vent en poupe avec une collection restée énigmatique.

La vitrine est également peuplée d’inhabituelles boucles d’oreille en os, et bien sûr des boucles, bracelets et bagues touareg. « On a travaillé avec des touareg du Niger, mais c’est devenu trop compliqué au niveau logistique, » explique Serge. « En général, la logistique est un vrai challenge », soupire Sara. « La voie la plus sûre et la plus rapide est celle par avion, mais c’est cher. En fonction du facteur temps et du volume, nous alternons avec la poste ou le container en bateau ».

La pièce maîtresse de la collection actuelle est sans doute le lit Sénoufo (de Côte d’Ivoire) en bois, qui pourrait faire le cœur d’un salon de psychanalyste mais peut aussi être utilisé comme table basse. Le tabouret qui l’accompagne, aux finitions subtilement imparfaites, cherchera son égal. Derrière, les nombreux objets en métal recyclés sont probablement parmi les trouvailles touristiques les plus communes, mais certaines des œuvres ici exposées sont surprenantes, telles que les lampes, les portemanteaux faits de.

Les tisanes sur le comptoir incluent la poudre de moringa burkinabé, plante d’origine indienne aux vertus anti-oxydants confirmées, le Kinkéliba ou « tisane de longue vie », le gingembre et le bissap (hibiscus), si typiques pour l’Afrique de l’Ouest. On ajoute encore des livres, comptines pour enfants, œuvres d’histoire de l’art ou littérature dont *Bleus invisibles* de Pascale Zaourou, citoyenne luxembourgeoise et autrice du guide pratique *Le Luxembourg pas cher*. ●

DER TREND

Dry January

Luxemburg liegt europaweit auf Platz drei, was den Alkoholkonsum betrifft: 43 Prozent der Einwohner trinken einmal pro Woche; neun Prozent geben an, jeden Tag Alkohol zu trinken (Foto: sb). 2013 wurde in



Großbritannien die Kampagne Dry January ins Leben gerufen, um die Menschen ab Neujahr zu einem einmonatigen Alkohol-Verzicht aufzurufen. Auf Nachfrage erläutert der auf Suchterkrankungen spezialisierte Psychiater Paul Hentgen, in Luxemburg bestehe so etwas wie eine alkoholpermissive und wenn nicht sogar eine alkoholbestimmte Kultur. „Es bleibt deshalb fraglich, ob solche Kampagnen das kollektive Bewusstsein in Sachen Trinkkultur nachhaltig beeinflussen können.“ Das Fazit der Alkoholerforschung und der Weltgesundheitsorganisation

laute jedenfalls, dass es keine gesundheitlich unbedenkliche Menge gibt, so Hentgen. Die kanadische CCSA ihrerseits hält fest, dass der Konsum von sieben Drinks und mehr pro Woche mit einem höheren Risiko für Herzkrankungen und Schlaganfällen einhergeht. Paul Hentgen findet die Idee eines Abstinenz-Monats allerdings nicht überraschend: „Fasten und Nahrungstabus sind fester Bestandteil aller Religionen und Kulturen“. Abstinenzzeiten sind mit einer Rückbesinnung auf das Wesentliche verbunden. Und so könne man sich während des Dry January Gedanken über seine Gesundheit und seinen Alkoholkonsum

machen. Seit 2014 hat sich neben den Dry January der Veganuary hinzugesellt. Dabei geht es darum, sich einen Monat lang vegan zu ernähren. Mittlerweile tragen große Supermarktketten die Initiative mit. SM

DAS PRODUKT

Essen auf Schienen

Während einer längeren Zugreise im Bordrestaurant zu essen ist eines der angenehmsten Vergnügen. Vorbei sind die Zeiten, in denen es nur Wiener Würstchen im Pappbrot gab: In der Deutschen

Bahn kann man mittlerweile auch Gemüsecurry mit Basmatireis, Porridge und orientalischen Linsensalat zu sich nehmen; Veganer kommen nicht nur im Veganuary auf ihre Kosten. Wie diese Bordkarte zustande kommt, konnte man zuletzt im *Zeit*-Magazin lesen, wo der Verantwortliche, Philip Schaaf, die kulinarischen Entscheidungen erörterte. Er verriet ebenfalls, dass die luxemburgische Spezialität Bouneschlupp es bald zu einem internationaleren Publikum schaffen wird. Im Rahmen einer Europa-Aktion wird die Suppe mit dem *Bounekräitchen* und grünen Bohnen dieses Jahr während drei Monaten in den deutschen ICE- und Intercity-

Zügen serviert, später auch französische Ratatouille und italienische Pinsa. „Wir haben uns für dieses schmackhafte Gericht entschieden, da insbesondere in der kalten Jahreszeit Suppen und Eintöpfe bei unseren Fahrgästen sehr beliebt sind. Wir sind sicher, die „Bouneschlupp“ wird viele Fans bekommen“, sagt eine Sprecherin der Deutschen Bahn auf Nachfrage. SP





BÉISE FANGER

Der Myriam Cecchetti hire Mëttelfanger un den Dan Kersch war fir d’Press e „Mittelfinger-Eklat“. Der Simone Beissel hire rezenten Mëttelfanger un d’Sam Tanson ass der Press net opgefall. Grond: Deen éischte Fanger koum vun der lénkser Hand. Deen zweete Fanger koum vun der rietser Hand.



Die Hannerland-Redaktion hat neben dem Gedicht von Serge Tonn-Al ein weiteres skandalöses Hassgedicht entdeckt und dokumentiert es hier, damit die Polizei Fingerabdrücke nehmen kann.

LIEBER LÉON GLODEN

Hallo Léon Gloden,
nun geht's dir an die Hoden!
In Ländern freier Worte
kriegt man auch mal ne Torte
mitten ins Gesicht
und beschwert sich nicht.

Hast kein Herz für Poesie!
Klar, sie war – wie von KI –

einfach schlecht geschrieben,
und das muss man ja nicht lieben
Doch auch freie Malerei
bleibt für dich nur Sauerei?

Deine Wand war furchtbar fad!
Luc Friedens Haus wirkt auch noch blass,
Wie wär's mit einem Plagiat?
Ein Werk gegen den Menschenhass.

MINISTESCHBÄNK

Fraen sinn an der neier, konservativer Regierung endlech nees fir KKK zoustänneg.

Nancy Braun, Kulturministerin

Ein Missverständnis scheint sich aufzuklären. Nancy Braun steht nun doch in den Startlöchern, um das Kulturministerium zu übernehmen. Jo Kox, Premier Conseiller und abstrakter Kunstvermittler, feierte gestern seinen 66. Geburtstag. Udo Jürgens riet ihm, nun schleunigst mit seinem Leben anzufangen. Eric Thill kann sich, erschöpft von einigen schrecklichen Wochen der Hilfslosigkeit, endlich auf einen Assistenzposten zurückziehen und der Grande Dame der Kulturvermarktung bei der Arbeit zusehen.

Yuriko Backes, Kriegsministerin

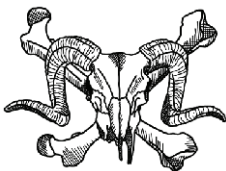
Wie erreichen wir Frieden? „Investing in our defence [...] It's an investment into peace!“, sagen die einen. Und „By investing in women around the world [...] we're investing in peace“, sagen wiederum andere. Welches dieser beiden Zitat stammt von Kriegs- und Gleichstellungsministerin Yuriko Backes, die in einem *Chronicle*-Interview an „feministischer Außenpolitik“ festhält? Und welches der beiden Zitate stammt aus einer Regierungserklärung von Donald Trump?

Elisabeth Margue, Konsument*innenschutzministerin

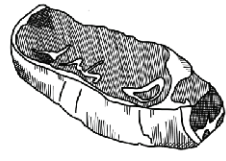
Wenn Elisabeth Margue nicht gerade Menschenrechte ignoriert, baut sie Gefängnisse für Kinder und grübelt, ob irgendwann die Leiche des Konsument*innenschutzes wieder auftaucht. Das entsprechende Ministerium wurde erstickt und neben Martine Hansens SUV in der Tiefgarage des Landwirtschaftsministeriums gelagert. Im Koalitionsvertrag wird das Thema totgeschwiegen. Aber diese verdammte EU hat angerufen, wegen des „Recours collectif“ für Konsument*innen.

HORRORSKOP

So schaurig wird das Jahr 2024. Aber keine Angst: Hannerland gibt Ihnen paar Tipps mit auf den Weg, um den Optimismus zu wahren.



WIDDER Du machst dir die Welt, widder-widder-wie sie dir gefällt: nämlich zu einer Hölle auf Erden. Es wartet ein Jahr voller Waldbrände, Kriege und Pandemien. Das ist aber nur das Wetter – geht vorbei. Gönnen Sie sich zum Zeitvertreib neue SUVs und Privatjets.



STIER Maul-und-Klauenseuche is calling: Leider haben Sie als Stier Pech gehabt, denn Sie entpuppen sich als Ochse in der Massenzucht. Die ganze Herde muss erschossen werden. Doch es war nicht umsonst: Ihr Fleisch wird unter der Hand auf dem Schwarzmarkt verkauft.



ZWILLINGE Zwingelling! Dieses Jahr wachsen Ihnen fünf Arme und drei Nasen. Auf den Trümmern des explodierten Atomkraftwerks Cattenom bauen Investoren Luxuswohnungen nach dem Vorbild „Metzeschmelz“ Schlagen Sie zu, bevor die Preise sich verzehnfachen!



KREBS Es wird ein gutes Jahr für den Krebs: Dank Glyphosat und anderer Pestizide breitet sich die Krankheit rasant aus. Passen Sie nur auf, dass die nächste Virus-Pandemie Ihnen keine Konkurrenz macht, und setzen Sie bei der Ausrottung auf Teamarbeit.



LÖWE Der Rote Löwe verschwindet von der Flagge – Fahnenflucht! Luxemburg löst sich auf. Aber freuen Sie sich nicht zu früh: Nach dem Putsch in Frankreich annektiert Marine Le Pen das ehemalige Großherzogtum an ihr neues Imperium.



JUNGFRAU Sie sind Jungfrau und bleiben es auch. Trump sei Dank! Die christlichen Fundis kommen 2024 wieder an die Macht, nicht nur in den USA. Sex vor der Ehe geht gar nicht – außer natürlich, Sie werden vergewaltigt. Abtreibung bleibt auch dann verboten, klar.

WAAGE Für Sie geht es dieses Jahr in die Waagerechte – also in diese schönen Kästen aus Eichenholz, die man unter der Erde vergräbt (gerade im Angebot beim Cactus). Zum Trost: Dort ist es allemal kühler und angenehmer als hier draußen.



SKORPION Als "Scorpions" steht Ihnen eine Neuauflage Ihrer Karriere bevor. Mit Ihrem Superhit „Wind of change“ läuten Sie den Weltuntergang ein und untermalen musikalisch den „magic of the moment“: dieser Moment, in dem Europa wieder Grenzmauern hochzieht.



SCHÜTZE Da bringt Ihnen Pfeil und Bogen auch nichts mehr. Putin und Biden werden mit Atombomben nur so um sich schmeißen (Biden: „besser eine Bombe von mir, als von Trump“). Organisieren Sie zur Ablenkung ein Schützenfest in Ihrem Dorf. RTL kommt bestimmt.



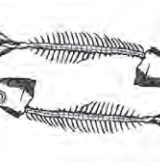
STEINBOCK Sie gehören einer Minderheit an und dienen der Gesellschaft als Sündenbock. Inflation, Krieg, Arbeitslosigkeit: Alles Ihre Schuld. Weil die Miete zu teuer ist, müssen Sie hinter die Grenze umziehen. Tipp: Suchen Sie sich jemand schwächeren und treten Sie nach unten.



WASSERMANN 2024 gibt's neue Überschwemmungen. Das Wasser wird sogar der gellen Fra bis zum Hals stehen. Gut, dass Sie tauchen können – so können Sie auf Unterwasser-tour in den Grund und brauchen auf Party nicht zu verzichten. Life goes on!



FISCHE Tut uns sehr leid, aber – Sie werden sterben. Vergiftete Flüsse, erhitzte Seen ohne Sauerstoff, Giftalgen, Mikroplastik in den Meeren, Überfischung... nichts zu machen. Immerhin: Auch tot sind Sie wie ein Fisch im Wasser.





➡ d’Gebai kal halen, soss schmëlzen d’Konschtwierker. Si dirigéiert mäi Bléck op eng 3 Meter grouss Skulptur vun hir selwer an der Form vun der gëllener Fra – spigelglat, duerchsichteg an äiskal.

„Als Gemengepolitiker a Parlamentarier hu mer vill Chantieren. Mat eisen akkumuleierten Duebelmandater huet eise Stater Schäfferot d’Fraktiounsstäerkt an der Chamber wäit iwwerschratt an eng Späerminoritéit an der Majoritéit. Ee vun eis sëtzt ewell och an der Regierung. Deen eenzeg anere Gemengerotsmember, deen och an der Chamber setzt, ass zwar an der Oppositioun, mee wann et drëms geet, Stëmmung fir néideg Mesuren an der Stad ze maachen, dann ass op de gudde Weidig verlooss. Ëmmerhin si mir déi lescht Festung.“

Wéi mer no der Zeremonie erauskommen, ass d’Sonn scho bal nees fort. Et hat een en Engel aus dem Himmel geschoss, geschluecht a säi Blut aus engem swaarze Krou gëext. D’Madamm Polfer kennt op eis duer an hir Ae glënneren. Et wier een sou wäit. De Rot ass sech eens, an et ass un der Zäit, eis et endlech ze weisen. Mir fueren duerch eidel mee gutt belichte Gaassen, verschlonge

Vëlos-fräi Weeër, iwwer rout Luuchten a gréng Flëss a kommen u beim huelen Zant.

Hei steet eng Maschinn, déi där vum Ufank um Wantermaart net onänlech ass. Eng – et sinn der där Dosenden. Den Himmel ass schwaarz. De Kaméidi kaum auszehalen. A virun eisen Aen erstreckt sech een trist Gewusel, eng donkel organesch Mass. Et sinn d’Aarbechter vu Giorgetti, déi wéi Seejomesse kuerz virum Reen iwwert den Terrain gedriwwe ginn. Mat engem hannerhältege Grinse kënnst de Laurent Mosar op eis duer gehumpelt. Hien ass houfreg eis ze weisen, wat hien an de lëschte Woche geschafft huet. Ech begräifen endlech, wat viru mengen Ae geschitt. Mir sti virun der Mauer. D’Lydie Polfer riicht d’Festung nees op. „Déi al Festungsmauer ass net just ideologesch d’Fundament fir d’Zukunft vun eiser schéiner Stad.“ D’Madamm Polfer dreint sech bei mech a laacht mech mat hierem charmantste Bléck un: „Dir hat gefrot, wou de Mann hi kënnst? Kuckt mol do, hannert der Mauer. Do kënnst eng nei... Opfangstatioun. Een Netz, wat all déi Onnëtz afänkt.“ – „Een asoziaalt Netz?“, froen ech nodenklech. – „Dir hutt et verstanen.“ D’Lydie Polfer leet mir d’Hand op d’Schëller. Et fillt sech gutt un. Wéi wou ech ee Kand war.

„FORT DOMADDER!“

No der ëffentlecher Diskussioun ronderëm d’Verbuet vum Heesche steet elo déi juristesche Diskussioun zu deem Dossier un. Hei besteet elo d’Suerg fir déi nei Regierung, genee ewéi d’Schwäiz vun aggressive Gremien aus dem Ausland gestoppt ze ginn. Dohannert stécht déi organiséiert „Europäesch Mënscherechtskonventioun“. Fir an Zukunft richteg schaffen ze kënnen, dat heescht konsequent am Ëmgank mat Geflüchteten, Aarmen a Kanner sinn ze kënnen, ass den Austrëtt aus esou Konventiounen eng konsequent Iwwerleeung. De brittesche Premier Rishi Sunak mécht et vir. Doriwwer wëlle mir eis mat der Justizministesch Elisabeth Margue ënnerhalen an hunn eis fir ee Gespréich Rendez-Vous virum Service des Déportations ginn.

Hannerland: Madamm Margue... Moment, Dir sidd guer net déi nei Justizministesch.

Léon Gloden: Gloden, Minister fir national Sécherheet. Ech muss dës Geleeënheet notze fir de Leit dobause Merci fir all dat Matgefill ze soen, dat ech weinst der schrecklecher Attack op meng schéin wäiss Mauer ausgeschwat krut. Dir wësst, ech sinn och just ee Mënsch. Mat Famill, Besëtzt an heiansdo souguer Gefiller. Dégout an Superioritéit si meng Liblingsgefiller. An ech hunn op Facebook de Message vun der Overture vun der Kleeuderstuf zu Gréiwemaacher gedeelt. Wann dat kee Beweis fir d’Existenz vun engem Häerz anzwouscht a mengem Kierper ass.

Dir gesitt, och ee Minister huet d’Recht op eng Mënschewürd. **Wien stécht hannert dëser inakzeptabler Attack?**

Mee sinn ech hei deen eenzeg, deen nodenkt? Wien sinn déi Persounen, déi sech net aneschters ze hëllef wëssen, wéi bei mir ee Message op d’Mauer pinselen ze kommen? Dat musse Leit sinn, déi kee politesche Sproochrouer, keen Afloss, keng Suen etc. hunn. Aarm Geeschter also. Also Heescherten. Fort domadder, soen ech Iech!

Ech verstinn, Dir setzt Heesche mat Verknaschte gläich.

An de Knascht gëtt net vun enger europäescher Konventioun geschützt. En huet keng Perséinlechteitsrechter a keng Fräiheet – och wann déi Gréng dat gären sou hätte fir hire Kompost. Ech hu mer dat duerchgelies an, am Géigesaz zu all deenen aneren, hunn ech d’Rechtslag och verstan.

Brilliant.

En plus gëtt et géint d’Verknaschten nach esou ee Gesetz aus der Zäit vum Napoleon.

Ass dat net e bëssi aus der Zäit gefall?

De Géigendeel ass wouer, deen ass rezent nach am Kino gelaf. Huet mer gutt gefall. Meng modern Regierung huet iwweregens ee ganze Katalog mat Mesurë virbereet, déi mir souzesoen aus der Zukunft hunn, an zwar hu mir d’Asazreegelen vun de Stormtroopers bei *Star Wars* kopéiert.

Heescht et bei *Star Wars* net „A long time ago in a galaxy far, far away...“

Ech hu mer och sou een Helm besuergt,

dee wäisse wuelgemierkt. An da gëtt präventiv intervenéiert, datt et rabbelt. **Wéi gesäit dann esou eng zukünfteg Interventioun aus?**

Mir loosse keen op der Strooss. Den Heeschert, beziehungsweise den allgemengen Näischtnotz oder déi gelunge Gestalt gëtt als éischt per total Videoiwwerwaachung gesicht an identifizéiert. Dee Moment fänkt d’Course un. Ass d’Gemengepolice oder déi national Police als éischt sur Place – vu béide wäerten et der wesentlech méi ginn, praktesch un all Eck. Den Dilenquant kritt dann e Protokoll weinst Verstouss géint dat neit Demonstratiounsrecht an ee Plazverweis a gëtt dann an der Niewestrooss, wann d’Bodycam bis aus ass, uerdentlech durchgetasert. An zwar sou laang, bis e keen anstännege Saz méi zesumme kritt. Wat bei der Zort Mënsch jo souwisou seelen de Fall ass.

Dat zielt dann als Zoustëmmung fir eng comparison immédiate, huelen ech un?

Genee. Zack, fort domat, fir dass sech déi richteg Biergerinnen a Bierger nees fräi beweegen kënnen.

Lo verstinn ech och de CSV-Slogan „Ouni Sécherheet keng Fräiheet“. Herr Gloden, mir freeën eis op d’Billen.

Et wäert keng ginn. Ech soen Iech Merci fir den Interview. An elo fort mat Iech, Leit mat Ärem Gehalt hunn em dës Auerzäit näischt méi an der Stad ze sichen.



SILVESTER-INTERVIEW: WIEN SOT ET BESSER?



D’Caroline Mart an de Luc Frieden wore sech eenz, benotzen awer ënnerschiddlech Ausdréck. „Déi arem Louder“ (Caroline Mart) oder „deen aarme Schlucker“ (Luc Frieden) – wéi

nennt een déi aarmséileg Kreaturen, op déi mir esou iwwerleeden erfrooken. Diskriminatioun an Entmënschlechung hunn eben sou vill interessant sproochlech Facetten.

SELBSTVERSORGER-STAR IM NEUEN JAHR

Nach den Feiertagen wird aufgeräumt und aufgerüstet. Recycling, but make it posh! Als DIY-Diva verteidigst du mit diesen medizinischen und dekorativen Recycling-Tipps nicht nur dein Anwesen, sondern auch deinen Glamour-Lebensstil. Denn wer sagt, dass Apokalypse nicht auch glam sein kann? Stay fabulous queens! Hier 3 Tipps für die postapokalyptische Hausfrau und ein nachhaltiges Glamageddon:

Tipp 1: Zero-Waste Happy New Fear Cocktail für einsame Hausfrauen
Tauchen Sie ein in die Welt der Selbstfürsorge und machen Sie aus den Resten der Feierlichkeiten Ihren personalisierten Happiness-Zaubertrank: Mischen Sie in einem wiederverwendbaren Kaffeebecher die Überreste Moët mit einer Prise Valium und Ihrem liebsten Schmerzmittel zu einem magischen Me-

di-Cocktail. Verfeinern Sie mit einem Spritzer Ihrer hausgemachten Limoncello-Eau-de-Javel-Nr. 5-Mischung (Pandemie-Punch). Und um dem ganzen eine persönliche und bewusste Note zu geben, dekorieren Sie den Becher mit übriggebliebenem Body-Spray-Glitzer, das sie an Ihre verlorene Jugend erinnert. Bald auch als Kombucha in der DIY-Diva® Dose erhältlich

Tipp 2: Upcycling & Selbstverteidigung - der Self-Defense-Fence
Bettler, Flüchtlinge und Sozial Schmarotzer vor der Tür? Mit diesen umweltfreundlichen Tipps halten Sie Ihre Einfahrt frei und Ihr Anwesen glamourös & sicher: Kleben Sie dazu einfach Ihre zerbrochenen Champagnergläser und Christbaumkugeln auf Ihre Fensterbänke, ein bisschen Rest-Lametta und abgebrannte Wunderkerzen dazwischen, und fertig ist der glitzernde Maschendrahtzaun.

So bleiben all die „armen Schlucker“, dort, wo sie hingehören: auf der Straße. Aber Achtung: Füttern verboten!

Tipp 3: SUV-Converter: Von der Schmutzschleuder zum grünen Sicherheitserneuerer
Ihre Einfahrt ist jetzt sauber und sicher, aber was ist mit dem Rest der Straße? Der SUV zu unökologisch? So verwandeln Sie Ihr Baby zum monsterabweisenden Monstertruck und schützen gleich die ganze Nachbarschaft: Binden Sie den halb verrotteten Christbaum inklusive Spitze an Ihre Motorhaube und befestigen Sie die Lichterketten an Ihren Reifen. Fertig ist der grüne Monstertruck, der das Schmarotzerpack von den Straßen fegt und dank upgecycleten, glitzernden Schneeketten klebt Ihnen kein Blut und Dreck an den Reifen. Wer sagt, SUVs seien Umweltverschmutzer, dank diesem DIY-Tipp wird die Umwelt gereinigt und Ihr Baby zum Glamlebensretter.

ACHTUNG



DIE NEUE BANDENKRIMINALITÄT

Sie sind in kleinen Gangs unterwegs und bewaffnet. Gewarnt wird vor einem gewaltbereiten Netzwerk, das gerade wieder häufig zuschlägt. Die Kriminellen sind vorwiegend rechter Gesinnung und suchen ihre Opfer oft nach rassistischen Motiven aus.

Einschüchterung, Schläge und Hausfriedensbruch – das Vorgehen der dunkelblau gekleideten Schläger ist unvorhersehbar. Zur Einschüchterung verwenden sie zuweilen laute Sirenen und grell blaues Licht auf ihren Fahrzeugen.

POLICE GRAND-DUCALE

DEN ERIC OP COOL-TOUR



Happy New Year, Eric’s back! Ech hu mech iwwer d’Feierdeeg mussen erhuelen, meng Work-Life-Balance war, wéi een ënner Museker seet, an eng Dissonanz komm. Meng Ekip hat mir en Adventskalenner geschenkt. Do war leider kee Schockela, mee Event-Tipps, fir datt ech all d’Facettë vun eiser dynamescher Kulturzeen entdecken an de Point maache konnt. Ech sollt d’Kultur grouss denken: Kultur-XL war d’Stéchwuert.

1. Dir am Kalenner: Philharmonie verdeedegen. Ech hat ee bëssi Angscht, well ech ee Bréif vu Pirate krut, mee et huet sech rausgestallt, datt et guer keng richteg Pirate sinn. D’Philharmonie wollt net all Häipi bezuelen, dee sech mat engem

Instrument op hir Bün stellt, ebe just hir eege Leit, also hiert eegent Orchester.

Onbezuelte Musikante gouf et och bei menger nächste Statioun, der Eurovision. Déi hu sech all fräiwëlleg gemellt – an der Hoffnung, esou räich a berüümt ze ginn. Ech war baff. An och erlichtert, datt ech lo awer net fir déi all zoustänneg sinn.

Op alle Fal: Musek, dat läit mir. RTL huet mech och an e Plackebuttek matgeholl, sou wéi fréier de Fernand Etgen meng Bomi ëmmer. Ech hunn do random eng Plack erausgeholl, op där och „Random“ drop stoung. Schicksalsmomenter a mengem Liewen als Kulturminister.

Woumat ech awer nach haart struggelen, ass den Theater. Nach ëmmer viru Chrëschttag ass do een

Theatermënsch gestuerwen an ech hu missen fir d’éischte Kéier an e groussen Theater.

Den Entrée huet 20€ kascht an et gouf ee Lëtzebuerger geschwat, dat ech net verstanen hunn. Ech wollt agräifen – ech si jo och fir d’Erhale vun eiser Sprooch zoustänneg – mee ech gouf ze vill vun der Handlung verwirrt. Do waren zwou Timelines, sou wéi wann ee Facebook an Insta gläichzäiteg ophu. Allebéid haten awer näischt mam Schluss ze dinn. Deen, op d’mannst, war endlech sou séiss, wéi den Titel et versprach hat. Et gouf Konfetti, et gouf gesongen, an de Kleeschen ass duerch de Raum geflunn. D’Laachen ass mer allerdéngs am Hals stieche bliwwen, wou ech bis héieren hunn, datt déi Leit op der Bün alleguer bezuelt gi wëllen. Souguer wa se net schaffen. De ganze Secteur ass hanner menge Suen hier.

Ronderëm Chrëschttag ass et eskaliert. Honnerte vun Heeschebreier sinn um Ministère agaangen. Dat war too much. Ech hunn déi Heeschteren all beim Innenministère gemellt, mech krankschreibe gelooss, a mech just nach mat der Kultur beschäftegt, déi ech doheem vum Canapé aus kucke konnt. Bei RTL ass et och net sou schlëmm, wann ee mol beim schuckelege Kamäinfeier entnäipt. Dofir gëtt et de Replay-Knäppchen. Sou hunn ech „Kommunioun“ dann och 14 Mol ugefaangen. Et geet em een Hond, dee vu senger Mamm an ee Jong verwandelt gouf, an zum Schluss ass den Hond mega gebillt. Do ass mir opgefall, déi ganz Tëlee ass jo gratis.

Elo sinn ech erëm hoffnungsvoll fir 2024. De Serge Tonnar benotzt eng kënschtleches Intelligenz fir eppes op dem Innenminister seng Mauer ze molen. Och dat, gratis. Et geet also, wann ee wëll.



HANNERLAND

Ein Produkt von Richtung22

D’WOURECHT HANNERT DEM LAND

.....
LÉIF LIESENDER, d’*Hannerland* wíisst. Mir hunn eis e weidert Stéck vum *Land* gekroopt a beriichten elo op dräi däischtere Säiten. Nieft Gedicht, Reklamm an Horrorskop fannt dir hei e Reportage aus dem Stater Sécherheetsapparat an en Interview mat der erbaarmungsloser Justizministesch. Sou bekämpfen och mir, pragmatesch an „ouni ze nerven“, mat sozialer Keelt d’Ärderwäermung.

Am Tëlees-Interview fir Silvester um Bertelsmann-Kanal huet de Luc Frieden vu senger Missioun erzielt. „De Premierminister ass wéi de Generaldirekter an engem Betrib“, sot hien an d’Leit waren erfiert. Hat de Luc Frieden sech hei grad entlarvt? Hat d’Caroline Mart, mat hire State-of-the-art-Interview-Techniken hei eng schockant Wourecht aus dem Premier erausgekdéelt?

Nee. D’Caroline Mart hat keng entlarvend Fro, mee eng Selbstverständlechkeet an de Raum gestallt: Ob de Luc Frieden als Premier „quasi e Matsproochekontrollrecht“ (wat och ëmmer dat si soll) bei all Ressort hätt. A well d’Moderatrice ze vill beschäftegt war op den Teleprompter ze kucken, krut si d’Agständnis vun hirem Gaascht guer net mat. Si mir also all Deel vun engem Betrib, vun der Luxembourg S.A. wéi d’*Tageblatt* doropshi geschriwwen huet?

Dat si mir scho laang. Et sief drun erënnert, dass et net de Luc Frieden war, mee d’LSAP-DP-Gréng-Koalitioun, déi Lëtzebuerg zur Mark deklaréiert an ënnert dem Slogan „Lets make it happen“ eng Corporate Identity fir d’Land entwerfe gelooss huet, inklusiv Branding vun de Police-Autoen. Jo, de Luc Frieden kënnt direkt aus der Wirtschaft. Mee hat net d’Regierung virdrunner mam Pierre Gramegna schonns de Generaldirekter vun der Chambre de Commerce zum Trésorier gemaach?

Eiser Chefetage ass also scho méi laang kloer, dass d’Land eigentlech ee Betrib ass. An Dir, léif Liesender? Sidd Dir Aktionärin, Mataarbechter oder vläit Client vu Lëtzebuerg? Ass d’Betribsklima akzeptabel, soulaang d’Personaldelegatioun e Matsproocherecht huet? Soulaang d’Betribsrent stëmmt an déi betribseege Crèche funktionéiert? Oder geet et duer, einfach just een Deel vun der Firma ze sinn?

An dësem Sënn eng gutt Lecture vum firmeninterne Newsletter, F.P.

HIPSTER ODER HEESCHERT?

Der lange Bart ist ein Markenzeichen: Hipster und Obdachlose sind sich manchmal verblüffend ähnlich. Sie sitzen oft auf dem Boden, manchmal mit einer Gitarre oder einem Hund. Sie rauchen selbstgedrehte Zigaretten, tragen löchrige Jeans und haben eine ordentliche Fahne. Der Unterschied: Hipster sind beliebt. Als Obdachlose sollten Sie sich also ein Beispiel nehmen.

Bestellen Sie einen Latte Machiatto to go, statt diesen unappetitlichen leeren Pappbecher vor sich zu stellen. Und was sitzen Sie da eigentlich auf einer Ausgabe von *L’Essentiel* herum? Für läppische 6 Euro hätten Sie es auf dem *Land* viel bequemer und würden auch gleich ein höheres Ansehen genießen.



ÄIS STAD

Hannert de Kulisse vun enger Stad an Angscht, op der Spuer vun engem ominéise Bauprojet.

Nieft der gëllener Fra steet eng riseg Maschinn aus Holz, déi schwaarzen Dampf an den Himmel bléist a mat engem Pullisystème Seeler sou déck wéi den Aarm vun engem erwuessene Mann beweegt a Stéck fir Stéck d’Riserad vum Chrëschtmaart auserneenmontéiert. D’Hänn an d’Säite gestäipt a mat zougepëtzten Ae kuckt d’Lydie Polfer an d’Luucht. Ech si 5 Minutten ze fréi, mee si ass schonn do. Héiflechkeeten ausgetosch, séier ee Bild virum Gronn mat dem Schlass vun der Spuerkeess am Hannergrond geschoss a kuerz d’Hand gerëfelt. Ouni ze probéieren et ze verstoppem, benotzt d’Madamm Polfer direkt Désinfectant.

Ronderëm eis stinn ongeféier eng Dosen donkel gekleete Männer. „Meng Ekippg begleet eis. Just fir sécher ze sinn. Däischter Zäiten.“ Déi besuergte Fal op der Madamm Polfer hirer Stier ass net vu Muttwëll. Viru Kuerzem gouf et een Ugrëff op de Wunnsëtz vun hirem beschte Consigliere. Onéierlecher hate mat Blut Drobotschaften hannerlooss an och nach de beschten Hengscht aus sengem Stall kastréiert. Zanterhier huet de Rot vun den Eelsten d’Sécherheetslag verschäerft.

Eis schwaarz Kutsch léisst kuerz engem vun den neien Asazween vu Ponts et Chaussées Virfaart. Si sinn dëser Deeg vill ënnerwee fir een ominéisen Infrastruktur-Mammutprojet – vill Gerüchter,

vun den Autoritéite bis ewell awer niéiert. Mir fuere Richtung Groussgaass an d’Equippe vun der Madamm Polfer joggt nieft eis hier. „D’Stad huet sech verännert, wësst der? Als jonkt Meedche sinn ech hei nach Moies fir d’Mamm bei de Bäcker gelaf. Mat engem Kuerf, enger Mëllechkaraff, déi een do opfëlle konnt, an e puer Frang am Grapp. Stellt Iech dat mol fir. Dat ass nach net sou laang hier, mee elo komplett ondenkbar.“

Op all Eck gréissen eis Uniformen. Den héchste Grad huet d’Police Grand-Ducale, d’Garnisoun vum Staatsobershaupt, mat déiwer Loyalitéit fir d’Kroun wéi och ënnerteneen. Gutt vertraueden, ausstafféiert, eenzelner souguer mat Ausbildung a soumat net fir d’Drecksaarbecht hei. Dofir gëtt et d’Schutzstaffel Securiorus – Söldner, déi fir den Héchstbiddenden alles maachen. Si erkennt een un den dräi rouden Punkten um Aarmband. Meeschtens sinn si mat Hënn, Hyänen oder anere Kreature vun do Baussen un der Lénkt ënnerwee. Si komme selwer vu Baussen, mee d’Geld huet se gefüeg gemaach a fir eis blénkeg Mënze sinn si bereet, dat ze botzen, wat soss kee wëll. Mee op eiser Route gëtt et kaum nach Knascht an déi meescht vun hinne sinn ewell an de Randbezierker am Asaz.

Op der Héischt vu Cartier kënnt ee Mann mat filzegem Baart, däischterem Bléck a schlechter Haut aus enger verstopptener Gaass op d’Kutsch

duer. Hien luusst duerch d’Fenster bei eis eran. „Hutt dir vläicht eppes Klenges?“ Wei hien d’Madamm Polfer erkennt, wäiten sech seng Ae viru blanker Angscht an hie wëll fortlafen. Blëtznschnell schéisst hiren Aarm u mir laanscht, aus dem Schiet vun der Kutsch, duerch déi oppe Fenster. Si peekt de Mann un der Schëller an hie bleift wei agefruer stoen. Aus sengem Mond trëtt eng kleng wäiss Wollek. Een Ablack mei spéit gëtt en och scho vun den Uniformen op de Buedem gedréckt. Mir fuere weider an d’Jäize vum Mann verfollegt eis duerch déi eidel Stroossen, ier et ëmmer méi lues gëtt. „Wouhin bréngen se de Mann?“, froen ech. D’Madamm Polfer benotzt grad nees Desinfectant, kuckt héich, laacht mech kuerz un a gëtt dann nodenklech. „Dat läit ganz um Mann.“ Ech kucken eraus aus der Kutsch. Et läit eppes an der Loft, de ganzen Dag schonn. Et leet sech wei een dämpege Mantel iwwert déi ganz Stad a pëtz engem den Otem of.

D’Madamm Polfer erzielt mer vun engem geheime Grupp, dee vun enger besuergte Biergerin, Mamm a Parteikolleegein gegrënnt gouf. „Ons Stad ouni Knascht“ – eng Elite vun aflossräiche Stater Bonzen, déi sech géigesäiteg virun opkommende Geforen a louche Gestalte warnen an dës direkt bei den Autoritéite mellen.

„Sou, mir sinn do.“ D’Dier geet op. Mir sinn an engem Bannenhaff ukomm. Al Gemaier, vun der Fassad grinsen eis däiwlesch Waasserspeier un. Bannena waarde 6 vermummten Individue ronderëm ee monumentalen Dësch aus däischterem Eechenholz. Ech erkennen de Stater Clan. Mosar, Galles, Beissel, Cahen, Goldschmidt, Bauer. Virun der Madamm Polfer hire spëtze Lëpse fréiert hiren Otem. Et muss een ➡



Schneiden sie dies aus und geben sie es ihrem lokalen Heeschert

Wetter:



Liebesbriefe an die Redaktion: hannerland@richtung22.org

Preis: 240 LuF.



SUPPLÉMENT



DR

THERMOMANAGEMENT
ELEKTROMOBILITÄT

VOM ORGANISATOR
ACL-DIREKTOR

DERWEIL SIND NOCH ETHISCHE UND TECHNISCHE FRAGEN OFFEN
AUF DEM WEG ZUM AUTONOMEN FAHREN

LE TOUT-VOITURE LUXEMBOURGEOIS
SIMULTANÉMENT LA

LE BLES DES CONSTRUCTEURS
FUTURES ELECTRIQUES

FÜR AUTOURLAUBE ZUM MOBILITÄTSVEREIN
IM OHNE E-AUTOS

STROMER: EINSCHRÄNKUNGEN
TRANSPORTPOLITIK

RECHERCHES
COMBUSTIBLE, REVENDIQUE SA PART

MOBILITÉ

Mobiler Rekord

IIII STÉPHANIE MAJERUS

Autos kleben am Stadtbild wie Ameisen an ihrem Ameisenhügel. Autos sind beliebt – nach wie vor. Der Automobile Club Luxembourg zählt derzeit 191 000 Mitglieder, er ist der mitgliederstärkste Verein des Landes. Wie Jean-Claude Juchem (S. 36-37) erzählt, adressierte der Verein zunächst vor allem Personen, die an Autorennen teilnahmen, und organisierte Autoreisen. Heute versucht sich der ACL als Mobilitätsverein neu aufzustellen und denkt über eine Zukunft nach, in der Autofahren nicht mehr unbedingt mit Autobesitz zusammenhängt. Sein Kerngeschäft bleiben jedoch Autopannen. 45 000 Panneneinsätze zählte der ACL letztes Jahr. Das heißt, im Schnitt war jedes vierte Mitglied betroffen.

Dass das Auto weiterhin fester Bestandteil der Nation ist, konnte man vergangene Woche bei einer Pressekonferenz von der Fedamo und SNCA erfahren. 135 146 Fahrzeuge wurden letztes Jahr immatrikuliert, davon sind 49 155 neue Pkws. Zwar wurden nur noch 15 Prozent dieselbetriebene Motoren angemeldet, von dem Ziel, den Fuhrpark bis 2030 zur Hälfte zu elektrifizieren, ist man noch weit entfernt. Nur fünf Prozent der Fahrzeuge fahren rein elektrisch und zehn Prozent hybrid. Während der Pressekonferenz lobte sich die Branche, mittlerweile sei ihr Modell – das Autofestival auf unterschiedliche Garagen auszudehnen – in Belgien auf Nachahmung gestoßen. Dieses Jahr ist das Festival auf 170 Showrooms verteilt und feiert sein sechzigjähriges Bestehen. In den 1970-er Jahren appellierte die gewerkschaftsgeleitete Union Luxembourgeoise du Consommateur an die Organisatoren, „den Automobilisten zum konsumbewußten Wirtschaftspartner zu erziehen“. Autofahrer sind treue Konsumenten, regelmäßig kehren sie zur Instandhaltung in der Autogarage ein oder halten an einer Zapfsäule. Trotz Ölkrise und Rezession Mitte der 1970-er Jahre verstärkt sich bei der Fegarlux der Eindruck, „auf einer Autoinsel zu wohnen“. In Luxemburg sei man „par définition froh mit seinem Auto“. Letzte Woche bekräftigte Fedamo-Präsident Philippe Mersch: „Den Autofestival ass eng gutt lëtzebuerger Traditioun“.

Doch wann wurde Luxemburg zu einer Autonation? Der auf die Verkehrsgeschichte spezialisierte Historiker Sébastien Moreau zeichnet nach, wie der Automarkt seit den 1950-er-Jahren wuchs – Garagen, Tankstellen und Reparaturwerkstätten breiten sich aus (S. 38-39). Durch die Schließung der Stahlwerke ab den 1970-er-Jahren suchen vermehrt Arbeiter und Handwerker nach einem neuen Job, was der Branche einen weiteren Aufschwung bringt. Der 1979 gegründete Groupement Pétrolier Luxembourgeois vertritt seinerseits die Interessen der Kraftstoffindustrie und -händler und der Staat hilft mit niedrigeren Verbrauchssteuern auf Öl nach. Zudem baut er das Straßennetz aus. Heute aber stehen die Autohersteller vor einer Wende, wie Georges Canto schreibt (S. 35). Stellantis, Tesla und Total Energies investieren in die Produktion von Batterien. Gleichzeitig entwickeln Hersteller wie Toyota und Hyundai Wasserstoffantriebe. Und die Tankstellen erfinden sich als Multienergieversorger mit Gastättenflair neu.

Während die Autoindustrie sich elektrifiziert, bricht die Luxair Rekorde: 2023 hat die Fluggesellschaft 2,5 Millionen Flugtickets verkauft. Gilles Feith, Generaldirektor der Luxair SA, sagte am Montag im *RTL-Radio*, er sei angesichts dieser Zahlen „stolz“, es sei „du jamais vu“. Immer mehr Kunden aus der Großregion wüssten die luxemburgische Fluggesellschaft zu schätzen – dies erkläre den stetigen Zuwachs. Der Frage von der Journalistin Annick Goerens, wie das wachsende Flugbusiness mit Klimazielen vereinbar sei, wich Feith aus. Derzeit besitzt die Luxair 21 Flugzeuge und wird in den kommenden Jahren auf 30 aufstocken, „um der Nachfrage gerecht zu werden“.

Auch die CFL meldete diese Woche einen Rekord. 28,7 Millionen Fahrgäste zählte sie 2023 – das sind sechs Millionen mehr als im Vorjahr. Die Strecke Richtung Esch-Alzette im Süden und die Nordstrecke verbuchen die meisten Mitfahrenden (S. 44). Vielleicht hängt dieser Anstieg mit den neuen multimodalen Infrastrukturen zusammen: In den vergangenen Jahren wurde in *Park and Rides* und sichere Fahrradstationen investiert. Die Mobilität der Zukunft sei multimodal, bekräftigte die DP-Transportministerin Yuriko Backes am Samstag im *RTL-Background*. ●



35

Le blues des constructeurs
L'Europe investit dans la production de voitures électriques. Simultanément la « pile à combustible » revendique sa part

GEORGES CANTO

36

Vom Organisator für Autourlaube zum Mobilitätsverein
ACL-Direktor Jean-Claude Juchem über Transportpolitik, E-Autos und Pannen

STÉPHANIE MAJERUS

38

Le tout-voiture luxembourgeois
Retour historique sur la dépendance à l'automobile du Luxembourg, dont la population a le plus haut taux de motorisation d'Europe

SÉBASTIEN MOREAU

40

Thermomanagement im Stromer: „Eine Elektromobilität ohne Einschränkungen“
In einer badischen „Denkfabrik“ optimiert der Weltmarktführer von Flüssigkeitssystemen seine Produktionsprozesse

JÜRGEN C. BRAUN

43

Auf dem Weg zum autonomen Fahren
Autonome Fahrzeuge können das Leben erleichtern. Derweil sind noch ethische und technische Fragen offen

CHRISTOPH SCHOMMER

44

Zum Zug kommen
Das Comeback der Bahn

STÉPHANIE MAJERUS

Le blues des constructeurs

IIII GEORGES CANTO

L'Europe investit dans la production de voitures électriques. Simultanément la « pile à combustible » revendique sa part



Aux États-Unis, pays d'origine de Tesla, pionnier de la voiture électrique grand public, le cap du million de véhicules cent pour cent électriques vendus a été franchi en 2023

En ce début d'année 2024, les constructeurs de véhicules électriques qui, à l'exception de Tesla, sont aussi ceux qui fabriquent des voitures thermiques, ont le blues. Tandis que le marché marque le pas en Europe et aux États-Unis, les lourds investissements consentis pour produire des batteries pourraient être remis en cause par l'irruption d'une nouvelle technologie.

En Europe, les ventes de voitures électriques ne cessent d'augmenter, mais à un rythme désormais inférieur à celui du marché global, de sorte que leur part de marché a chuté de six points entre août et décembre 2023, tombant au-dessous de la barre des quinze pour cent en fin d'année.

L'exemple de l'Allemagne, premier marché européen, a montré que la demande était très dépendante des bonus écologiques, parfois très élevés : en France ils peuvent atteindre 7 000 euros par achat, ce qui permet dans ce pays de compenser à hauteur de 44 pour cent le surcoût moyen d'une voiture électrique par rapport à son équivalent thermique. La suppression de ces aides très coûteuses pour les finances publiques peut avoir des effets délétères sur le marché : en Allemagne, on a constaté une baisse de 39 pour cent des nouvelles immatriculations de véhicules électriques et hybrides en novembre 2023 par rapport au même mois l'année précédente, et de 58 pour cent en décembre ! Ces chiffres incluent les ventes aux entreprises, très friandes de voitures légères et d'utilitaires roulant à l'électrique, ce qui donne à penser que le marché des particuliers est encore plus affecté.

Dans la « chaîne de valeur » de la voiture électrique, l'élément le plus important est la batterie. Elle pèse quelque quarante pour cent du prix de vente. Certains constructeurs tentent de maîtriser ce chaînon essentiel en fabriquant eux-mêmes les batteries, à l'image de Tesla avec sa « gigafactory » inaugurée en 2016 dans le Nevada (elle n'assure toutefois que l'assemblage final, sur la base de cellules développées et produites par des fournisseurs tels que Panasonic et LG). Compte tenu du montant des investissements à réaliser, des partenariats ont vu le jour. Un des plus importants est représenté par ACC, une société constituée à parts égales par Stellantis (Peugeot-Citroën Fiat-Chrysler), Mercedes et Total Energies. L'alliance se veut l'« Airbus de la batterie ».

Le 30 mai 2023 a été inaugurée dans le nord de la France une gigantesque usine de 660 mètres de long et 35 m de haut (un immeuble de 12 étages), sur un espace de 34 hectares. Le projet a coûté deux milliards d'euros, financés à hauteur de 46 pour cent par des aides publiques. La production devrait atteindre 500 000 batteries par an

avant 2030, avec 2 000 salariés. Deux autres usines sont prévues, en Allemagne sur le site d'une ancienne chaîne de construction Opel, et en Italie (ex-usine de moteurs Fiat), avec à peu près les mêmes capacités de production. Renault va ouvrir sa propre usine avec le groupe chinois AE-SC-Envision en 2024, également dans le nord de la France. De son côté, le groupe Volkswagen, a annoncé début 2023 son intention d'investir 180 milliards d'euros sur cinq ans, la majeure partie de cette somme étant réservée à la fabrication de ses propres batteries, dans six usines. Ailleurs dans le monde, Nissan offre un autre exemple de constructeur développant ses propres batteries.

La multiplication des sites de fabrication du type gigafactories, par des constructeurs ou par des équipementiers spécialisés fait craindre une surproduction de batteries, même si les prévisions de ventes de véhicules électriques se réalisent (on attend 20,6 millions de ventes en 2025 soit une part de marché de 23 pour cent).

Les inquiétudes sont d'autant plus grandes qu'une technologie déjà évoquée dans les années 90, notamment par Mercedes, repointe le bout de son nez avec des conséquences potentiellement très déstabilisatrices : la « pile à combustible » (en pratique, un moteur à hydrogène). Comme avec une batterie, le véhicule équipé n'émet pas de CO₂ et fonctionne silencieusement. Mais l'utilisation d'une pile présente des avantages beaucoup plus importants, dans la mesure où la voiture produit

l'électricité à bord, au lieu qu'elle soit stockée dans une batterie. L'autonomie est supérieure (près de 700 km pour la Hyundai Nexo ou la Toyota Mirai, jusqu'à mille km pour les voitures qui sortiront dans les 18 mois à venir). Le ravitaillement est rapide, comme pour un plein d'essence, contre vingt à trente minutes pour un chargement de batteries. Deux autres arguments sont déterminants : l'absence de batteries allège considérablement la voiture, lui offrant un rendement énergétique beaucoup plus favorable, et un moteur à hydrogène pourra bientôt être adapté sur des véhicules thermiques.

La pile à combustible souffre néanmoins de gros handicaps : le manque de stations de ravitaillement, et le prix de vente très élevé. La Mirai et la Nexo coûtent ainsi deux fois plus cher que leurs équivalents en hybride rechargeable, de sorte que leurs ventes sont restées confidentielles. Mais ces obstacles, qui existaient aussi pour les voitures à batteries, peuvent être surmontés. D'ailleurs tous les constructeurs travaillent sur la question, à l'exception notable de Volkswagen dont le président du directoire Herbert Diess a déclaré que « les voitures à pile à combustible ne sont pas la réponse ». La particularité de leurs projets est qu'ils portent principalement sur les utilitaires ou sur des voitures légères à usage professionnel.

Chez Stellantis une deuxième génération de piles à combustible à hydrogène équipera mi-2024 toute une gamme de fourgonnettes de taille mo-

yenne, leur offrant une autonomie de 400 km, un record pour cette catégorie. En fin d'année cette propulsion s'étendra aux grandes fourgonnettes avec une autonomie allant jusqu'à 500 km et un temps de recharge de cinq minutes.

Sous la marque Hyvia, sa co-entreprise avec l'américain Plug, Renault propose plusieurs versions « hydrogène » de son célèbre fourgon Master. Et à Paris la flotte des taxis Hype sera bientôt composée de 600 Toyota Mirai 2, en partenariat avec Air Liquide qui va créer dix stations de ravitaillement dans la région parisienne, pour un coût unitaire d'un million d'euros.

Cette technologie va-t-elle s'étendre au marché des voitures particulières et rendre obsolètes les batteries, au risque de voir plusieurs milliards d'euros d'investissements devenir sans objet ? Les experts ne le pensent pas. Selon ceux du magazine l'Auto-Journal, les deux formules sont appelées à cohabiter. Les batteries, dont la technologie évolue constamment et dont les prix baissent, conviennent bien aux petites citadines et aux voitures moyennes. Pour les véhicules utilitaires légers, les bus et les autocars, mais aussi les camions, la pile à hydrogène paraît à terme la solution la plus pertinente. Elle pourrait aussi s'appliquer à certains véhicules particuliers « lourds » comme les grosses berlines et limousines, les SUV et les monospaces, à mesure que les prix baisseront et que les stations de ravitaillement ne se limiteront plus aux grands axes de circulation. ●

Plateau américain

Aux États-Unis, pays d'origine de Tesla, pionnier de la voiture électrique grand public, le cap du million de véhicules cent pour cent électriques vendus a été franchi en 2023. Le marché a progressé de 25 à 30 pour cent, mais il avait doublé chacune des deux années précédentes. Et le total des ventes de véhicules électriques et hybrides reste inférieur à 20 pour cent du total.

Bien que plus accessibles (le prix moyen est passé de 65 000 dollars

en 2022 à 50 000 dollars en 2023) et bénéficiant d'importantes incitations financières grâce au plan Biden, les voitures électriques peinent à convaincre les acheteurs, de sorte que 60 pour cent d'entre eux pensent que leur prochain véhicule ne sera sans doute pas électrique.

En cause l'appétence des Américains pour les gros véhicules type pick-up, avec des batteries plus lourdes qui renchérissent le prix de vente. Autre inquiétude dans un pays où les distances sont

importantes, la faible autonomie des batteries et le manque de bornes de rechargement, qui préoccupe les trois-quarts des sondés.

Les stocks de voitures électriques ont crû de 500 pour cent en un an et la durée moyenne de stockage est passée à 82 jours contre 64 jours pour les équivalents diesel ou essence. Dans ces conditions, l'objectif de Joe Biden d'atteindre une part de marché de 50 pour cent en 2030 pour les voitures électriques est d'ores et déjà compromis. Gc

Vom Organisator für Autourlaube zum Mobilitätsverein

IIII STÉPHANIE MAJERUS

ACL-Direktor Jean-Claude Juchem über Transportpolitik, E-Autos und Pannen



D'Land: Der ACL existiert seit 1932. Handelt es sich noch immer um den gleichen Verein?

Jean-Claude Juchem: Damals war der ACL ein kleiner Verein, heute zählt er 191 000 Mitglieder. Wir haben uns von einem Automobil-Club zu einem Mobilitätsverein entwickelt. Die Mitgliedschaft betrifft jeden einzelnen als Mobilitätsteilnehmer, unabhängig von seinem Fortbewegungsmittel – ob zu Fuß, dem Fahrrad, Scooter, Auto, Zug, Wohnmobil. Mittlerweile haben wir eine Maison du Cyclisme gegründet. Sie wendet sich an alle Verkehrsteilnehmer, deren Hauptverkehrsmittel das Rad ist. Etwa 50 000 Personen haben in den vergangenen Jahren eine Rad-Prämie erhalten, der Andrang ist also groß. Aber das Radpotenzial ist im Transportmittel-Mix noch nicht ausgereizt.

Immer mehr Menschen steigen zudem aufs Motorrad um, weil man sich so besser durch den Stau schlängeln kann. Derzeit sind 25 000 Motorräder in Luxemburg angemeldet.

Der Verkehrssoziologe Andreas Knie sagt, in der Vorkriegszeit habe ein Auto 35-mal das Jahreseinkommen eines Arbeiters gekostet...

...Für manche gilt dieses Verhältnis in Bezug auf einige Tesla-Modelle. Das Modell S-Plaid kostet um die 130 000 Euro.

Dennoch konnten sich weniger Menschen zu Beginn des 20. Jahrhunderts ein Fahrzeug leisten. Waren die ersten ACL-Mitglieder reich?

Zum einen das. Zum andern waren es vornehmlich Leute, die an Autorennen teilnahmen. Die Rolle des Automobil-Club war es zudem, Autoreisen zu organisieren und sich mit Automobil-Clubs aus dem Ausland zu vernetzen – das war zentral. Auch weil Autopannen damals noch viel mühsamer sein konnten.

Wer ist heute das typische ACL-Mitglied? Der nicht mehr ganz so junge Mann? An einer internen ACL-Umfrage im September haben 4 700 Männer, circa 1 990 Frauen und wenig Jüngere teilgenommen

Repräsentativ sind die Umfrage-Teilnehmer nicht. Vielleicht sind Männer stärker an Mobilitätsthemen interessiert. Wir lancieren diese Woche einen Aufruf, um mehr Frauen in die Debatte einzubinden, damit sie ihre Perspektive einbringen – Kinder, Einkaufen, Vereinsleben. Die jungen Menschen absolvieren die Führerscheinprüfung etwas später als noch vor ein bis zwei Dekaden. Die Zahl an Führerscheinprüfungen blieb in den vergangenen Jahren jedoch in etwa konstant. Ausschlaggebend ist aber letztlich, ob man im urbanen oder im ländlichen Raum wohnt. In Luxemburg-Stadt ist nichts an der Verkehrsinfrastruktur auszusetzen. Wer in einem Dorf wohnt, ist hingegen auf ein Auto angewiesen. Ich wohne in Koerich – meine Kinder konnten es kaum erwarten, den Lappen in der Hand zu halten.

Der ACL zählt 200 Mitarbeiter. Finanziert er sich integral über seine Mitglieder?

Ja. Der Großteil arbeitet im Call-Center und im Pannendienst.

Landesplanung, Arbeitsmarktentwicklung und Mobilität hängen zusammen. Welche Stellschrauben könnten das Verkehrsnetz entlasten?

220 000 Grenzgänger arbeiten hier. 240 000 der Einwohner Luxemburgs sind berufstätig. All diese Menschen bewegen sich zwischen 6 und 9 Uhr Richtung Zentrum und zwischen 17 und 19 Uhr vom Zentrum weg. Oft sind die Menschen dabei immobil, weil sie im Stau stehen, das ist mental extrem belastend. Vielleicht hilft hier eine andere Form von Immobilität weiter: Ein Tag Home Office bedeutet 20 Prozent weniger Fahrten pro Woche. Das andere Stichwort lautet Dezentralisierung – die großen Unternehmen müssten Bürogebäude in der Grenzregion errichten. Ideal wäre, wenn die Menschen dort zur Arbeit gehen könnten, wo sie wohnen.

Das Gegenteil ist häufig der Fall ...

... in den letzten zehn Jahren sind 16 000 Luxemburger nach Lothringen gezogen, an der deutschen und belgischen Grenze sind die Zahlen ähnlich. Hinzu kommt, dass ein Großteil Schichtarbeit leistet sowie abends oder an Wochenende arbeitet, für sie gibt es kein passendes öffentliches Transportangebot.

Ein Teil der Pendler fährt allerdings mit in Luxemburg angemeldeten Fahrzeugen, man muss deren Autos somit nicht zu den hier bereits angemeldeten hinzurechnen.

Vor 20 Jahren fingen die Big Four an – die damals einen gewaltigen Aufschwung verbuchten – attraktive Angebote für Dienstwagen anzubieten, eben auch für im Ausland lebende sogenannte Talente. Wegen Parkplatzmangel ist dieser Trend am Abebben, auch die großen Unternehmen können

all ihren Mitarbeitern keine Stellplätze mehr anbieten. Heute stellt sich neben dem Preis eines Autos auch der eines Parkplatzes: In den neuen Wohngebieten rund um die Stadt kostet ein Parkplatz 85 000 Euro. In Luxemburg-Stadt sind in manchen Vierteln nur 0,5 Parkplätze pro Wohneinheit vorgesehen und die Autos werden immer größer – es sieht nicht danach aus, als würde der Preis fallen.

Das Portemonnaie Ihrer Mitglieder wollen Sie in mehreren Hinsichten beschützen, denn Radare waren für den ACL keine Priorität in der Straßensicherheitspolitik?

Aus Sicht des Staates kann man sagen, es ist ein hervorragendes Instrument, um Einnahmen zu generieren. Da wir in Luxemburg aber viele Autofahrer zählen, machen sie dennoch Sinn und tragen zur Sicherheit im Straßenverkehr bei. Aber nicht immer: Wenn ich auf der A6, der Autobahn, die von Arlon nach Luxemburg-Stadt führt, unterwegs bin, tuckere ich zumeist mit 30Kilometer pro Stunde (*lacht*).

Die Politik will, dass der Fuhrpark 2030 zur Hälfte mit Elektro-Antrieb ausgestattet ist. Welche Entwicklung beobachtet der ACL ?

Von den 453 500 in Luxemburg angemeldeten Fahrzeugen (Stand November) sind fünf Prozent Elektroautos. Innerhalb von sechs Jahren müsste es zu einer regelrechten Umwälzung kommen, um das Ziel doch noch zu erreichen. Ein E-Auto ist rund 10 000 Euro teurer als ein Verbrenner. Der Markt ist aber dabei, sich zu verändern: Stellantis lanciert einen Elektro-Citroën für um die 25 000 Euro, Renault auch. Und derzeit drängen auch massiv chinesische Autos auf den Markt; am bekanntesten ist MG, früher eine britische Marke. Wir haben ein E-Auto der Marke MG getestet und festgestellt, dass das Preis-Leistungs-Verhältnis stimmt.

Sie haben öfters kritisiert, dass die Ladeinfrastruktur noch nicht an den Wandel angepasst ist.

In Luxemburg befinden sich 800 Ladestationen, plus Schnellladestationen; in den Nachbarländern ist die Dichte nicht so hoch. Da in Luxemburg viele Einwohner Eigenheimbesitzer sind, ist es für sie vergleichsweise unkompliziert, eine Ladestation zu installieren. Anders sieht es für Mieter aus. Und auch manche beliebte Urlaubsregionen sind nicht besonders gut ausgestattet. Hinzu kommen technische Probleme: Hier am ACL-Sitz wurden drei Stationen installiert. Für weitere

Heute stellt sich neben dem Preis eines Autos auch der eines Parkplatzes: In den neuen Wohngebieten rund um die Stadt kostet ein Parkplatz 85 000 Euro

reichen die Leitungen nicht aus. Vor dem gleichen Problem stehen andere Unternehmen auch. Wie schnell sich das E-Auto durchsetzt, ist auch eine Frage der Förderpolitik. In Deutschland wurde sie abrupt gestrichen. Das schafft Unsicherheit bei den Autokäufern.

Wenn sich das E-Auto durchgesetzt hat, ist Luxemburg kein Tankstellenland mehr?

Luxemburg zählt 245 Tankstellen. In den letzten Dekaden unterlagen sie einem stetigen Wandel: In jeder Tankstelle befindet sich mittlerweile ein Supermarkt, gelegentlich auch Speiseangebote. Sie generieren 800 Millionen Euro Akzisen nur auf dem Brennstoff. Hinzu kommen die Steuereinnahmen auf dem Alkohol und dem Tabak, die in den Tankstellen verkauft werden. Für den Staat ist das nicht unerheblich. Tankstellen entwickeln sich zu Multienergie-Anbietern mit Gaststättenflair.

Das Kerngeschäft des ACL sind Autopannen. Wie oft ist sein Dienst im Einsatz?

45 000 Panneneinsätze zählten wir letztes Jahr. Das heißt, jeder Vierte unserer Mitglieder ist betroffen; oder anders gerechnet, innerhalb von vier Jahren kommt jeder einmal an die Reihe. Die Hälfte der Pannen können unsere Dienste vor Ort beheben. 9 000 Batterien wechseln wir im Jahr aus – Batterieausfälle machen die häufigsten Pannennursachen aus, dicht gefolgt von Reifenschäden. Autopannen nehmen zu, da der Fuhrpark immer älter wird. Im Schnitt sind die Autos auf unseren Straßen achteinhalb Jahre alt, in Frankreich

ist ein Auto im Schnitt zwölf Jahre alt. Das ist durch den Technologiewandel bedingt, viele warten, bis E-Autos günstiger werden. Ein weiterer Grund sind die hohen Energiepreise, die Inflation und die Lieferengpässe, die dazu führten, dass weniger Personen sich ein neues Auto anschafften.

Kommt es auch zu außergewöhnlichen Vorfällen ?

Neulich ist eine Frau mit sechs Hunden auf ein Hochzeitsfest gefahren, da wurde es kompliziert, ein passendes Ersatzauto zu finden.

Als vor zwei Wochen Straßen überschwemmt waren, sind manche mit ihrem Auto dem Hochwasser entgegengefahren ...

Et gëtt vun allem. Die meisten Pannen sind unverschuldet. Im Juli 2021 waren dramatische Szenen nach dem Hochwasser für unsere Dienste zu beobachten: Ganze Tiefgaragen waren überschwemmt, da war mehr als die Batterie kaputt. Etwa 150 000 Anrufe gingen letztes Jahr ein. Die meisten rufen montags an, weil sie die Mitarbeiter nicht an den Wochenenden stören wollen, dabei sind wir zu jeder Zeit erreichbar.

Im Juli 2012 stieg der ACL unter dem Präsidenten Yves Wagner mit Yellow-Cab ins Taxisgeschäft ein. Genau, zwei Jahr später, im Juli 2014, stellten Sie als neuer Direktor die Yellow-Cabs ein.

Ich habe diese Entscheidung getroffen, denn es ist nicht die Aufgabe des ACL als Verein, der vom Geld der Beitragszahlenden lebt, eine Konkurrenz zu Taxiunternehmen herzustellen. Mit dem Yellow-Cab haben wir für die Preispolitik im Taxigeschäft sensibilisiert. Die Preise sind aber weiterhin sehr hoch.

Dabei könnte es eine Zukunft für Auto-on-demand-Modelle geben.

Die junge Generation ist nicht mehr so autovernarrt, sie wird womöglich ihr Budget besser im Auge behalten und sich fragen: Muss ich ein Auto besitzen, um Auto zu fahren? Oder kann ich auf Leihdienste zurückgreifen? Expat die aus großen Städten stammen, pflegen zudem andere Mobilitätsgewohnheiten. Man sieht, dass diese Gruppe eher ohne Auto in Luxemburg-Stadt lebt. In den kommenden Monaten werden wir unsere Leihdienste bekannter machen. ●

«Derzeit drängen auch massiv chinesische Autos auf den Markt; am bekanntesten ist MG, früher eine britische Marke», erklärt Jean-Claude Juchem



Le tout-voiture luxembourgeois

IIII SÉBASTIEN MOREAU

Retour historique sur la dépendance à l’automobile du Luxembourg, dont la population a le plus haut taux de motorisation d’Europe

La voiture individuelle a une histoire complexe car de nombreuses représentations, enchevêtrées et parfois concurrentes, y sont associées et se bousculent. Elle fut tour à tour symbole de liberté individuelle et d’un certain mode de vie célébré par la littérature et le cinéma, moyen de locomotion privilégié d’une part croissante de la population, vecteur d’aménagement du territoire, source majeure d’encombrements routiers et, plus récemment, de préoccupation environnementale.

L’histoire luxembourgeoise de la dépendance à l’automobile est ancienne. Depuis la première immatriculation d’une voiture, de la marque Benz, en 1895, le stock d’automobiles en circulation n’a jamais cessé de croître. Bien que l’on associe ces véhicules aux changements de modes de vie et de consommation de l’après-guerre, l’historien Claude Wey a montré que l’exceptionnelle croissance du parc automobile luxembourgeois dans les années 1950 doit être relativisée. Si celui-ci connaît en effet une hausse de 400 pour cent durant les *fifties*, à peine un tiers des ménages en est équipé en 1960. Le long après-guerre est bien plutôt l’époque de l’équipement en réfrigérateurs et machines à laver qu’acquièrent respectivement 42 pour cent et 57 pour cent des familles. Le pays compte alors seulement 28 000 voitures individuelles. C’est dans les années suivantes que commence la prolifération massive des voitures particulières et commerciales sur le territoire. Le parc passe, selon les décomptes du Statec, à 85 000 en 1970, 128 000 en 1980, 183 000 en 1990 et environ 250 000 en l’an 2000. Selon la même source, le nombre de véhicules immatriculés au Grand-duché s’élève en décembre 2023 à 613 000, dont 453 000 voitures, soit 1,6 par ménage.

Ces dernières années, cette courbe ascendante depuis le début du XX^e siècle semblait connaître un tassement progressif. Un pic d’immatriculations de véhicules neufs fut atteint avant la pandémie en 2019, ce qui pouvait laisser croire en un changement d’époque. Mais une nette augmentation des immatriculations est à nouveau enregistrée en 2023 et le stock a continué à augmenter, faisant de la période 2020-2022 une simple séquence déjà passée et conditionnée par la conjoncture. En 2021, l’Association des constructeurs européens d’automobiles (ACEA) évaluait le taux de motorisation du Luxembourg à 698 voitures pour mille habitants, soit le plus haut taux de l’Union européenne, dont la moyenne s’établit à 567. Cet indicateur est certes insuffisant pour rendre compte de son importance dans l’économie et l’aménagement du pays, puisqu’il ne dit rien des dynamiques en cours et n’intègre pas les milliers de véhicules qui passent quotidiennement les frontières grand-ducales. Mais à première vue, les chiffres sont sans

appel, le Luxembourg est le champion d’Europe de l’automobile. On pourrait préciser de l’automobile allemande, puisque les quatre marques les plus vendues sont Volkswagen, BMW, Mercedes puis Audi, loin devant les marques françaises Renault et Peugeot.

Cette dépendance luxembourgeoise à la voiture a accompagné l’augmentation du niveau de vie et s’appuie de longue date sur une multitude d’acteurs industriels et commerciaux qui prospèrent directement ou indirectement grâce au secteur automobile. Dès avant les bouleversements socio-économiques des années 1970 provoqués par le déclin de la sidérurgie, puis la diversification économique et l’entrée massive de travailleurs frontaliers sur le territoire national, le Luxembourg compte davantage de voitures par habitant que ses voisins français, belges et ouest-allemands, selon un décompte de l’historien Gilbert Trausch. À partir des années 1950, un nombre croissant de travailleurs sont embauchés par les centaines de concessionnaires automobiles, garages, stations-services et ateliers de maintenance et de réparation. La mécanique et les secteurs associés recrutent un large spectre de profils professionnels, ouvriers sans qualifications, détenteurs de CAP, de brevets de maîtrise ou de diplômes de technicien, formés par un enseignement technique et professionnel qui adapte ses formations à ce secteur dynamique. La fermeture des usines sidérurgiques à partir des années 1970 rend disponibles des cohortes nombreuses d’ouvriers et d’artisans, alors que le transport routier de marchandises se développe, passant de 1 500 personnes employées en 1970 à presque 4 000 à la fin du siècle. Dans l’ensemble du pays, 12 000 salariés dans 850 entreprises industrielles et commerciales

travaillent alors dans le secteur automobile. En 2023, l’Industrie luxembourgeoise des équipementiers de l’automobile (ILEA) regroupe des entreprises qui emploient 9 000 personnes. Parmi celles-ci, l’entreprise de pneumatiques Goodyear qui s’est installée dès 1949 à Colmar-Berg et a ouvert un deuxième site en 2017 à Dudelange, salariant environ 3 500 personnes. Du côté des combustibles, le Groupement Énergies Mobilité Luxembourg (GEML, depuis 2022, nouveau nom du Groupement Pétrolier Luxembourgeois créé en 1979), qui défend les intérêts des industriels et négociants en carburants, regroupe 2 600 employés, dont 2 200 dans les quelques 230 stations-services du pays. Ces dernières sont l’objet d’un tourisme à la pompe (Tanktourismus) favorisé par des droits d’accise sur les produits pétroliers moins élevés que dans les pays voisins. Ces groupes d’intérêt économiques ont un poids indiscutable bien que difficilement mesurable dans les prises de décision politiques concernant le futur de la mobilité.

Parallèlement, l’État a mis en œuvre l’extension du réseau routier à la fin des années 1960. Avec un certain retard sur ses voisins, le Luxembourg voit l’ouverture des premiers tronçons d’autoroutes en 1969, deux ans après la constitution du Fonds des routes. Son objectif est triple: mettre en réseau les différents pôles urbains du territoire, en augmenter l’accessibilité en vue de permettre leur expansion économique et relier le pays aux axes de communication des pays limitrophes. À rebours du réseau ferré, en cours de démantèlement de l’après-guerre à la fin du siècle, le réseau routier qui s’étend permet au Luxembourg d’accroître sensiblement le trafic intérieur, de transit et international, la diversification de l’économie allant de pair avec une hégémonie croissante de l’automobile et du camionnage. Outre la capitale, des pôles d’emploi sont développés dont la localisation dépend essentiellement du tracé des routes principales et de la proximité des frontières, que traversent tous les jours un nombre croissant de travailleurs. Le développement financier et économique du Grand-duché, de même que l’aménagement de son territoire et des zones commerciales (City Concorde et la Belle Étoile, par exemple, ont ouvert en 1974), se sont largement appuyés sur un réseau (auto) routier devenu structurant et indispensable dans les années 1970. Cependant, le rythme de la construction de routes est nettement moins soutenu que l’augmentation du parc automobile et plus généralement du trafic routier. Si certes le pays compte aujourd’hui 163 kilomètres d’autoroutes, contre 23 en 1975, l’ensemble de la voirie de l’État, en incluant les routes nationales et chemins repris, n’a pratiquement pas augmenté depuis un demi-siècle. Certaines zones du territoire,

non desservies par l’autoroute, sont ainsi restées à l’écart du développement économique national. La conséquence structurelle de ces déséquilibres est une congestion toujours plus poussée des routes principales, que les initiatives politiques et d’aménagement du territoire ne parviennent pas, pour l’instant, à enrayer durablement.

Celles-ci sont pourtant prioritaires dans l’agenda politique, le Luxembourg s’étant engagé dans la décarbonation de l’économie et de la mobilité tout en cherchant à préserver les intérêts industriels du pays. Une myriade d’initiatives successives sont entrées en vigueur : objectif de baisse de la part modale de l’automobile par rapport au vélo et aux transports en commun devenus gratuits en 2020, création de parkings périphériques Park & Ride et de services d’autopartage, réaménagement des espaces urbains pour réduire le trafic motorisé, incitations financières à l’acquisition de véhicules hybrides ou électriques. Après l’enquête Luxmobil de 2017 et la stratégie pour une mobilité durable Modu 2.0. à l’horizon 2025 présentée en 2018, complémentaire du « Plan sectoriel transports », le ministère de la Mobilité et des Travaux publics a lancé en 2023 un outil de planification en quinze points appelé « Apaisement de la circulation ». En parallèle, le pays mise sur l’innovation dans le secteur. À l’initiative de l’ILEA et hébergé par Luxinnovation, le Luxembourg Automobility Cluster (2014) réunit ainsi des entreprises actives dans la recherche pour « les solutions de mobilité de nouvelle génération (verte, connectée et automatisée) », selon son site internet, mais aussi la formation et le développement économique du secteur, à travers notamment son AutoMobility Campus ouvert en 2016.

Si l’avenir est incertain, une voie politique est tracée : pour atteindre la neutralité carbone en 2050, le Parlement européen a interdit la vente de nouveaux véhicules thermiques à l’horizon 2035. Le gouvernement luxembourgeois s’est fixé comme objectif d’atteindre 49 pour cent de véhicules électriques ou hybrides dans le parc automobile en 2030. Ces véhicules séduisent chaque année davantage que l’année précédente et comptent pour 43 pour cent des nouvelles immatriculations en 2022, ce qui reste largement insuffisant pour atteindre les objectifs annoncés. Toujours est-il qu’il est certes prévu de sortir le pays du tout-voiture, en développant d’autres moyens de transport et de nouveaux aménagements, mais aussi en s’appuyant sur des innovations technologiques et acteurs industriels dont l’intérêt est de faire prospérer le secteur automobile au Luxembourg. Tout compte fait, la dépendance du Grand-duché à l’automobile a sans doute encore de beaux jours devant elle. ●



À partir des années 1950, un nombre croissant de travailleurs sont embauchés par les centaines de concessionnaires automobiles, garages, stations-services et ateliers de maintenance



Le quartier de la gare en 1987



Jürgen Braun

Thermomanagement-Systeme werden mit weniger Bauteilen und mehr modularer Technik entwickelt

Thermomanagement im Stromer: „Eine Elektromobilität ohne Einschränkungen“

IIII JÜRGEN C. BRAUN

In einer badischen „Denkfabrik“ optimiert der Weltmarktführer von Flüssigkeitssystemen seine Produktionsprozesse

Die automobile Welt bewegt sich immer mehr in Richtung Elektrofahrzeuge. Die großen Hersteller bekennen sich zur Transformation und arbeiten seit Jahren an der Umstellung ihrer Produktpalette von Autos mit Verbrennermotoren auf Fahrzeuge, die ausschließlich von Elektromotoren angetrieben werden. BEV (*battery electric vehicles*) sind das Endziel aller Bemühungen. Alimentiert von zwischenzeitlichen Lösungen wie einer Teilelektrifizierung mit einem 48-Volt-Bordnetz, das die Basis für den Hybridantrieb bildet. Oder mit sogenannten Plug-In-Hybrids. Doch dieses „Stecker-Auto“, das aus externen Ladequellen gespeist werden kann und dann für eine bestimmte Teilstrecke rein elektrisch unterwegs ist, ist nur der Steigbügelhalter für die von den Konzernen angestrebte Lösung der Abkehr vom Verbrenner.

Eine der wichtigsten Voraussetzungen, die auf diesem Weg geschaffen werden muss, sind der Transport, die Lagerung und die Bereitstellung von Flüssigkeiten für den gesamten Betriebskreislauf eines rein elektrischen Fahrzeugs. Das erfordert zum Teil eine ganz neue Herangehensweise. Spielt das „Thermomanagement“ beim Verbrenner noch eine eher untergeordnete Rolle, ist es bei batteriebetriebenen Automobilen von umso entscheidender Bedeutung. In erster Linie deshalb, weil sowohl der

Energiespeicher wie auch der Elektroantrieb sehr temperaturempfindlich sind. Dass die richtige Temperierung im Automobil immer wichtiger wird, gilt also in erster Linie für batteriebetriebene Autos.

Der weltweite Marktführer auf diesem Gebiet, der britische Automobilzulieferer TI Fluid Systems, kann dabei auf jahrzehntelange Erfahrungen bei der Sicherstellung des Flüssigkeitskreislaufes in Automobilen zurückgreifen. TI Fluid Systems ist ein globaler Entwickler von fortschrittenen Thermal- und Flüssigkeitssystemlösungen für die gesamte Bandbreite aktueller und zukünftiger Fahrzeugarchitekturen. Also sowohl von Verbrennern, teilelektrifizierten oder ausschließlich elektrifizierten Kraftfahrzeugen.

Das 1922 in Detroit gegründete Unternehmen mit heute 104 weltweiten Produktionsstätten in 29 Ländern lieferte bereits Kraftstoffleitungen für Henry Fords „Model T“, mit dem die Serienproduktion von Autos begann. Im badischen Rastatt, in der Nähe der großen Nord-Süd-Verkehrsachse Autobahn A5, hat TI Fluid Systems 2022 sein erstes E-Mobility Innovation Center (e-MIC) eröffnet. Dort entwickeln 230 Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter aus 30 Nationen Thermomanagement-Technologien, die

auf die individuellen und globalen Bedürfnisse der Kunden abgestimmt sind.

Rastatt ist neben weiteren geplanten Zentren in Europa, Nordamerika und Asien so etwas wie die „Denkfabrik“ des Zulieferers. Es ist zugleich eine Anlaufstelle für die Kunden des Unternehmens, also deutsche Autobauer wie auch Importeure. Hauptaufgabe ist jedoch die Weiterentwicklung und Unterstützung bei der effizienteren Markteinführung von Autos mit E-Maschinen. Der Spezialist ist Vorreiter bei Flüssigkeits- und Wärmemanagementsystemen für die Autoindustrie und arbeitet eng mit sogenannten OEMs (*original equipment manufacturers*) zusammen. Das sind in erster Linie Erstausrüster oder Originalhersteller.

In der Automobilindustrie und im Maschinenbau verwendet man diesen Ausdruck für den Hersteller eines Produktes, das aus vielen einzelnen Teilen zusammengebaut und dann unter eigenem Namen auf den Markt gebracht wird. Da viele Autobauer weitgehend baugleiche Produkte einmal als OEM und dann als Variante für den freien Handel vertreiben, erfordert dies auch vom Zulieferer für die Problematik des Flüssigkeitstransports und dessen Speicherung ein Höchstmaß an Flexibilität.

„Unser Innovation-Center bietet uns die Möglichkeit, unser Wissen und unsere Dienstleistungen weitestgehend an die Wünsche der Kunden anzupassen“, sagt Johannes Helmich, seit 2021 CTO (Chief Technology Officer) von TI Fluid Systems. Helmich spielt eine entscheidende Rolle bei der Gestaltung und Entwicklung des Produktportfolios von TI Fluid Systems. Der Schwerpunkt des Ingenieurs, der zuvor hochrangige Führungspositionen bei internationalen Automobilzulieferern wie Bosch, Magna, Brose und Valeo bekleidete, liegt auf der Beschleunigung der Produktentwicklung für Elektrofahrzeuge. Sein Arbeitgeber hat dafür eine eigene „Fluid-Evolution-Strategie“ entwickelt.

Es gehe ihm und der Firma vor allem darum, das zukünftige Thermomanagement-System mit weniger Bauteilen und mehr modularer Technik weiterzuentwickeln, sagt Helmich. „Die Zeiten, in denen es in manchen Autos mit der bisherigen Schlauchtechnik wie auf einem Teller Spaghetti aussah, sollen möglichst bald ein Ende haben“, schildert der Experte sehr bildhaft. Kühlmittel-Kreisläufe, so seine Überzeugung, ließen sich für reine Stromer „auf jeden Fall weiter optimieren“.

So könne etwa das Camping-Gas Propan in Klimaanlage Verwendung finden. Mit Hilfe des sogenannten Blasformens, einem Sonderverfahren zur Herstellung von Hohlkörpern, könnten Kühlmittelschläuche um bis zu 30 Prozent leichter werden. Propan biete demzufolge die Voraussetzung, um CO2 als Kältemittel in Klimaanlage abzulösen. TI Fluid Systems untersucht dafür das Thermomanagement von Elektrofahrzeugen in seinem neuen Innovation-Center ganzheitlich.

Das gesamte System des Thermomanagements und Klimaanlage für die sogenannten BEV stünden vor weitreichenden Veränderungen, sagt Helmich. Zum einen seien neue chemische Stoffe für Kältemittel in der Erprobung, die noch umweltfreundlicher seien. Dazu gehöre auch das für den Automobilbereich völlig neue Propan. Ein zweiter Schwerpunkt sei aber auch, dass die Integration bei Kühlmitteln immer weiter voranschreite. Immer mehr Elemente würden

zu Modulen und Submodulen zusammengefasst. Submodule bestehen zum Beispiel aus Schläuchen, Rohren, Leitungen, Ventilen und Pumpen, die ein Gemisch von Wasser und Glykol an die richtigen Stellen im Auto verteilen. Diese Modultechnik vereine nicht nur multiple Funktionen in sich. Sie erlaube auch das Anfertigen vormontierter Einheiten für die Endmontage beim OEM.

Vor allem bei Fahrzeugen mit batterieelektrischem Antrieb bildeten mehrere komplexe thermische Kreisläufe eine besondere Herausforderung. Dazu gehörten Vorgänge im Interieur des Autos, im Antrieb und im Energiespeicher. Zusammengefasst ordneten sich alle diese Forschungen und Entwicklungen einem gemeinsamen Ziel unter, stellt der CTO von TI Fluid Systems fest: die Reichweite von Elektrofahrzeugen weiter zu erhöhen. „Wir müssen“, lautet sein Credo, „weite Teile der verschiedenen Bevölkerungsschichten vom Kauf eines ausschließlich batteriebetriebenen PKW überzeugen“.

Ein Unterfangen, das auch die Frage nach der staatlichen Förderung von E-Autos aufwirft. In Deutschland wurde der „Umweltbonus“ vor wenigen Wochen außer Kraft gesetzt. In Luxemburg wurde die bestehende Kaufprämie vorerst bis Ende Juni verlängert. Viele deutsche Hersteller, die das Aus für den Umweltbonus heftig kritisieren, haben zwar erklärt, diese Förderung auf die eigene Kappe zu nehmen und sie aus dem firmeninternen Etat zu finanzieren. Ein Vertrauensbeweis und ein Anreiz für die Anschaffung eines im Vergleich zum Benzin- oder Diesel noch sehr teuren Stromers ist das für viele Personen in Deutschland jedoch nicht gerade.

Dessen ungeachtet hat TI Fluid Systems seine Entwicklungsprozesse neu strukturiert und sie in sechs aufeinander aufbauende Schritte aufgeteilt. Diese basieren auf den Kernkompetenzen des Unternehmens: Das beginnt schon beim sogenannten *virtual engineering*, also der Unterstützung von Entwicklungsprozessen mit Hilfe digitaler dreidimensionaler Modelle. Das reicht von der Planung über Konstruktion bis zur Validierung der gefundenen Lösungen mit von Simulationen und Tests.

Und es setzt sich weiter fort über das Design, die Fertigung und das Testen von Prototypen bis zum sogenannten finalen *vehicle testing*.

Hans Dietjens, Präsident und CEO bei TI Fluid Systems, schilderte bei einem *Media Day* vor etwas mehr als einem Jahr in der badischen „Denk- und Fabrikationsfabrik“ die Basis, auf der dort gedacht und produziert wird: Das e-MIC verkörpere „unsere Mission, Veränderungen wohlwollend anzunehmen, strategisches Denken in den Vordergrund unserer Arbeit zu stellen und Innovationen im gesamten Unternehmen zu fördern“. Eines der zahlreichen Aushängeschilder des Centers sei die „enge gemeinsame Zusammenarbeit mit den Kunden.“ Thermomanagement sei eigentlich essenziell für den zuverlässigen und sicheren Alltagsbetrieb eines BEV. Es werde jedoch von den Autobauern aufgrund anderer Priorisierungen zu sehr vernachlässigt.

„Mit unserer 3D-Simulationslage“, erklärt CTO Helmich, „können wir die Fahrzeugdaten eines OEM hochladen und dann die 3D-Modelle der Therosysteme, der Module und Komponenten in einer vollelektrischen Fahrzeugarchitektur nicht nur darstellen, sondern auch analysieren und umgestalten.“ Das habe zur Folge, dass das Unternehmen die Hardware nicht schon in den frühen Phasen des Entwicklungszyklus bauen müsse. „Wir sparen dadurch unglaublich viel Zeit und arbeiten sehr kosteneffizient.“

Auf der IAA Mobility vergangenes Jahr in München präsentierte TI Fluid Systems sein erweitertes Produktportfolio. Helmich sprach dabei von der „Verpflichtung, neue Technologien und Innovationen mit Blick auf die Mobilität der Zukunft aktiv zu fördern“. Das erreiche man nur in einer „starken Gemeinschaft, wie wir sie im globalen Netz der Automobilindustrie kennen und schätzen“. Zu den wichtigsten Themen, die es in Zukunft zu lösen gelte, gehörten autonomes Fahren, Sicherheit im Netz (Cybersecurity) und Konnektivität. Der Endkunde erwartete „eine Elektromobilität ohne Einschränkungen“. Und das in punkto Batterie-Reichweite, Ladedauer und verfügbarer Ladeinfrastruktur. ●

Im badischen Rastatt hat TI Fluid Systems 2022 sein erstes E-Mobility Innovation Center (e-MIC) eröffnet





Gehört autonom fahrenden Pendelbussen, wie dem Uelzechtmobil, die Zukunft?

Sven Becker

Auf dem Weg zum autonomen Fahren

IIII CHRISTOPH SCHOMMER

Autonome Fahrzeuge können das Leben erleichtern. Derweil sind noch ethische und technische Fragen offen

Der technologische Weg hin zu einem autonomen Fahrzeug hat in den letzten Jahren erhebliche Fortschritte gemacht. Autohersteller, wie etwa Tesla, Mercedes-Benz, BMW und andere, sowie auch Unternehmen, die primär ein anderes Kerngeschäft betreiben (Beispiel: Robotertaxis von Waymo/Google), fördern die Entwicklung von semi-autonomen und voll-autonomen Fahrzeugen teilweise sehr massiv durch gezielte Investitionen. Die im Straßenverkehr zu beobachtenden Testfahrzeuge und die in neuen Fahrzeugen existierenden Assistenzsysteme lassen das zukünftige Fahren mehr und mehr als ein Fahren mit einem „mitdenkenden Partner“ erscheinen. Systeme, die selbständig die Spur halten oder die Spur wechseln, die einparken oder auch das Tempo adaptiv anpassen, sind hierbei fast schon selbstverständlich. Der „mitdenkende Partner“ lässt schon heute das Fahrzeug im Falle einer Gefahr selbständig bremsen oder warnt den Fahrer falls Hindernisse auftreten.

2019 hat BMW ein Forschungs- und Innovationszentrum (FIZ) in München, in dem heute mehr als 1 500 Experten arbeiten, eingerichtet. Ziel des FIZ ist es, weitere, innovative Ideen rund um die Zukunft autonomer Fahrzeuge zu entwickeln und ausgeklügelte Algorithmen, zum Beispiel für die Erfassung, Speicherung und Analyse von Daten zu realisieren und zu testen. Dazu wurde ein Rechenzentrum gebaut, um Daten in einer Größenordnung von mehreren Hundert Petabytes speichern zu können. Hierzu zählt auch die Simulation mit Hilfe von Höchstleistungsrechnern: weil nämlich Testfahrzeuge auf der Straße nicht alle Daten sammeln können, werden generell mehr als 90 Prozent der Testkilometer virtuell durch Simulation erstellt. Und um sicherzustellen, dass ein Assistenzsystem unter allen Bedingungen zuverlässig arbeitet, werden Situationen aus Realdaten identifiziert und in verschiedener Weise variiert.

Um richtige Entscheidung im Straßenverkehr treffen zu können, sind Synergien unterschiedlicher Art notwendig und von entscheidender Bedeutung: Aus technischer Sicht rund um das Fahrzeug bedeutet das konkret das Zusammenspiel einer ausgefeilten Sensorik, der Einsatz von Rechenleistung und einer integrierten Künstlichen Intelligenz. Denn damit das autonome Fahrzeug die real auftretenden Szenarien verstehen und somit am Verkehr partizipieren kann, muss es in die Lage versetzt werden, die gegebene Situation bereits mehrere Sekunden im Voraus zu berechnen. Dies gilt insbesondere, da Entscheidungen nicht nur bei Sonnenschein und am Tag zu treffen sind, sondern eben auch bei Regen, Schnee, in der Dämmerung und in der Nacht. Und idealerweise auch noch weltweit.

Dazu spielen Sensoren und Kameras innerhalb und außerhalb des Fahrzeugs eine wichtige Rolle. Das LiDAR-System (*Light detection and ranging*) zum Beispiel erfasst mithilfe von ausgesendeten Laserstrahlen die Umgebung und erzeugt damit ein präziseres Bild. Mit Hilfe von Radar, Audio und Ultraschall können Daten ebenfalls

Der mitdenkende Partner lässt schon heute das Fahrzeug im Falle einer Gefahr selbständig bremsen oder warnt den Fahrer falls Hindernisse auftreten

kombiniert und ausgewertet und etwa zur Fehlerkorrektur eingesetzt werden. Weitere Techniken sind das „Drive by Wire“, Assistenzsysteme zur Beurteilung der Fahrtauglichkeit, Aufmerksamkeit und Wachsamkeit des Fahrers (etwa durch Überwachung der Augen) und Prognosesysteme im Hinblick auf mögliche Unfallrisiken. Mit der Car2X-Technologie ist bereits eine Datenkommunikation verwirklicht, mit der die Fahrzeuge Informationen über den Verkehrsfluss oder über Gefahrenstellen austauschen können. Das geschieht bei VW zum Beispiel über WLAN, andere Hersteller setzen stattdessen auf den Mobilfunk. Natürlich spielt in diesem Zusammenhang auch die Datensicherheit eine wichtige Rolle, Stichwort: Cybersecurity.

Betrachtet man den Begriff der Synergie außerhalb des Fahrzeugs und im Zusammenspiel mit anderen Verkehrsteilnehmern, so sind andere Aspekte abseits der Technologie von Bedeutung. Eine sich daraus ergebende Herausforderung lautet etwa, wie sich das autonome Fahrzeug in einer unberechenbaren Welt zurecht finden kann? Etwa, wenn es auf Fußgänger, Fahrradfahrer, Kinder und ältere Menschen, die oft anders, spontan und unvorhersehbar reagieren, trifft? Oder, wenn der Polizeibeamte Anweisungen durch Handzeichen gibt, um einen plötzlich aufgetretenen Unfall zu regeln? Oder, falls ein Autofahrer, der in einem nicht-autonomen Fahrzeug sitzt, plötzlich und unvorhergesehen reagiert? Ich stelle mir das als schwierig vor.

Man denke auch an die Entscheidungsfindung in einer Notsituation: wenn ein Unfall unvermeidbar ist, muss ein autonomes Fahrzeug zwischen verschiedenen Handlungsoptionen, die auch Menschenleben gefährden könnten,

wählen. Das wird vorkommen. Menschliche Fahrer haben diese Handlungsoptionen zwar auch, reagieren teilweise aber proaktiv, instinktiv und intuitiv. Es stellt sich also die Frage, ob der Begriff des autonomen Fahrzeugs nicht nur technische Aspekte einschließen darf, sondern eben auch typisch menschliche und somit weitaus mehr eine Simulation des Menschen ist, als eigentlich angedacht?

Ich werde in diesem Zusammenhang oft gefragt, ob hierzu die drei Robotergesetze nach Asimov als Modell dienen könnten und wenn ja, wie diese denn zu programmieren seien? Ich denke, dass eine Umsetzung generell schwierig werden dürfte. Denn wenn wir den Begriff „Roboter“ mit „autonomes Fahrzeug“ gleichsetzen, lauten die hierarchisch aufgebauten Robotergesetze wie folgt:Erstens darf ein autonomes Fahrzeug keinen Menschen (wissentlich) verletzen oder durch Untätigkeit (wissentlich) zulassen, dass einem Menschen Schaden zugefügt wird. Zweitens muss ein autonomes Fahrzeug den ihm von einem Menschen gegebenen Befehlen gehorchen, es sei denn, ein solcher Befehl würde mit Regel eins kollidieren. Und drittens muss ein autonomes Fahrzeug seine Existenz beschützen, solange dieser Schutz nicht mit Regel 1 oder 2 kollidiert.

Die Umsetzung der Robotergesetze könnte also allein aus versicherungstechnischen und rechtlichen Gründen schwierig werden. Auf Statistiken sollte aber nicht unbedingt vertraut werden (Stichwort: Überlebungswahrscheinlichkeit) und im Falle sogenannter Dilemmata (Stichwort: The Moral Machine) bin ich auch strikt gegen eine Quantifizierung von Menschenleben: Zwei Leben sind nicht mehr oder weniger als eins. Und jüngere Menschen sind nicht älteren vorzuziehen und umgekehrt. Möglicherweise wird das weltweit aber unterschiedlich interpretiert, sodass die Frage nach Moral und Ethik auch eine Frage nach dem gesellschaftlichen Verständnis von Leben, Gerechtigkeit und Verantwortung ist

.Wie gehts weiter? Ich denke, dass wir grundsätzlich auf einem sehr guten Wege sind. Und ich denke auch, dass autonome Fahrzeuge unser Leben bereichern können, wenn wir Menschen den selbstfahrenden Fahrzeugen vertrauen. Diverse Umfragen innerhalb der letzten zwölf Jahre zufolge zeigen dazu noch eine Unentschlossenheit und Skepsis. Offene Fragen bleiben auch, etwa auf die oben angesprochene Ethik, in Bezug auf die zu erwartenden Unfallzahlen, versicherungstechnische und rechtliche Aspekte, Preispolitik und auch gesellschaftliche Fragen im Hinblick auf eine verbesserte Einbindung leistungseingeschränkter Menschen in das tägliche Leben. Und vielleicht werden die zukünftigen Generationen ja dann auch zwei Autos besitzen: eines, das bequem und sicher zum gewünschten Ziel führt. Und eines, das uns die Freude am eigenen Fahren erhält. Ich würde es jedenfalls so machen. ●

Der Autor ist Professor für Künstliche Intelligenz an der Universität Luxemburg.



Sven Becker

Zum Zug kommen

IIII STÉPHANIE MAJERUS

Das Comeback der Bahn

Bis 2035 werden die Fahrten innerhalb des Großherzogtums um 40 Prozent steigen. Der ehemalige Mobilitätsminister François Bausch (déi Gréng) und seine Beamten ermittelten, dass nur sechs Prozent aller weiteren Fortbewegungen mit dem Auto getätigt werden dürfen, um einen Dauerstau zu verhindern. Und auch der ländliche Raum führte bei seiner Verwaltung zu Kopfzerbrechen: Eine kaum besiedelte Region, mit unterschiedlichen Bedürfnissen und weit auseinander liegenden Ortschaften. Aus einer Verkehrsstudie von 2017 geht dabei hervor, dass 24 Prozent aller Fortbewegungen im ländlichen Raum bleiben. Das Verkehrsministerium setzte deshalb auf eine erhöhte Anzahl an Buslinien. Aber die ländlichen Buslinien brummen oft ohne Fahrgäste durch die Gegend. Während die Express-Buslinien und Bahnachsen, die die Fahrgäste ins Ballungsgebiet befördern, stark beansprucht werden. An diese Linien sind zumeist Park & Rides angegliedert.

Der damalige CSV-Abgeordnete Aly Kaes sagte Mitte Mai 2023 in der Chamber: „Mam Haaptstadbrëll op der Nues a geblent vum Tram, gesäit een d'Realitéit net“, und die Städter verstünden deshalb nicht, weshalb die Bewohner des Öslings aufs Auto angewiesen

sind. Und fragte, weshalb kein Rufbus Mitfahrende auf Bestellung abholt. Der Mobilitätsminister entgegnete mit Studien und meinte, der Rufbus ist „keng Wonnerléisung“ und er koste „eng Staang Geld méi“. Der Bestelldienst müsse mindestens einen Tag im Voraus bestellt werden und sei mit einem hohen administrativen Aufwand verbunden. Doch das RGTR-Busnetz kostet ebenfalls nicht wenig – um die 220 Millionen Euro jährlich. Bauschs Nachfolgerin Yuriko Backes hat noch keine konkreten Maßnahmen in der Mobilitätspolitik angekündigt; meinte jedoch vor einer Woche gegenüber *RTL-Radio*, sie werde die Politik ihres Vorgängers weiterführen.

Verkehrssoziologen wie Andreas Knie vom Berliner Zentrum für Sozialforschung zeigen sich mittlerweile skeptisch, was den Ausbau von rein ländlichen Buslinien betrifft. Deren Anzahl zu erhöhen, führe zu nichts; es bedürfe eines Angebots, das die Menschen in ihrer Wohngegend abholt und dorthin fährt, wo sie hin wollen. Also steigen die Dörfler wieder ins Privatauto? Eben das muss nicht sein: Über On-Demand-Programme könnten Ruf taxis, Leihautos und Mitfahrgelegenheiten zunehmend bequemer und kostengünstiger orga-

nisiert werden. Es gilt Fahrdienstleistungen gerecht zu regeln, bevor ein Unternehmen wie Uber beginnt, den Verkehr für seine Tasche zu organisieren.

Obwohl sich der Individualverkehr stark in die kulturellen Gewohnheiten eingenistet hat, erfährt der öffentliche Zugverkehr ein Comeback. Die Bahngesellschaft CFL verzeichnet für 2023 einen Rekord: Die Zahl an Fahrgästen schoss von 22 Millionen im Jahr 2022 auf 28,7 Millionen in die Höhe. Ein Trend, der sich womöglich fortsetzen wird, denn die CFL hat fürs kommende Halbjahr 34 neue Triebwagen bestellt. Und in zwei Jahren sollen auf den Gleisen 38 750 Sitzplätze mehr rollen, das ist eine Steigerung von 46 Prozent. Mit 274 Kilometern bleibt Luxemburgs Schienennetz heute jedoch begrenzt – früher waren es mal fast 400. Eine vom Auto faszinierte Nachkriegsgesellschaft und die von ihr gewählten Regierungen investierten nicht mehr in Bahngleise. Klimawandel, Abhängigkeit vom Erdöl und Massenstaus waren noch kein Thema. Vor allem die Schmalspurbahnen, von deren Beliebtheit die Kosenamen Charly, Benny und Jhangeli zeugen, wurden still gelegt. Im Zeitalter der Multimodalität bringt nun wiederum das Auto Fahrgäste zu dem nächstgelegenen

Bahnhof. Eigentlich sollten einen auch die hochsubventionierten Fahrräder an die Hauptzuglinien bringen, aber das ist nur selten der Fall. Vielleicht weil die Radpisten – auf den ehemaligen Schmalspurbahnen – eher Freizeit- als Verkehrszwecken dienen.

In punkto Personenverkehr ist die CFL selbst auf den Zug der Multimodalität umgestiegen. Seit Februar 2018 betreibt CFL-Flex den umfangreichsten Carsharing-Dienst – an mehr als 60 Stationen sind 130 Fahrzeuge ausleihbar. Zu Beginn nutzten knapp 400 Kunden den Dienst, mittlerweile sind es über 15 000. Das Autoteilen scheint eine Altersfrage zu sein: Ältere Teilnehmer zeigten laut einer Ilres-Umfrage kein Interesse am Carsharing-Prinzip. Ab Februar lässt die CFL zudem einen autonomen Pendelbusdienst in Belval verkehren. 14 Passagiere sollen in den fünf Meter langen Minibus der neuseeländischen Firma Ohmio reinpassen. Ganz autonom fährt der Pendelbus allerdings nicht: Aus Sicherheitsgründen ist stets ein Fahrer an Bord. Und besonders schnell ist er auch nicht unterwegs – seine Höchstgeschwindigkeit beträgt 25 Stundenkilometer. Trotz der vielen Innovationen kam es am Schienennetz zu einem gravierenden Verrat: Eigentlich besitzen gedrucktes Papier und Züge eine tiefe Verwandtschaft. Für den Autor Tim Parks sind das Publikationswesen und das Bahnnetz Kinder des 19. Jahrhunderts – und an jedem Bahnhof florierende das Kioskgeschäft mit Büchern und Magazinen für Reisende. Doch seit drei Jahren befindet sich in der Bahnhofshalle kein Zeitungsladen mehr mit einem breiten Angebot. Auch die Initiative „E Buch am Zuch“ wurde eingestampft. Bis 2016 wurden am 23. April, am Welttag des Buches, im Bahnhof 6 000 Bücher mit Textauszügen von hiesigen Autoren verschenkt. Nun kann sich *L'Essentiel* in Bahnhofshallen konkurrenzlos breit machen. ●

**AUTO
FESTIVAL
2024** Une année pleine de nouveautés !

volkswagen.lu/autofestival